



WORLD
ATHLETICS™

2019
RAPPORT
ANNUEL
DU CONSEIL

www.worldathletics.org



QNB

JOHNSON-THOMPSON

DOHA2019



4

SOMMAIRE

Introduction	5
1. Rapport du Président	7
2. Rapport du Bureau Exécutif	13
3. Rapport du Conseil	17
3.1 Gouvernance et affiliation.....	18
3.2 Compétition et événements.....	28
3.3 Développement	34
3.4 Communication.....	42
3.5 Marketing et Commercial	44
4. Rapports des Commissions et Groupes de travail	47
4.1 Commission des athlètes.....	50
4.2 Commission des compétitions.....	52
4.3 Commission du développement	53
4.4 Commission de la gouvernance	54
4.5 L'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes	55
4.6 Panel d'examen des questions de nationalité	56
4.7 Groupes de travail	56
5. Rapports d'audit	59
5.1 Audit financier	60
5.2 Audits non financiers	61
Annexes	65
Annexe A – États financiers vérifiés 2019.....	66
Annexe B – Politique de rémunération de World Athletics 2019..	117
Annexe C – Étude de cas sur la subvention DOA	118



Introduction

Le présent document est le Rapport annuel du Conseil pour l'année 2019, comme le requiert l'Article 79 des Statuts de World Athletics, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Il inclut les états financiers annuels vérifiés au titre de l'année 2019, décrit les principales décisions et activités au cours de cette période, et comprend des informations complémentaires qui tracent la voie à suivre.

Le Rapport annuel 2019 du Conseil est composé des rubriques suivantes :

1. Rapport du Président
2. Rapport du Bureau exécutif
3. Rapport du Conseil
4. Rapports des Commissions et des Groupes de travail
5. Rapports d'audit
 - i. Audit financier
 - ii. Audit non financier (gouvernance et conformité à l'éthique; intégrité et antidopage)

Le précédent Rapport du Conseil a été présenté au Congrès de 2019, le 25 septembre 2019. En raison de la transition entre le précédent cycle de comptes rendus (avec le remplacement des Statuts 2017 par les Statuts de 2019), le rapport portait sur l'année 2018 et contenait des informations postérieures au 31 décembre 2018 jusqu'en septembre 2019, date à laquelle le rapport a été présenté aux Fédérations membres lors du Congrès. Certaines activités et décisions clés sont donc réitérées dans le présent Rapport par souci d'exhaustivité.

En outre, du fait de la transition et des réformes de la structure de gouvernance qui sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2019, notamment la nouvelle structure et les attributions du Bureau exécutif ainsi que la restructuration en quatre Commissions (athlètes, compétitions, développement et gouvernance), le présent Rapport ne couvre l'activité qu'à partir de la date d'entrée en vigueur. Le Rapport présente, pour information, les responsabilités de ces instances en 2020.



QNB

FRASER-PRYCE

DOHA2019



RAPPORT DU PRÉSIDENT

Rapport du Président



Quand on sait la situation dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui, la rédaction d'un rapport sur l'année dernière peut sembler quelque peu surréaliste. L'année dernière, nous n'avions pas encore entendu parler de la Covid-19 ni même imaginé l'impact dévastateur qu'elle aurait sur nos vies, et bien sûr sur notre sport.

En mars dernier, alors que la pandémie commençait à se faire plus présente, j'écrivais une lettre à toutes nos Fédérations membres pour leur expliquer comment nous faisons face à la situation. Dans cette lettre, j'écrivais ces mots : « l'esprit d'optimisme et d'effort chez l'homme résiste à l'épreuve du temps. Lorsque nous aurons surmonté cette épreuve, et nous la surmonterons, nous serons plus courageux et plus innovants. Nous serons plus coopératifs et plus résilients. Nous serons plus forts et plus tolérants. Nous serons davantage tournés vers le monde. »

J'y crois encore. Et l'une des raisons pour lesquelles j'y crois encore, c'est que le chemin que nous avons parcouru ensemble au cours des quatre dernières années a permis de poser des bases solides pour la croissance future.

Lors du Congrès de l'année dernière, je disais que les quatre dernières années avaient été celles du **CHANGEMENT**. Nous sommes tous d'accord pour dire que le but n'a pas encore été atteint. Néanmoins, nous avons fait des progrès significatifs grâce aux réformes de nos Statuts 2017 et, l'année dernière, de nos Statuts 2019. Le changement n'est jamais chose facile, mais nous avons jeté des bases solides sur lesquelles nous pouvons développer notre sport. Ces fondations nous permettent de mener les bonnes discussions, au bon moment, avec les bonnes personnes. Ces fondations nous aideront à naviguer dans le monde changeant qui nous entoure et nous permettront de prendre des décisions courageuses en matière de leadership lorsque la nécessité se fera sentir.

Les quatre prochaines années seront placées sous le signe de la **CONSTRUCTION**.

Tout d'abord, nous devons **construire** en nous appuyant sur les bases solides des réformes que nous avons introduites pour continuer à faire évoluer et à faire croître notre sport. Nous avons mis en place notre nouveau Bureau exécutif, composé de nos quatre Vice-présidents et de trois membres indépendants, et avons approuvé les deux comités (le comité d'audit, des risques et des finances et un comité des rémunérations) qui lui rendent compte. La division claire des rôles et des attributions entre le Bureau exécutif et le Conseil est l'assurance de mener les bonnes discussions et de disposer des freins et contrepoids adaptés pour prendre les bonnes décisions pour notre siège et notre sport. Les élections de notre Conseil lors du Congrès de l'année dernière ont vu une augmentation des candidatures féminines de près de 40 %, ce qui nous a permis de dépasser notre objectif de parité au Conseil et d'élire notre première femme Vice-présidente. La nouvelle dénomination, World Athletics, et le lancement d'une nouvelle image de marque à la fin de l'année sont le point culminant du voyage de réforme que nous avons entrepris. Ce changement reflète le visage moderne, plus créatif et positif de notre sport, en le rendant plus accessible à un public plus large.

Nous devons **construire** davantage de partenariats publics et privés pour placer notre sport au cœur des questions de santé et de bien-être dans tous les pays. En 2019, j'ai beaucoup discuté avec des entreprises, des grandes marques, des Présidents et des Premiers ministres du monde entier. Ils perçoivent notre sport comme un moyen de répondre à une série de préoccupations telles que l'augmentation des niveaux d'inactivité, la santé, l'éducation, le développement durable et la cohésion sociale. Nous renvoyons auprès d'eux l'image d'une discipline forte, intègre, courageuse et exemplaire pour l'ensemble du sport. Ces partenariats nous aident également à soutenir nos athlètes grâce à un meilleur financement et à une plus grande visibilité. Je suis particulièrement fier du partenariat de 10 ans que nous avons signé en 2019 avec le groupe Wanda. Il s'agit du plus grand partenariat commercial de l'histoire de World Athletics; un partenariat qui nous offre la possibilité de renforcer la Ligue de diamant, notre série de meetings très en vue dans le monde, et de libérer les fonds de World Athletics pour les consacrer à d'autres meetings d'une journée. Notre nouveau modèle de contrôles antidopage hors compétition et notre cadre de financement pour les courses sur route labellisées représentent une autre initiative de partenariat solide qui a vu la charge financière associée être partagée par toutes les parties prenantes : organisateurs de course, représentants d'athlètes, fabricants de chaussures et, en principe, les athlètes qui contribuent chacun au pot commun.

Nous devons **construire** un meilleur produit qui reste pertinent pour la jeunesse, dans son esprit et son action, grâce à des circuits de compétitions solides dans chaque Région continentale qui tracent un chemin clair pour nos athlètes vers nos compétitions internationales. Nos fans doivent pouvoir suivre ces circuits continentaux grâce à un calendrier mondial coordonné avec un classement mondial auquel chacun peut s'identifier. En travaillant ensemble, nous pouvons renforcer et faire de nos championnats continentaux et de nos meetings d'une journée des événements incontournables pour les meilleurs athlètes de chaque Région continentale. En 2019, l'un de nos principaux objectifs a été de simplifier le Calendrier mondial et de soutenir l'organisation de meetings d'une journée de grande qualité dans le monde entier grâce au lancement de notre Circuit continental. Le Circuit continental Or qui, bien que sévèrement touché par la pandémie cette année, est un circuit solide de 10 meetings d'une journée dans lequel

nous continuerons à investir. Les principes fondamentaux définis et approuvés par le Conseil d'administration de la Ligue de diamant ont également servi de tremplin en 2019 pour créer les meilleurs meetings d'une journée dans un circuit international annuel de classe mondiale ponctué d'une finale unique à la fin de la saison.

Nous devons **construire** de meilleures structures de soutien pour nos Fédérations membres en partageant notre savoir de l'athlétisme et, plus important encore, en utilisant les ressources du siège, de nos Régions continentales et en apprenant les uns des autres, afin de soutenir et de renforcer les ambitions des Fédérations membres et les compétitions continentales. Pour être un sport fort, nos Fédérations membres du monde entier doivent être fortes. Nous devons donc tous examiner les moyens dont nous disposons pour apporter notre soutien et partager notre expertise, d'autant que nous ne sommes pas tous égaux. Ce n'est pas seulement une question d'argent, mais aussi de compétences et de renforcement des capacités. Le travail a commencé en 2020 avec la révision des subventions, des programmes et des ressources mis à la disposition des Régions continentales afin qu'elles puissent soutenir leurs Fédérations et leur fournir ce dont elles ont le plus besoin. En 2020, du fait de la pandémie, des séances d'information à l'intention des Fédérations membres ont été organisées, couvrant un large éventail de sujets, afin de faciliter l'apprentissage et le partage.

Il nous faut **construire** davantage de compétences et réunir de nouvelles ressources dans tous les domaines en rapport avec les aspects techniques et d'entraînement essentiels de l'athlétisme. Pour ce faire, il nous faut organiser davantage de formations, encourager davantage de personnes à apprendre notre métier, recruter davantage de personnes pour agrandir la famille de l'athlétisme et leur rendre hommage pour le rôle qu'elles jouent. Cela doit être une priorité pour l'ensemble du sport. Le travail que les Régions continentales ont accompli en 2019 autour du leadership féminin a porté ses fruits dans le processus électoral. J'ai été encouragé par l'ingéniosité et le dynamisme de nos Associations continentales et de nos Fédérations membres pendant la pandémie. Elles ont organisé des cours virtuels et réfléchi à des solutions de formation ; elles ont recruté et formé de nombreux acteurs de notre sport. Nous devons maintenir et renforcer cet engagement.

Construire de manière à donner une plus grande visibilité à notre sport grâce à des athlètes de haut niveau qui font activement la promotion de leur sport par le biais de leur personnalité et de leurs performances. Nos athlètes à la retraite peuvent nous aider à cet égard. Je suis d'ailleurs toujours heureux de constater que certains, une fois leur carrière d'athlète terminée, trouvent une manière de rester impliqués dans notre sport. Les Championnats du monde de Doha ont été les meilleurs Championnats jamais organisés en termes de performance collective. Cinq records du monde et six records des championnats ont été battus, 43 pays ont remporté des médailles, 21 records continentaux sont tombés et 87 records nationaux ont été établis. La qualité et la portée des performances réalisées par les athlètes issus de plus de 200 pays étaient tout simplement extraordinaires. Pendant la pandémie, la créativité et l'engagement de nos athlètes, privés d'entraînement, de voyages et de compétitions, ont permis de créer un lien encore plus étroit entre eux et leurs fans. Il est essentiel de maintenir ce niveau d'engagement pour élargir notre base d'aficionados.

En poursuivant ces efforts... nous CONSTRUIRONS NOTRE SPORT et renforcerons, à partir de la base, notre réputation de fédération sportive numéro un, avec:

- Davantage d'athlètes qui se lanceront dans l'athlétisme, car les voies seront plus claires et les récompenses financières plus intéressantes.
- Davantage de ressources et de compétences chez nos Fédérations membres, officiels techniques et entraîneurs afin de disposer des meilleures connaissances pour développer l'athlétisme de la façon dont nous le souhaitons tous.

- Davantage de personnes qui participent et suivent le sport, des terrains de jeu aux podiums.
- Davantage de partenariats qui génèrent plus de revenus, plus de possibilités d'activation et plus de possibilités médiatiques qui, à leur tour, attireront plus de fans.

Au début de l'année, nous avons élaboré le Plan stratégique de World Athletics pour les quatre prochaines années. Ce plan vous a été communiqué. Il s'appuie sur un grand nombre de sujets fondamentaux abordés lors des Congrès continentaux de l'année dernière et de notre Congrès à Doha.

Nous avons redéfini notre vision, notre mission et fixé des objectifs clairs pour stimuler la croissance de notre sport. Le tout est résumé en une page que voici. Je suis satisfait du retour que nous avons eu sur notre stratégie et je suis impatient de travailler avec vous toutes et tous sur le Plan mondial qui sera présenté au Congrès l'année prochaine. Je vous remercie pour vos efforts et votre soutien continu en ces temps particulièrement difficiles et, comme je l'ai déjà dit, même si nous sommes séparés physiquement pendant cette période, mon instinct me dit qu'en définitive, cette pandémie, au lieu de nous éloigner les uns des autres, permettra de resserrer nos liens.



Sebastian Coe
Président





STRATÉGIE POUR LA CROISSANCE 2020-2023

Notre Vision

UTILISER LA PUISSANCE ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ATHLÉTISME ET DE NOS ATHLÈTES POUR CRÉER UN MONDE PLUS SAIN ET PLUS EN FORME

Notre Mission

DÉVELOPPER

Développer l'athlétisme et le rendre pertinent dans la vie des personnes et dans celle de leurs communautés.

INSPIRER

Créer des compétitions, des événements, des programmes et des activités accessibles et attrayants à l'échelle mondiale afin que nos athlètes talentueux puissent divertir et inspirer le monde.

DIRIGER

Incarner le meilleur exemple d'une fédération sportive bien gouvernée, prenant des décisions courageuses en matière de leadership et valorisant les partenariats, pour que l'athlétisme se développe dans le monde entier.

Notre Approche.

Rendre les bonnes pratiques encore meilleures grâce à un programme d'amélioration continue et la mise en place de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes innovants.

Nos Objectifs

PARTICIPATION

Nous organiserons davantage d'événements à tous les niveaux du sport : qu'il s'agisse d'organiser davantage de compétitions d'athlétisme de calibre mondial sur tous les continents aux niveaux national, régional et international, ou de garantir qu'il y ait des opportunités pour que les enfants s'essayent à notre sport où qu'ils vivent et des campagnes pour que davantage de personnes deviennent actives grâce à la course à pied.

INDIVIDUS

Nous célébrerons, soutiendrons et développerons les personnes (entraîneurs, officiels, bénévoles et professionnels) qui jouent un rôle dans la pratique de notre sport dans le monde entier, à tous les niveaux, en offrant un accès et des moyens clairs pour toutes et tous. Nous doublerons le nombre de nouvelles personnes qui soutiennent la pratique de notre sport, que ce soit en tant qu'entraîneurs, officiels ou dans des fonctions au sein d'une Fédération membre, d'un événement ou d'un club.

FANS

Nous voulons que nos fans assistent aux performances de nos athlètes ou les regardent concourir, qu'ils apprennent à les connaître et qu'ils échangent avec eux grâce à de nouvelles plateformes et initiatives. D'ici 2024, notre objectif est d'augmenter la portée de nos diffusions, de doubler le suivi numérique et de créer une base de données d'un million de fans connus qui choisissent activement de se connecter et de s'engager avec nous et notre sport.

PARTENARIATS

En tant que sport le plus accessible au monde, nous nous appuyons sur des partenariats solides pour organiser des événements et des programmes à tous les niveaux. Nous apprécions ces partenariats et visons à doubler le nombre actuel de partenariats commerciaux et non commerciaux significatifs afin de générer de nouvelles opportunités financières et d'activation pour notre sport, nos athlètes, nos Fédérations membres et nos communautés dans le monde entier.

Nos Parties Prenantes

Les Fédérations membres, les Athlètes, les Partenaires, les Fans, nos Concitoyens et les Médias.

Nos Valeurs

Respect, Intégrité, Leadership, Engagement, Innovation, Excellence.





RAPPORT DU BUREAU EXÉCUTIF

2. Rapport du Bureau Exécutif

Le rapport couvre la période à partir du 1^{er} octobre 2019, après la mise en place de la nouvelle structure et des nouvelles attributions du Bureau exécutif (BE) conformément aux Statuts de 2019. La période du 1^{er} janvier 2019 au 25 septembre 2019 avait été présentée au Congrès de 2019 dans le Rapport du Conseil.

Dans le cadre de la nouvelle structure de gouvernance, le BE est chargé de gérer les affaires de World Athletics, en se concentrant principalement sur les aspects financiers et commerciaux. Les missions du BE et les devoirs et pouvoirs des Membres du BE sont définis dans les Articles 56 et 58 des Statuts.

Les Membres élus du BE, qui sont le Président et les quatre Vice-présidents élus lors du Congrès de 2019, ainsi que le Directeur général (en qualité de membre du BE sans droit de vote), ont entamé leur mandat le 1^{er} octobre 2019.

Le processus de recrutement et de sélection des candidats pour les trois postes de Membre désigné du BE a débuté le 2 août 2019, sous la direction du Panel des nominations du BE (EBAP), composé de Gordon Orlikow comme Responsable, du Président Sebastian Coe et du Membre du Conseil Nawal El Moutawakel. Un dossier de candidature a été communiqué à toutes les Fédérations membres et un appel à candidatures a également été publié sur le site Internet de World Athletics, la date limite de dépôt des candidatures ayant été fixée au 13 septembre 2019. À l'issue d'un processus de sélection rigoureux et des entretiens, le Panel des nominations au BE a identifié et formulé des recommandations en vue de nommer les trois Membres désignés du BE afin de compléter les compétences, l'expertise et tenir compte de la répartition en termes de genre et géographique des Membres élus du BE.

Lors de leur réunion du 20 novembre 2019, les cinq Membres élus du BE ont approuvé les nominations des trois Membres désignés du BE. Le Bureau exécutif au complet est composé ainsi :

- Sebastian COE (GBR), Président
- Sergey BUBKA (UKR), Premier vice-président
- Geoff GARDNER (NFI), Vice-président
- Ximena RESTREPO (CHI), Vice-présidente
- Nawaf AL SAUD (KSA), Vice-président
- Abby HOFFMAN (CAN), Membre désignée
- Hasan ARAT (TUR), Membre désigné
- Sunil SABHARWAL (USA), Membre désigné
- Jon RIDGEON (GBR), Directeur général (membre de droit, sans droit de vote)

Le mandat du nouveau Bureau exécutif, d'une durée de quatre ans, prend fin au début de la première réunion du Conseil tenue après la réunion du Congrès électoral de 2023 (pour les Membres élus du BE) et jusqu'à la conclusion de la première réunion du Conseil suivant la réunion du Congrès électoral de 2023 (pour les Membres désignés du BE).

D'autres décisions principales prises par le BE lors de la réunion du 20 novembre 2019 sont résumées à la page suivante.

Dossier	Décision
Comités du Bureau exécutif	Le BE a approuvé la recommandation formulée par l'ancienne Commission Audit et Finances de créer, dans un premier temps et dès que possible, deux comités (un Comité d'audit, des risques et des finances ainsi qu'un Comité des rémunérations) puis d'examiner à l'avenir la possibilité d'en établir d'autres (comme la scission de l'audit et des risques) si cela était jugé nécessaire.
Budget 2020	Le BE a approuvé le budget au titre de l'année 2020, le plan d'action annuel pour parvenir à un budget équilibré et les projections sur trois ans.

Le BE a tenu sa première réunion plénière le 25 janvier 2020, à l'occasion de laquelle tous les membres du BE ont été intronisés. Les missions prioritaires du BE pour 2020 portent sur l'élaboration du Plan stratégique 2020-2023 de World Athletics, en collaboration avec le Siège social de World Athletics, qui a été approuvé par le Conseil en juin 2020; sur la mise en place des Comités du BE et la nomination de

leurs membres; sur la confirmation de nouveaux partenariats commerciaux, notamment avec Pinsent Masons; et sur la supervision des questions financières, y compris les critères et le processus d'octroi des subventions.

Des informations détaillées concernant le Bureau exécutif sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).





IAAF World Athle

DOHA

باب القوي - الدوحة

atics Championships

2019

بطولة العالم للألعاب

RAPPORT DU CONSEIL

3.1 Gouvernance et affiliation

Conseil

En 2019, le Conseil a continué d'œuvrer dans l'objectif de faire figurer l'athlétisme parmi les quatre premiers sports d'ici 2020. Au cours de son mandat de quatre ans (2015-2019), le Conseil s'était tout d'abord concentré sur le processus de réforme de la gouvernance et de l'intégrité. Au cours de l'année 2019, il s'est davantage attaché à exploiter la plate-forme que les réformes ont mise en place pour innover, faire évoluer et faire croître l'athlétisme, notamment en ce qui concerne les compétitions et l'élaboration d'un calendrier mondial cohérent ainsi que la consolidation des partenariats existants et l'établissement de nouveaux.

Les Membres du Conseil dont la liste figure ci-dessous étaient en fonction jusqu'au Congrès électoral et aux Championnats du monde d'athlétisme qui se sont tenus en 2019 à Doha.

Sebastian COE	(GBR)	Président
Sergey BUBKA	(UKR)	Premier vice-président
Dahlan AL-HAMAD	(QAT)	Vice-président
Hamad KALKABA MALBOUM	(CMR)	Vice-président
Alberto JUANTORENA DANGER	(CUB)	Vice-président
José María ODRIÓZOLA	(ESP)	Trésorier
Roberto GESTA DE MELO	(BRA)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Sud
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAR)	Membre individuel
Abby HOFFMAN	(CAN)	Membre individuel
Anna RICCARDI	(ITA)	Membre individuel
Pauline DAVIS-THOMPSON	(BAH)	Membre individuel
Geoff GARDNER	(NFI)	Membre, Représentant continental pour l'Océanie
Sylvia BARLAG	(NED)	Membre individuel
Ahmad AL KAMALI	(UAE)	Membre individuel
Bernard AMSALEM	(FRA)	Membre individuel
Zhaocai DU	(CHN)	Membre individuel
Victor LOPEZ	(PUR)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes
Hiroshi YOKOKAWA	(JPN)	Membre individuel
Stephanie HIGHTOWER	(USA)	Membre individuel
Antti PIHLAKOSKI	(FIN)	Membre individuel
Adille SUMARIWALLA	(IND)	Membre individuel
Nawaf AL SAUD	(KSA)	Membre individuel
Svein Arne HANSEN	(NOR)	Membre, Représentant continental pour l'Europe
Vivian GUNGARAM	(MRI)	Membre, Représentant continental pour l'Afrique

En outre, Iñaki Gómez (CAN), en qualité de Président de la Commission des athlètes, a intégré le Conseil en mars 2018 en tant que membre sans droit de vote, et ce jusqu'au 1^{er} octobre 2019.

Les membres suivants n'ont pas participé aux réunions du Conseil en 2019 : Mikhail Butov (RUS) du fait de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme; Frank Fredericks (NAM) en raison de sa suspension provisoire dans l'attente des conclusions de l'enquête de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme et des enquêtes pénales de la France et du CIO; et Karim Ibrahim (MAS) (en tant que Représentant continental pour l'Asie) qui n'a pas pu exercer ses fonctions de Membre du Conseil, car il a été déclaré inéligible par le Panel de vérification en août 2018 et son appel rejeté par le Tribunal arbitral du sport en février 2019.

À l'issue du Congrès électoral, qui s'est tenu les 25 et 26 septembre 2019, les Membres du Conseil suivants sont en fonction pour un mandat de quatre ans jusqu'au Congrès électoral de 2023.

Sebastian COE	(GBR)	Président
Sergey BUBKA	(UKR)	Premier vice-président
Geoff GARDNER	(NFI)	Vice-président
Nawaf AL SAUD	(KSA)	Vice-président
Ximena RESTREPO	(COL)	Vice-présidente
Alberto JUANTORENA DANGER	(CUB)	Membre individuel
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAR)	Membre individuel
Abby HOFFMAN	(CAN)	Membre individuel
Dahlan AL HAMAD	(QAT)	Membre, Représentant continental pour l'Asie
Hamad KALKABA MALBOUM	(CMR)	Membre, Représentant continental pour l'Afrique
Anna RICCARDI	(ITA)	Membre individuel
Sylvia BARLAG	(NED)	Membre individuel
Hiroshi YOKOKAWA	(JPN)	Membre individuel
Antti PIHLAKOSKI	(FIN)	Membre individuel
Adille SUMARIWALLA	(IND)	Membre individuel
Svein Arne HANSEN	(NOR)	Membre, Représentant continental pour l'Europe
Nan WANG	(CHN)	Membre individuel
Willie BANKS	(USA)	Membre individuel
Raul CHAPADO	(ESP)	Membre individuel
Dobromir KARAMARINOV	(BUL)	Membre individuel
Beatrice AYIKORU	(UGA)	Membre individuel
Mike SANDS	(BAH)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes
Helio GESTA DE MELO	(BRA)	Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Sud
Robin Sapong EUGENIO	(NMI)	Membre, Représentant continental pour l'Océanie
Renaud LAVILLENIE	(FRA)	Membre, Président de la Commission des athlètes
Valerie ADAMS	(NZL)	Membre, Représentante de la Commission des athlètes

Lors de sa réunion du 20 novembre 2019, la Commission des athlètes a élu Renaud Lavillenie à la présidence de la Commission, et Dame Valerie Adams à la vice-présidence. Le Conseil a confirmé leur nomination en tant que représentants de la Commission des athlètes siégeant au Conseil et disposant d'un droit de vote à part entière.

Robin Sapong Eugenio a été élu Président de l'Association océanienne d'athlétisme (OAA) le 16 décembre 2019. L'OAA a organisé un congrès extraordinaire et des élections en raison de la vacance créée par la démission le 1^{er} octobre 2019 de Geoff Gardner en tant que Président continental, après son élection au poste de Vice-président de World Athletics.

Le Conseil pour le mandat 2019-2023 est composé de 31 % de femmes (au-dessus de l'exigence minimale de sept femmes sur 26 membres) soit une augmentation de 22 % de représentation féminine par rapport au mandat 2015-2019.



RÉUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil s'est réuni à cinq reprises en 2019 :

- 216^e réunion du Conseil, 10 et 11 mars 2019 à Doha, Qatar
- 217^e réunion du Conseil, 8 et 9 juin 2019 à Monaco
- 218^e réunion du Conseil, 23 septembre 2019 à Doha, Qatar
- 219^e réunion du Conseil, le 1^{er} octobre 2019 à Doha, Qatar
- 220^e réunion du Conseil, 22 et 23 novembre 2019, à Monaco

La réunion du Conseil tenue le 23 septembre 2019 était l'ultime réunion du mandat de quatre ans du Conseil élu en 2015.

La réunion du Conseil tenue le 1^{er} octobre 2019 était la première réunion du Conseil nouvellement élu par le Congrès le 25 septembre 2019. Lors de sa réunion du 1^{er} octobre, le Conseil a élu Sergey Bubka au poste de Premier vice-président et a désigné Abby Hoffman au poste de Membre du Conseil (membre sans droit de vote) siégeant au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA). Antti Pihlakoski a été nommé au poste de Membre du Conseil siégeant au Panel de nomination au Bureau de l'UIA.

Outre les réunions officielles du Conseil, une séance d'information a été organisée avant chaque réunion afin de présenter des informations détaillées et de permettre une discussion plus approfondie sur des sujets pertinents tels que le format de la Ligue de diamant, la coordination du calendrier mondial et les Courses sur route à label. Une session d'intronisation destinée au nouveau Conseil a eu lieu en amont de la 220^e réunion du Conseil. En plus des réunions en personne, le Conseil a aussi pris des décisions par courrier électronique au besoin, pour faciliter l'avancée des dossiers et de respecter les échéances selon le cas.

Les décisions clés prises par le Conseil et leur mise en œuvre ultérieure par le Siège sont résumées dans les sections respectives du présent Rapport annuel.

52^e Congrès

Le 52^e Congrès a eu lieu les 25 et 26 septembre 2019 à Doha.

L'Ordre du jour du Congrès, tel qu'il avait été approuvé par le Conseil, ainsi que tous les rapports et documents pertinents furent diffusés aux Fédérations membres le 25 juillet 2019 puis présentés lors de la réunion du Congrès. Résumé des principales décisions prises par le Congrès :

- Élections du Président, des Vice-présidents et des Membres du Conseil à titre individuel
- Amendements des Statuts de World Athletics
- Suspension de la Fédération russe d'athlétisme
- Attribution des titres de membre honoraire à vie et remise des distinctions telles que l'ordre du mérite, la plaque du mérite et l'épinglette de vétéran
- Nominations au sein des instances indépendantes (Bureau de l'UIA, Panel de vérification et Tribunal disciplinaire) et nominations des auditeurs (pour les audits financier et non financier).

Les titres et récompenses énumérés ci-dessous ont été décernés par le Congrès sur recommandation du Conseil.

Le titre de Membre personnel honoraire à vie a été décerné aux anciens membres du Conseil suivants :

- Roberto Gesta De Melo (BRA) (élu pour la première fois en 1991)
- José Maria Odriozola (ESP) (élu pour la première fois en 1999)
- Pauline Davis Thompson (BAH) (élue pour la première fois en 2007)

L'Ordre du mérite, décerné en reconnaissance de services rendus à World Athletics et à l'athlétisme, a été attribué comme suit :

- L'Ordre du mérite d'or, à S.A. l'Émir Sheikh Tamim bin Hamad Al Thani du Qatar
- L'Ordre du mérite d'argent, à Victor Lopez (PUR), Roberto Gesta de Melo (BRA) et José Maria Odriozola (ESP)

Liste des récipiendaires de la Plaque du mérite et de l'Épinglette de vétéran décernés par le Congrès sur recommandation du Conseil (sur la base des nominations émanant des Associations continentales) :

PLAQUE DU MÉRITE

- M. Abdeslam AHIZOUNE (MAR) Afrique
- Général Dahlan AL HAMAD (QAT) Asie
- M. José Luis DE CARLOS (ESP) Europe
- M. Adrian LORDE (BAR) Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes
- M. Filimoni VULI WAQA (FIJ) Océanie
- M. Juan Alberto SCARPIN (ARG) Amérique du Sud

ÉPINGLETTE DE VÉTÉRAN

- M. Ammar BOURAS (ALG) Afrique
- M. Jillo DUBE (ETH) Afrique
- Mme Maria WHOPHILL (NGR) Afrique
- M. Duan SHIJE (CHN) Asie
- M. Yukio SEKI (JPN) Asie
- Mme P.T. USHA (IND) Asie
- M. Nick DAVIS (IRL) Europe
- M. Toralf NILSSON (SWE) Europe
- Mme Gabriela SZABO (ROU) Europe
- M. Ronald CARTWRIGHT (BAH) Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes
- Mme Xiomara LARIOS (NCA) Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes
- Mme Lorna ROGERS (AIA) Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes
- M. Robin Sapong EUGENIO (NMI) Océanie
- Mme Josephine PINTO (GUM) Océanie
- M. Daniel VINCENTE (PYF) Océanie
- M. Juan Luis CARTER BELTRÁN (CHI) Amérique du Sud
- M. Manuel Estuardo BRAVO CALDERON (ECU) Amérique du Sud
- M. Aubrey HUTSON (GUY) Amérique du Sud





Les Trophées de World Athletics

À l'occasion de la remise des Trophées de World Athletics qui s'est déroulée le 23 novembre 2019, à Monaco, les athlètes suivants ont été récompensés pour leur prouesses en 2019 :

- Athlète masculin de l'année - Eliud Kipchoge
- Athlète féminin de l'année - Dalilah Muhammad
- Meilleur espoir masculin - Selemon Barega
- Meilleur espoir féminin - Yaroslava Mahuchikh

Au cours de cette cérémonie de remise des trophées, les personnes figurant ci-dessous ont également été récompensées pour leur contribution à l'athlétisme, dans les catégories suivantes :

- Prix d'excellence pour les entraîneurs - Brother Colm O'Connell
- Prix du fair-play international - Braima Sunca Dabo
- Prix du Président - Vikki Orvice
- Femme de l'année - Derartu Tulu
- Photographie de l'année en athlétisme - Felix Sanchez Arrazola



Affiliation

OBLIGATIONS DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Chaque année, il est procédé au suivi du respect par les Fédérations membres de leurs obligations. En 2019, les Fédérations membres suivantes n'ont pas rempli leurs obligations de membre :

Fédération membre	Obligation non respectée
AFG	Le Rapport annuel 2018 n'a pas été soumis à la date limite du 31 mars 2019. L'Association afghane d'athlétisme a par la suite régularisé la situation après notification par le Directeur général de World Athletics.
GAB	Le Rapport annuel 2018 n'a pas été soumis à la date limite du 31 mars 2019. La Fédération gabonaise d'athlétisme n'ayant pas régularisé le manquement constaté et n'ayant répondu à aucune correspondance de World Athletics, le Conseil a approuvé la mesure de suspension du droit d'assister, de prendre la parole et de voter au Congrès de 2019. Une mise en garde a également été émise. Le siège de World Athletics, avec l'aide de la Confédération africaine d'athlétisme, a ensuite vu le rétablissement de la communication et des activités de la Fédération au Gabon.

FÉDÉRATION RUSSE D'ATHLÉTISME

En vertu de la décision du Congrès en août 2017 d'approuver la suspension de la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) jusqu'à ce que les critères de vérification et les conditions de réintégration fixés par l'Équipe de travail sur la Russie soient pleinement respectés, le Conseil a reçu à chacune de ses réunions un rapport de Rune Andersen, le Président de l'Équipe de travail indépendante chargée de la question russe, sur les progrès réalisés au regard des critères et conditions fixés. Tous les rapports ont été communiqués aux Fédérations membres et publiés sur le site Internet de World Athletics.

Lors de chaque réunion du Conseil en 2019, sur la base des rapports d'avancement et des recommandations formulées par l'Équipe de travail, le Conseil a approuvé à l'unanimité de ne pas réintégrer la RusAF. Sur la base des présentations de la RusAF et de l'Équipe de travail sur la Russie, le Congrès a approuvé, le 25 septembre 2019, la proposition du Conseil soumise au Congrès de ne pas réintégrer la RusAF et de maintenir sa suspension jusqu'à ce que le Conseil décide que toutes les conditions de réintégration, comme établies par le Conseil de temps à autre, ont été remplies.

En novembre 2019, l'Unité d'Intégrité de l'athlétisme (UIA) a porté des accusations à l'encontre de la RusAF. En effet, l'UIA a accusé la RusAF d'entrave à une enquête et a provisoirement suspendu plusieurs hauts responsables de la RusAF pour

faux et complicité. En conséquence, le Conseil a approuvé à l'unanimité la recommandation de l'Équipe de travail sur la Russie de suspendre immédiatement le processus de réintégration de la RusAF dans l'attente du dénouement des accusations portées à son encontre. Il a également été convenu que l'Équipe de travail sur la Russie et le Comité consultatif antidopage procèdent à l'examen du mécanisme relatif au statut d'Athlète neutre autorisé (ANA). En outre, compte tenu des accusations, ces deux instances ont pour mission d'émettre des recommandations quant à la pertinence de ce mécanisme, s'il peut ou doit être poursuivi, et, dans l'affirmative, sous quelle forme. Le processus ANA a été suspendu en attendant l'issue de cet examen. L'Équipe de travail a également reçu le mandat de formuler des recommandations au Conseil quant aux sanctions à appliquer à l'encontre de la RusAF s'il est établi que la RusAF a failli à ses obligations en vertu des Règles antidopage, puis s'il faut demander au Congrès d'envisager son exclusion de World Athletics.

En mars 2020, il a été établi que la RusAF avait enfreint les Règles antidopage de World Athletics et, en conséquence, le Conseil a adopté un ensemble de sanctions à l'encontre de la RusAF, dont une amende de 10 millions de dollars US, dont 5 millions de dollars étaient payables avant le 1^{er} juillet 2020. Le 30 juillet 2020, du fait du non-paiement de l'amende, le Conseil a approuvé à l'unanimité la recommandation du Groupe de travail de recommander au Congrès d'exclure la RusAF de

World Athletics si elle ne remplissait pas certaines conditions, notamment en effectuant les paiements en souffrance (l'amende de 5 millions de dollars et les frais de 1,31 million de dollars) avant le 15 août 2020. Les paiements ont été reçus avant la date limite, donc la première des conditions fixées par l'Équipe spéciale a été entièrement remplie. Le détail de ces conditions est [présenté ici](#).

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Dans le droit fil des réformes de gouvernance et d'intégrité approuvées par le Congrès en décembre 2016, les nouveaux Statuts sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

En accord avec les nouveaux Statuts, les nouvelles Règles de gouvernance sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Celles-ci décrivent les processus et procédures associés aux nouvelles structures de gouvernance de World Athletics, notamment pour le nouveau Conseil, le Bureau exécutif et les Commissions.

Un nouveau Livre des réglementations a été approuvé et diffusé fin 2019. Il regroupe, pour une consultation efficace, l'ensemble des Règles et Règlements de World Athletics. Le Livre, qui est disponible sur le site Internet en [clicquant ici](#), comporte plusieurs tomes :

- Sommaire, Règles d'interprétation, Définitions d'application générale
- Tome A : Les Statuts
- Tome B : Organisation
- Tome C : Compétitions
- Tome D : Intégrité et questions disciplinaires
- Tableau des équivalences des Règles

Les Statuts de 2019, tels qu'amendés par le Congrès de 2019, toutes les Règles et Règlements nouveaux ou modifiés approuvés par le Conseil en 2019 (tels qu'énumérés ci-dessous), ont été communiqués aux Fédérations membres par circulaire et inclus dans le nouveau Livre des réglementations.

- Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
- Règles de l'UIA relatives aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (sans lien avec le dopage)
- Règles de candidature à l'organisation d'une compétition

- Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
- Règles relatives aux litiges et procédures disciplinaires
- Règlement de qualification des athlètes transgenres et panel d'experts médicaux
- Règles de gouvernance
- Code de conduite en matière d'intégrité
- Règles et Règlement sur le marketing et la publicité
- Règlement du Challenge de marche
- Règles du Congrès
- Règles techniques
- Règles de vérification d'éligibilité

Résumé des principaux amendements :

- Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme
 - Ajout d'une nouvelle alinéa (4.4) pour faire suite à l'approbation par le Congrès d'ajouter deux postes de Membre indépendant au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.
- Règles de candidature à l'organisation d'une compétition
 - Inclusion dans ces Règles des principes, critères, procédures et délais pour la sélection d'une Région continentale privilégiée en vue de l'organisation des Championnats du monde et les Championnats du monde en salle de World Athletics.
- Règles d'éligibilité pour les athlètes transgenres
 - Nouveau Règlement de qualification des athlètes transgenres à compter du 1^{er} octobre 2019. Ce nouveau Règlement remplace le Règlement régissant l'éligibilité des athlètes qui ont subi une réaffectation sexuelle pour participer à une compétition féminine (2011) et a été rédigé pour s'aligner sur le Règlement régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes présentant des différences de développement sexuel). Les mises à jour reflètent les normes médicales et le cadre juridique actuels.
- Règles et Règlement sur le marketing et la publicité
 - Modifications des Règles et Règlement sur le marketing et la publicité afin de permettre et de définir les conditions dans lesquelles les Fédérations membres peuvent faire figurer le logo de leurs sponsors nationaux sur les tenues de compétition.

- Règles du Congrès
 - Modifications des Règles pour refléter les procédures pour le Congrès électoral de 2019. Une note explicative précisant le processus de vote et des élections a été distribuée à toutes les Fédérations membres.
- Règles techniques
 - Les modifications des Règles techniques des Règles de compétition ont été approuvées par le Conseil en mars 2019 (avec effet immédiat) et en juin 2019 pour entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2019. Les amendements ont été communiqués aux Fédérations membres et inclus à la section C2.1 du Livre des réglementations.
- Autres questions liées aux réglementations
 - Les Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, le Code de conduite en matière d'intégrité, les Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites (violations sans lien avec le dopage), les Règles du Tribunal disciplinaire, ainsi que les Règles de procédure du Code d'éthique ont été modifiées pour permettre le transfert à l'UIA des affaires dont était saisi le Bureau d'éthique de manière à donner à l'UIA la compétence légale d'enquêter sur ces affaires, de décider s'il y a lieu de les poursuivre et, dans l'affirmative, de saisir le Tribunal disciplinaire. Le Bureau d'éthique a été dissous le 31 mars 2020.

NOMINATIONS AU SEIN DES INSTANCES DE WORLD ATHLETICS

En 2019, le Conseil a approuvé les nominations suivantes au sein des organes indépendants de World Athletics.

Organe de gouvernance ou organe indépendant de World Athletics	Composition et nominations	Durée du mandat
Panel de nomination	Gordon Orlikow (CAN), Responsable Vijay Makhani (MRI), Membre Chantal Brunner (NZL), Membre Catherine Thyra Forde (TTO), Membre Sebastian Coe (GBR), Président	Du 1 ^{er} avril 2019 jusqu'à la clôture du Congrès de 2023
Panel de sélection	Carlota Castrejana Fernandez (ESP)*, Membre Leanne O'Leary (NZL/GBR), Membre	Du 1 ^{er} octobre 2019 jusqu'à la clôture du Congrès de 2023
Panel de nomination au Bureau exécutif	Gordon Orlikow (CAN), Responsable et Membre indépendant Nawal El Moutawakel (MAR), Membre du Conseil Sebastian Coe (GBR), Président	Du 1 ^{er} octobre 2019 jusqu'à la clôture du Congrès de 2023
Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité	Andrew Simpson (GBR), Membre indépendant Antti Pihlakoski (FIN), Membre du Conseil	Du 1 ^{er} octobre 2019 jusqu'à la première réunion du Conseil après le Congrès de 2023

*A ensuite démissionné après avoir été nommée à la Commission de la gouvernance

En outre, le Congrès a approuvé la nomination des présidents et des membres des organes indépendants suivants :

- Tribunal disciplinaire
- Panel de vérification
- Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (sur la base des recommandations au Congrès émises par le Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme)

Les rapports de 2019 des organes indépendants susmentionnés ont été communiqués aux Fédérations membres le 30 juillet 2020. De plus amples informations sur ces organes et sur leurs membres sont disponibles sur le site Internet : [veuillez cliquer ici](#).

3.2 Compétition et événements

Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS)

Les compétitions suivantes de la Série mondiale ont été organisées en 2019 :

Date	Compétition de la Série mondiale	Lieu
30 mars 2019	Championnats du monde de cross-country de World Athletics	Aarhus, Danemark
11-12 mai 2019	Relais mondiaux de World Athletics	Yokohama, Japon
Du 27 septembre au 6 octobre 2019	Championnats du monde de World Athletics	Doha, Qatar

Ci-dessous, un résumé des principales statistiques et des faits saillants de ces compétitions :

- **Championnats du monde de cross-country de World Athletics Aarhus 2019**
 - 58 FM + Équipe des athlètes réfugiés (ART)
 - Nombre de spectateurs : 10 000
 - Un parcours innovant et exigeant qui ouvre la voie à de futures compétitions de cross country
 - Une course de masse a été incluse et organisée avec succès
- **Relais mondiaux de World Athletics Yokohama 2019**
 - 42 FM + ART
 - Nombre de spectateurs : 36 150
 - Deux nouvelles épreuves ont été ajoutées au programme : le relais mixte 2x2x400m et le relais de haies navette mixte
 - Première opération de production télévisuelle à distance par World Athletics Productions
- **Championnats du monde de World Athletics Doha 2019**
 - 204 FM + Athlètes neutres autorisés + ART
 - Nombre de spectateurs : 208 304
 - Les meilleurs championnats du monde d'athlétisme jamais organisés en termes de performances :
 - » 3 records du monde
 - » 2 records du monde U20
 - » 6 records des championnats
 - » 21 records continentaux
 - » 87 records nationaux
 - Grand succès en matière d'innovation dans la présentation de l'événement, y compris le mapping vidéo.
 - Nouveaux graphismes TV



FUTURES COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME

En 2019, l'organisation des compétitions de la Série mondiale a été attribuée par le Conseil aux Fédérations membres et aux villes hôtes suivantes :

Date	Compétition de la Série mondiale	Lieu
20 mars 2021*	Championnats du monde de cross-country de World Athletics	Bathurst, Australie
1-2 mai 2021	Relais mondiaux de World Athletics	Silésie, Pologne
2022	Championnats du monde en salle de World Athletics	Belgrade, Serbie
27 mars 2022	Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics	Yangzhou, Chine

*Cette compétition a par la suite été reportée en raison de la pandémie de COVID-19.

Les dates des Championnats du monde d'athlétisme à Budapest, en Hongrie, ont été approuvées; ils auront lieu du 19 au 27 août 2023.

Le Conseil a également convenu d'établir un nouveau processus pour soutenir les Comités d'organisation locaux (COL) et de renforcer le mécanisme de suivi et d'évaluation des progrès et des rapports d'étape des COL au Conseil, par la création d'une Équipe d'évaluation des Championnats du monde de World Athletics. L'équipe d'évaluation sera mise en place pour tous les futurs Championnats du monde d'athlétisme à compter de Budapest 2023.

PROCÉDURES DE QUALIFICATION ET HORAIRES DE COMPÉTITION

Les procédures de qualification et/ou les horaires des compétitions suivantes de la Série mondiale ont été approuvés par le Conseil. Des informations détaillées ont ensuite été communiquées aux Fédérations membres et publiées sur le site Internet :

- Championnats du monde en salle de World Athletics, [Nanjing 2020](#)
- Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics, [Gdynia 2020](#)
- Championnats du monde de marche par équipes, [Minsk 2020](#)
- Championnats du monde U20, [Nairobi 2020](#)

Un ensemble de principes pour l'élaboration des horaires des compétitions de la Série mondiale a été approuvé par le Conseil et sera utilisé par la Commission des compétitions en sa qualité d'instance responsable de l'établissement de l'horaire des futures compétitions.

En outre, le système de qualification et les minima ont été approuvés pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020. Le système vise à accroître les chances pour les athlètes de réaliser les minima par le prolongement de la période de qualification de deux mois pour la plupart des disciplines (à compter du 1^{er} mai 2019). Il vise également à atteindre 50 % des nombres cibles pour chaque discipline par le biais des minima et les 50 % restants par le biais du Classement mondial. Ce système a ensuite été révisé du fait du report des Jeux olympiques à 2021, sur la base des mêmes principes.

MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE COMPÉTITION

Nouveaux programmes de compétition convenus pour les futures compétitions de la Série mondiale :

- Championnats du monde d'athlétisme U20 de 2020 : ajout d'un relais 4x400m mixte et le remplacement du 10 000m masculin par le 3000m (afin que les mêmes distances soient au programme pour les deux sexes);
- Relais mondiaux de 2021 : maintien des épreuves mixtes de 2x2x400m et de relais de haies navette (comme il ne s'agit pas d'épreuves comptant pour les records du monde, un seul faux départ sera autorisé dans chacune d'entre elles, comme dans les épreuves combinées).

Au terme d'une importante consultation menée par le Comité de marche, le Conseil a convenu en mars 2019 de la nécessité de modifier le programme de compétition pour la marche athlétique afin de protéger et de promouvoir la discipline dans les grands championnats internationaux ainsi que de la rendre davantage attrayante auprès d'un public nouveau et jeune.

Plus précisément :

- Le maintien d'une discipline à quatre médailles et l'équité entre les sexes avec deux épreuves masculines et deux épreuves féminines pour toutes les grandes compétitions internationales;
- La poursuite du développement du système de contrôle électronique de marche (c.-à-d. la technologie de puce électronique dans la semelle) afin de tester et de valider la technologie en compétition en 2020;
- L'organisation de deux des épreuves suivantes : 10km, 20km, 30km ou 35km à partir de 2022.

Le Conseil a ensuite convenu que les distances pour les épreuves de marche athlétique devraient être le 20km et 35km étant donné les avancées limitées concernant la technologie de la semelle nécessaire pour valider la distance de 10km. Aucun autre investissement ne sera réalisé dans la technologie des semelles, étant donné l'absence d'intérêt commercial crédible et de modèle commercial viable.

La possibilité d'inclure une épreuve hors stade, comme un cross-country aux Jeux olympiques de 2024 à Paris est à l'étude. L'étude portera sur l'adéquation avec le quota actuel d'athlètes, l'impact sur d'autres épreuves et disciplines et la manière dont les infrastructures pourraient être partagées avec d'autres sports olympiques.

Meetings d'une journée

En 2019, l'un des principaux objectifs a été de simplifier le calendrier mondial et de soutenir la tenue de meetings d'une journée de grande qualité à travers le monde.

LIGUE DE DIAMANT

Le Conseil a approuvé les principes fondamentaux définis et approuvés par le Conseil d'administration de la Ligue de diamant et les directeurs de meeting de la Ligue de diamant lors de leur Assemblée générale en février 2019, l'objectif étant de rassembler les meilleurs meetings d'une journée dans le cadre d'un circuit international annuel de haut niveau, à partir de 2020.

Ces principes établis sont les suivants :

- Inclusion des 12 meilleurs meetings (selon des critères établis);
- Débouché sur une seule finale à la fin de la saison;
- 24 disciplines de base (12 pour hommes et 12 pour femmes), la plus longue épreuve étant le 3000 mètres;
- Diffusion de chaque meeting à l'échelle mondiale dans le cadre d'un événement télévisé de 90 minutes au rythme plus soutenu;
- Dates étalées de manière plus uniforme sur l'ensemble de la saison;
- Accent sur l'innovation autour des événements hors stade / en centre-ville et dans les stades, ce qui permettra aux fans d'être au plus près de l'action.

En raison de la pandémie de COVID-19 et de la perturbation du programme de compétition, les décisions ci-dessus n'ont finalement pas été mises en œuvre en 2020.

En 2019, 973 athlètes de 90 Fédérations membres ont participé aux 14 meetings de la Ligue de diamant. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet. Veuillez [cliquer ici](#) pour les consulter.

CIRCUIT CONTINENTAL

Le Conseil a approuvé le format du Circuit continental de World Athletics, une nouvelle série regroupant les meilleurs meetings d'une journée au monde hors Ligue de diamant. Ce Circuit continental, composé de meetings d'athlétisme du monde entier, est décliné en trois niveaux (Or, Argent et Bronze), selon la qualité de la compétition et les primes offertes par le meeting.

World Athletics soutient l'investissement dans les meetings de niveau Or aux fins d'accroître le nombre de possibilités de compétition de grande qualité, et de mettre en valeur les meilleurs athlètes de toutes les disciplines. En outre, l'objectif est de permettre à un plus grand nombre d'athlètes de remporter des primes et des points de classement mondial et de rehausser leur visibilité. Les Associations continentales seront responsables de la gestion des compétitions de statut Argent et Bronze, soit jusqu'à 100 meetings à travers le monde.

Les dates et le programme des meetings de l'édition 2020 de la Ligue de diamant et du Circuit continental ont été publiés à la fin 2019 mais ont été fortement affectés par la pandémie de COVID-19. Des informations sur les meetings d'une journée sont disponibles sur le site Internet (en [cliquant ici](#) pour la Ligue de diamant et en [cliquant ici](#) pour le Circuit continental).

CIRCUIT MONDIAL EN SALLE

En 2019, 589 athlètes de 73 Fédérations membres ont participé au Circuit mondial en salle. Le circuit était composé de six meetings : Birmingham (GBR), Boston (USA), Düsseldorf (GER), Karlsruhe (GER), Madrid (ESP) et Torún (POL). Les vainqueurs des disciplines comptant pour le classement en 2019 se sont automatiquement qualifiés pour les Championnats du monde en salle de World Athletics à Nanjing avec une invitation privilégiée (wild card). Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet en [cliquant ici](#).

CHALLENGE DE MARCHÉ

En 2019, 395 athlètes de 44 Fédérations membres ont participé au Challenge de marche. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet en [cliquant ici](#). Le Challenge comprenait quatre Meetings individuels à permis et des occasions supplémentaires de marquer des points dans six autres compétitions. Les modifications suivantes au Règlement du Challenge de marche ont été approuvées par le Conseil en juin 2019 :

- Seules les compétitions de la catégorie A (compétitions de la Série mondiale d'athlétisme et les Jeux olympiques) et de la catégorie B (meetings de marche à permis) pourront compter pour le classement général du Challenge ;
- Les athlètes doivent participer à au moins deux compétitions comptant pour le classement du Challenge pour être éligibles à la prime globale du Challenge de marche.

CHALLENGE DES ÉPREUVES COMBINÉES

En 2019, le challenge comprenait cinq meetings individuels à permis et des possibilités supplémentaires de marquer des points lors de quatre autres compétitions auxquelles 193 athlètes issus de 36 Fédérations membres ont participé. Un nouveau meeting à Arona (Tenerife, ESP) a rejoint le Circuit. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

CHALLENGE DU LANCER DE MARTEAU

En 2019, neuf meetings ont attribué des points pour le Challenge du lancer de marteau 2019. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

Les vainqueurs des trois Challenges susmentionnés se sont automatiquement qualifiés pour les Championnats du monde de World Athletics, Doha 2019 avec une invitation privilégiée (wild card).

Calendrier mondial

À compter de 2021, les dates du calendrier mondial seront entièrement coordonnées. Pour ce faire, deux créneaux seront prévus par an pour les championnats nationaux pendant la saison estivale de l'hémisphère nord. En dehors des années olympiques, ces créneaux dureront de trois à six semaines avant les Championnats du monde d'athlétisme ou autre grand événement mondial. Lors des années olympiques, ces créneaux dureront de cinq à huit semaines avant le début des compétitions d'athlétisme aux Jeux olympiques.

Des sanctions, telles que la non-reconnaissance des résultats pour le classement mondial, peuvent être appliquées si des Championnats nationaux devaient être organisés en dehors des périodes fixées. Des sanctions similaires peuvent être imposées si d'autres événements ne respectent pas les principes du calendrier mondial. Le cadre et les principes du calendrier mondial commenceront par une année pilote en 2021 pour un déploiement complet et une mise en œuvre en 2022. Tout au long de l'année pilote, le processus global sera examiné en consultation avec les parties prenantes.

Les dates figurant dans le tableau à la page suivante, ont été confirmées comme plages réservées aux Championnats nationaux Senior en plein air pour 2021 et 2022.

Grandes Compétitions mondiales	2021	2022
	Jeux olympiques de Tokyo 2020	Championnats du monde de World Athletics, Oregon21
Dates des compétitions	30 juillet – 8 août	15-24 juillet
1 ^{re} plage pour les Championnats nationaux	5-6 juin	25-26 juin
2 ^e plage pour les Championnats nationaux	26-27 juin	-

**Les dates ci-dessus ont été révisées pour s'adapter aux nouvelles dates des Jeux olympiques et des Championnats du monde de World Athletics reportés.*

Courses sur route à label

En 2019, le programme des Courses sur route à label comprenait 136 courses (ces courses ont été organisées dans 44 pays/territoires dans les six Régions continentales). Entre 2018 et 2019, le nombre de courses dans le programme a augmenté de 23 %, l'Asie et l'Afrique étant les grands moteurs de la croissance. Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

L'introduction d'un nouveau programme antidopage basé sur un modèle de contrôles hors compétition (OOC) et un cadre de financement pour les courses sur route labellisées a été adoptée en 2019 pour prendre effet à partir de 2020. L'objectif de l'introduction d'un nouveau modèle et d'une augmentation des contrôles antidopage hors compétition est de garantir l'intégrité de ce domaine de l'athlétisme qui est considéré par l'UIA comme étant à risque.

Le modèle a été conçu par World Athletics, à travers la Commission des courses sur route, et en collaboration avec l'UIA. Il permettra de multiplier le nombre de contrôles antidopage effectués hors compétition pour les athlètes qui participent principalement à des courses sur route, la charge financière associée étant partagée par toutes les parties prenantes avec les organisateurs de courses, les représentants des athlètes ainsi que les athlètes qui contribuent chacun symboliquement à l'enveloppe de financement.

L'élaboration et le déploiement de ce programme antidopage ambitieux et spécifique, dont la contribution globale devrait dépasser les 2,7 millions de dollars, ont impliqué :

- 167 organisateurs de courses sur route (provenant de 50 pays/territoires issus des six Régions continentales);
- 40 représentants d'athlète au nom de 305 coureurs de fond professionnels;
- Trois des principaux fabricants de chaussures du monde qui sponsorisent la course de fond (Asics, Adidas et Nike).

En outre, une Conférence mondiale sur la course à pied a eu lieu à Lanzhou, en Chine, les 31 mai et 1er juin 2019, avec la participation de plus de 100 organisations de course sur route du monde entier. Cette manifestation sera renouvelée tous les deux ans.

Records du monde réalisés en 2019

Catégorie	Hommes	Femmes	Mixte	Total
En plein air	5	6	2	13
En salle	3	0	0	3
Moins de 20 ans (U20)	1	4	0	5
Moins de 20 ans (U20) en salle	1	1	0	2
Total	10	11	2	23

La liste des Records du monde est consultable sur le site Internet de World Athletics [en cliquant ici](#).

Classement mondial

Le concept relatif au nouveau Classement mondial officiel a été accepté à la fois comme outil de marketing et comme mécanisme de qualification pour piloter le système de compétition annuel d'athlétisme. Après une période de test et de consultation tout au long de l'année 2018, le système de classement mondial a été lancé le 26 février 2019. Le classement mondial « en direct » est maintenant diffusé sur le site Internet de World Athletics (accessible en [cliquant ici](#)). Les athlètes, les Fédérations membres et les principales parties prenantes peuvent ainsi suivre les résultats et la progression.

Il a été convenu d'utiliser un double système de qualification, combinant à la fois les minima et le nouveau système de Classement mondial, pour la sélection aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 et aux Championnats du monde d'athlétisme Oregon21. L'objectif est que 50 % environ des quotas fixés pour chaque épreuve soient atteints par le biais des minima et les 50 % restants par le biais du système de Classement mondial.

Trail, Montagne, Ultra et Vétérans

Un travail considérable a été effectué l'année dernière pour clarifier la gouvernance et rationaliser l'administration de ces disciplines de l'athlétisme, tout en dynamisant leur développement dans de nouveaux territoires. Les modèles de coopération avec les associations historiquement en charge de ces domaines, à savoir, l'Association mondiale des courses en montagne (WMRA); l'Association internationale des courses de trail (ITRA); l'Association internationale des coureurs d'ultrafond (IAU) et l'Association mondiale de l'athlétisme vétérans (WMA) sont en cours de refonte. Des études sont menées sur la meilleure voie à suivre pour l'avenir.



3.3 Développement

World Athletics continue de soutenir les Fédérations membres et les Associations continentales dans la promotion et le développement de l'athlétisme à l'échelle mondiale par le biais de subventions, de services éducatifs, de services techniques et de conseils.

Le budget approuvé et le montant total des aides financières allouées aux Fédérations membres et aux Associations continentales en 2019 sont indiqués ci-dessous. Des détails supplémentaires sur les dépenses réelles sont disponibles dans l'état financier vérifié de 2019 à l'annexe A.

Associations continentales

Région continentale	Subventions 2019 (en USD)			
	Administration	Compétitions	Développement	Total
Afrique	300 000	634 500	1 000 000	1 934 500
Amérique du Sud	200 000	430 000	225 000	855 000
Asie	250 000	395 000	474 000	1 119 000
Europe	250 000	531 500	250 000	1 031 500
NACAC	250 000	475 000	263 000	988 000
Océanie	200 000	375 000	270 000	845 000
Total	1 450 000	2 841 000	2 482 000	6 773 000

Un budget total de 6 773 000 USD a été alloué aux six Associations continentales au titre de l'année 2019.



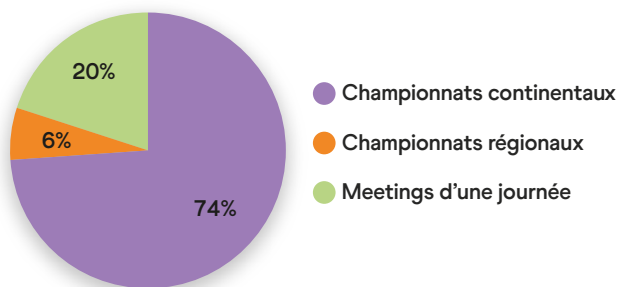
SUBVENTION POUR L'ADMINISTRATION DE LA RÉGION CONTINENTALE

L'objectif de la subvention pour l'administration continentale est d'aider les Associations continentales à fonctionner, y compris, par exemple, le soutien au maintien d'un bureau permanent comme siège social et la prise en charge des dépenses telles que le loyer, les services, les communications, le site Internet, les salaires du personnel et les réunions institutionnelles. En 2019, un total de 1 450 000 USD a été alloué aux Régions à cette fin.

SUBVENTION POUR LES COMPÉTITIONS CONTINENTALES

L'objectif de cette subvention est de soutenir l'organisation et la tenue de compétitions à l'échelle continentale, notamment les compétitions régionales et internationales ainsi que les Championnats continentaux.

Répartition globale de la subvention pour les compétitions continentales en 2019



Comme le montre le graphique, en 2019, la subvention a été principalement utilisée par les Associations continentales pour l'organisation de leurs Championnats continentaux, qui comprenaient :

- 3^e Championnats d'Afrique U18, Abidjan (CIV) (37 FM et 310 athlètes)
- 14^e Championnats d'Afrique U20, Abidjan (CIV) (38 FM et 358 athlètes)
- 3^e Championnats d'Asie cadets (U18), Hong-kong Chine (HKG) (31 FM et 436 athlètes)
- 23^e Championnats d'Asie d'athlétisme, Doha (QAT) (42 FM et 595 athlètes)
- Championnats d'Europe d'athlétisme U23, Gavle (SWE) (49 FM et 1105 athlètes)
- Championnats d'Europe d'athlétisme U20, Boras (SWE) (47 FM et 1113 athlètes)

- Championnats NACAC U18 et U23, Querétaro (MEX) (29 FM et 466 athlètes)
- Championnats d'Océanie, Townsville (AUS) (20 FM et 664 athlètes)
- Championnats sud-américains U20, Santiago de Cali (COL) (13 FM et 262 athlètes)

En outre, des championnats régionaux ou panrégionaux (tels que les Jeux CARIFTA) et des meetings d'une journée, comprenant des épreuves combinées et des challenges de marche, des circuits sur route et des épreuves de la série de grand prix, ont également bénéficié de la subvention aux compétitions.

SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT CONTINENTAL

La subvention pour le développement continental est utilisée pour soutenir l'éducation et le développement dans chacune des Régions, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD).

Dans le cadre du concept de décentralisation convenu par le Conseil en 2017, les Associations continentales définissent leurs plans et leurs activités, mais World Athletics joue un rôle actif de supervision et de conseil. Le principe étant que les Régions sont les mieux placées pour définir des politiques efficaces en faveur du développement de l'athlétisme au niveau local et régional dans leur région respective. Les Associations continentales sont donc responsables de la gestion quotidienne des CCD de leur région respective. Les Associations continentales sont également chargées d'accorder des bourses aux athlètes (si elles le souhaitent) et de sélectionner et d'organiser des formations et des séminaires pédagogiques d'entraînement. Deux secteurs demeurent obligatoires au niveau des CCD : les femmes et les jeunes.

De nouveaux processus et procédures administratifs ont été convenus pour 2019 qui comprennent le développement et la mise en œuvre de plans d'activités, de contrats de travail, de nouveaux systèmes de rapports financiers et de rapports d'activités, d'une réunion annuelle des responsables de développement et de plans d'action pluriannuels avec indicateurs clés de performance. Des lignes directrices

financières ont également été élaborées pour les CCD par Deloitte LLP. D'autre part, Deloitte LLP a réalisé un audit financier et un examen opérationnel de cinq des CCD, et ce en

vertu de la volonté croissante d'établir des cadres éthiques et de gouvernance efficaces.

Région continentale	Résumé de la situation des CCD en 2019
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> Total de sept CCD (Togo, Zambie, Nigeria, Maurice, Dakar, Nairobi et Le Caire). Quatre des CCD (Togo, Zambie, Nigeria et Maurice) sont des centres d'entraînement d'athlètes et sont également subventionnés par d'autres partenaires. Dakar propose des activités d'éducation et de formation des athlètes. Nairobi et Le Caire ne proposent que des activités éducatives. Le Caire est partagé entre l'Afrique et l'Asie.
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> CCD itinérant. Toutes les activités sont organisées par le siège de l'Association continentale et menées dans les FM. La NACAC a suspendu ses activités en octobre 2019 dans l'attente de la nouvelle direction.
Amérique du Sud	<ul style="list-style-type: none"> Un CCD à Santa Fe qui propose des activités pédagogiques au Centre et dans les FM.
Asie	<ul style="list-style-type: none"> Total de trois CCD (Pékin, Jakarta et Le Caire). Tous les CCD ne proposent que des activités éducatives. Le programme d'activités comprend également des projets pédagogiques de proximité dans les FM. Comme indiqué ci-dessus, le Caire est partagé avec l'Afrique.
Europe	<ul style="list-style-type: none"> CCD itinérant. Toutes les activités sont organisées par le siège de l'Association continentale et menées dans les FM. L'Association européenne complète cette subvention de développement pour la réalisation d'activités.
Océanie	<ul style="list-style-type: none"> Un CCD sur la Côte d'Or (Gold Coast) qui propose des activités pédagogiques au Centre et dans les FM. Le CCD soutient également la formation des athlètes.

Les points clés concernant les activités réalisées par les CCD grâce à la subvention pour le développement de la Région continentale en 2019 sont les suivants :

- Au total, 10 % du montant total de la subvention pour le développement continental ont été consacrés au développement des athlètes et 90 % au développement de l'entraînement et de la formation.
- Les activités éducatives proposées comprennent des formations pour les entraîneurs (CECS), les officiels techniques (TOECS), les conférenciers, les cours pour les mesureurs de parcours de course sur route, le leadership au féminin, le marketing, les communications.
- Le nombre de participants à la formation s'élevait à 2 080 ; 68 % étaient des hommes et 32 % des femmes.
- Le nombre total d'athlètes s'entraînant dans les CCD s'élevait à 78 ; 51 % étaient des hommes et 49 % des femmes.
- Le nombre total de FM utilisant et bénéficiant des CCD était de 185, soit plus de 85 % des membres du World Athletics.

Fédérations membres

Subventions 2019					
Région continentale	Nombre de FM	Fédération membre (USD)*	Nombre de FM	Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA)** (USD)	Total (USD)
Afrique	46	690 000	48	1 155 000	1 805 000
Amérique du Sud	9	135 000	11	270 000	405 000
Asie	16	240 000	30	735 000	930 000
Europe	11	165 000	47	1 165 000	1 325 000
NACAC	19	285 000	21	515 000	790 000
Océanie	18	270 000	19	470 000	740 000
Total	119	1,785,000	176	4,310,000	6,095,000

*119 FM étaient éligibles pour recevoir la subvention aux Fédérations membres d'un montant de 15 000 USD

**Toutes les FM éligibles pour percevoir la subvention DOA plafonnée à 25 000 USD ; le nombre de FM correspond à celles dont le projet a été approuvé en 2019

Un total de 6 095 000 USD a été alloué aux Fédérations membres en 2019.

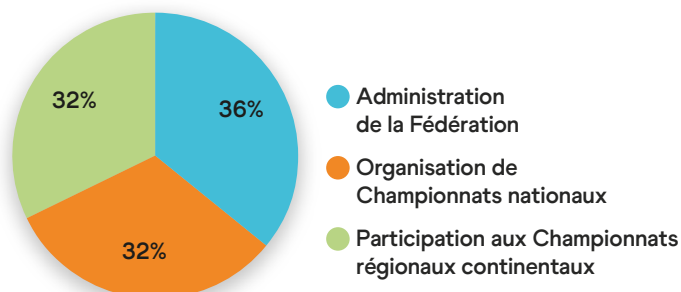
Outre les subventions susmentionnées, s'ajoutent les avantages usuels de voyage et d'hébergement accordés aux FM dans le cadre de leur participation aux compétitions de la Série mondiale et de leur présence au Congrès, notamment :

- **Championnats du monde d'athlétisme et Congrès :** voyage (en classe économique depuis le siège de la FM jusqu'à l'aéroport officiel de l'événement) et hébergement (en pension complète pendant les 15 jours de la période officielle des Championnats du monde d'athlétisme et du Congrès) pour un délégué au congrès par Fédération membre.
- **Championnats du monde de cross-country :** voyage (en classe économique depuis le siège de la FM jusqu'à l'aéroport officiel de l'événement) et hébergement (en pension complète pendant la période officielle de trois jours en chambre double à deux lits) pour tous les athlètes du quota et les champions continentaux.
- **Relais mondiaux :** voyage (classe économique depuis le siège de la FM jusqu'à l'aéroport officiel de l'événement) et hébergement (en pension complète pendant la période officielle de quatre nuits pour tous les athlètes du Quota.

SUBVENTION AUX FÉDÉRATIONS MEMBRES

Au total, en 2019, 119 Fédérations membres étaient éligibles pour percevoir la subvention aux Fédérations membres de 15 000 USD. La subvention soutient les fonctions administratives de base et les opérations de la fédération pour maintenir ses obligations en tant que membre affilié de WA. Comme illustré, la subvention est utilisée de manière égale par les FM pour soutenir l'administration, la réalisation de championnats nationaux et la participation à des championnats continentaux et régionaux :

Répartition globale de la Subvention aux Fédérations membres en 2019



En 2019, 115 FM ont bénéficié de la subvention FM (44 en Afrique, 14 en Asie, 11 en Europe, 19 en région NACAC, 18 en Océanie et 9 pour l'Amérique du Sud), ce qui représente une distribution totale de 1 685 000 USD.

DIVIDENDE OLYMPIQUE POUR L'ATHLÉTISME

Le Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA) est une subvention basée sur un projet pouvant atteindre 25 000 USD par an, 2019 étant la dernière année du cycle de quatre ans. Cette subvention, qui est ouverte à toutes les Fédérations membres, a pour but de soutenir les priorités stratégiques individuelles et les besoins de développement des Fédérations membres. En 2019, 176 FM ont bénéficié de la subvention DOA avec un financement total de 4 310 000 USD.

Les FM peuvent adapter leurs projets et utiliser la subvention DOA pour répondre à leurs besoins spécifiques. Toutefois, l'utilisation de celle-ci doit relever de l'une de huit catégories. Comme on peut le constater, la majorité des subventions DOA en 2019 a été utilisée pour des projets liés au soutien aux athlètes (24 %), à l'éducation (18 %), au développement et à la réalisation de compétitions (13 %), et aux programmes pour la jeunesse et l'athlétisme à la base (12 %). La catégorie Administration FM (qui représente 11 % des projets) associe le soutien aux ressources humaines, à l'administration et aux changements de gouvernance.

La classification des projets DOA au niveau mondial reflète largement la répartition au niveau continental.

L'année 2019 a vu la mise en place de rapports techniques et financiers plus solides, notamment des « contrôles ponctuels » des Fédérations membres bénéficiant de la subvention DOA. Cette approche complémentaire de suivi et d'évaluation a permis de mieux comprendre l'investissement d'une Fédération dans un projet ainsi que l'impact et les avantages qui y sont associés, et de renforcer une plus grande responsabilité et transparence des dépenses.

Des exemples d'utilisation et d'impact de la subvention DOA au cours du cycle de quatre ans sont fournis dans les études de cas présentés en annexe C.

Répartition globale de la subvention DOA en 2019



Répartition globale des subventions

La distribution du financement total de 11 973 415 USD accordé aux Associations continentales et aux FM (subvention pour le développement continental, subvention pour l'administration continentale, subvention pour les compétitions

continentales, subvention aux Fédérations membres et Dividende olympique pour l'athlétisme) en 2019 peut être répartie en sept catégories principales :

Répartition globale des Fonds en 2019



La somme de 11 973 415 USD distribuée en 2019 est inférieure au montant total de 12 868 000 USD approuvé pour le budget 2019. Cela est principalement dû à la sous-utilisation de la subvention pour les compétitions continentales et de la subvention pour le développement, en raison d'un certain nombre de compétitions et d'activités qui n'ont pas été organisées dans les Régions, ainsi qu'à des ajustements consécutifs aux rapports financiers DOA et de la subvention aux FM.

Apprentissage en ligne

En 2019, l'accent a été mis sur l'élaboration d'une plate-forme d'apprentissage en ligne (eLearning), qui servira d'outil principal dans le développement et la formation des entraîneurs et des officiels techniques, nouveaux et actuels.

Le Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS) et le Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) de World Athletics sont en cours d'adaptation afin que les cours théoriques et pratiques de la formation de niveau 1 puissent être suivis en ligne.

Une formation d'introduction a également été conçue pour le TOECS afin d'enseigner les bases et de servir de simple remise à niveau pour les officiels techniques. Cette approche de l'apprentissage en ligne offrira de plus grandes possibilités d'engagement à un plus grand nombre de personnes en vue de contribuer à renforcer la main-d'œuvre, ainsi qu'une solution plus rentable pour les Fédérations membres. L'inscription à la plate-forme favorisera la collecte de données et une communication et un suivi plus efficaces avec les participants afin d'encourager la progression et la durabilité. La plate-forme d'apprentissage en ligne sera lancée d'ici la fin de l'année 2020.

La plate-forme d'apprentissage en ligne hébergera également du matériel pédagogique et des contenus de cours supplémentaires auxquels la famille de l'athlétisme pourra accéder. Au cours de la première phase de réalisation, les cours comprendront la gestion des courses par les managers médicaux, le leadership féminin, le respect de l'éthique et le développement durable.

La plate-forme sera mise à la disposition des Associations continentales et des comités d'organisation locaux.

Cours de formation

En 2019, les formations suivantes ont été dispensées par World Athletics :

- **Séminaire pour les modérateurs sur le leadership féminin.** Un concept de formation des formateurs développé à l'initiative du Groupe de travail sur le leadership en matière de genre. Quinze participants, au moins deux de chacune des six Associations continentales, ont pris part à une session de formation de cinq jours aux fins d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour organiser des séminaires sur le leadership en matière de genre dans leur Région continentale et leur FM. Un matériel pédagogique de séminaire standardisé a été élaboré, qui peut être adapté aux besoins locaux ou continentaux et diffusé. Toutes les Régions continentales sont censées organiser des séminaires obligatoires sur le leadership en matière de genre par l'intermédiaire des CCD.
- **Séminaire stratégique à l'intention des Fédérations membres.** Un projet pilote avec la Fédération zambienne d'athlétisme pour développer un plan stratégique de quatre ans. Le contenu du séminaire est en cours d'adaptation pour un futur apprentissage en ligne afin de produire un impact et une portée plus larges.

En ce qui concerne les cours du Système de formation et de certification des entraîneurs d'athlétisme (CECS) et du Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS), les chiffres certifiés par ces programmes en 2019 sont les suivants :

Nombre de cours CECS par Région continentale :

Région	Niveau I	Niveau II Total	Niveau II Sprint/ Haies	Niveau II Lancers	Niveau II Demi-fond, fond et marche	Niveau II Épreuves combinées	Niveau II Sauts
Afrique	20	6	4	-	2	-	-
Amérique du Sud	30	6	2	1	3	-	-
Asie	42	11	1	3	2	2	3
Europe	5	0	-	-	-	-	-
NACAC	2	0	-	-	-	-	-
Océanie	2	1	-	-	1	-	-
TOTAL	101	24	7	4	8	2	3

Nombre de participants et de conférenciers au cours du CECS :

Type	Formation	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Formation CECS niveau I	101	1 521	78%	426	22 %	1 947	895
Formation CECS niveau II	24	295	82 %	65	18 %	360	305
Séminaire de remise à niveau et pour conférenciers CECS niveau I	3	35	80 %	9	20 %	44	16
Séminaire pour conférenciers CECS niveau I	1	9	75 %	3	25 %	12	12
Séminaire pour conférenciers CECS niveau II	1	15	83 %	3	17 %	18	4
Séminaire pour conférenciers CECS niveau II/III	3	28	80 %	7	20 %	35	17
TOTAL	133	1 903	-	513	-	2 416	1 249

Nombre de cours TOECS par Région continentale :

Région continentale	TOECS Niveau I	TOECS Niveau II
Afrique	4	1
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	3	0
Amérique du Sud	10	0
Asie	16	0
Europe	1	0
Océanie	2	1
TOTAL	36	2

Nombre de participants et de conférenciers au cours du TOECS :

Type	Formations	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Cours de Niveau I du TOECS	36	483	65%	264	35%	747	553
Cours de Niveau II du TOECS	2	11	73%	4	27%	15	15
Séminaire des conférenciers de Niveau I du TOECS	4	25	71%	10	29%	35	20
Séminaire de perfectionnement et pour Conférencier de Niveau I du TOECS	1	5	71%	2	29%	7	7
TOTAL	43	524	-	280	-	804	595

3.4 Communication

La stratégie de communication pour 2019 consistait à mieux comprendre nos fans et à interagir avec eux.

Une étude complète de Nielsen a été menée fin 2018 / début 2019 sur 15 marchés majeurs et communiquée aux Fédérations membres lors de leur Congrès continental respectif de 2019. L'étude a également permis de définir la structure de notre nouveau site Internet avec la création d'une nouvelle section « Be Active » ([accessible ici](#)) visant à mettre notre sport en relation avec les coureurs amateurs.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, nous avons mis l'accent sur le développement de contenus plus créatifs et personnalisés pour attirer davantage de fans, en particulier sur YouTube. Nos efforts ont porté leurs fruits avec une forte implication des fans sur toutes nos plates-formes, comme l'illustre le graphique récapitulatif de 2019 ci-contre.

Nous avons de nouveau organisé notre campagne Run 24:1 qui, avec le soutien considérable des Fédérations membres, a connu un franc succès. Nous avons pu recueillir des données et des informations sur environ 60 000 inscrits, ce qui nous

sera très utile pour nous lancer dans une stratégie plus complète de données sur les fans en 2020.

Nous avons continué à soutenir les FM au moyen de ressources de communication (Océanie et Afrique). Nous avons organisé des ateliers pour les responsables de presse et les médias des FM en Asie et en Amérique du Sud. Nous avons poursuivi nos stages de réseaux sociaux avec les athlètes lors des meetings d'une journée. Nous avons été honorés de recevoir le prix de la meilleure infrastructure de presse de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS) en 2019 pour nos opérations de presse lors des Championnats du monde à Doha en 2019.

La Stratégie décennale de développement durable de World Athletics (2020-2030) a été approuvée fin 2019 et publiée début 2020. Elle définit des objectifs et des cibles en termes d'engagement de World Athletics pour faire progresser l'athlétisme vers un avenir durable et contribuer à un monde meilleur. La Stratégie décennale de développement durable est disponible sur le site Internet (en anglais) en [cliquant ici](#).

Worldathletics.org 16 novembre 2018 – 15 novembre 2019



22.1M
de sessions
+75.4%



9.5M
d'utilisateurs
+55.7%



74M
de pages
consultées
+67.1%

Médias sociaux de World Athletics

16 novembre 2018 – 15 novembre 2019



957,027
j'aime

+12.7%



269,914
followers

+16.3%



459,252
followers

+73%



217,000
abonnés

+123%

Médias accrédités aux compétitions de la Série mondiale de World Athletics

1355

nombre total des médias + diffuseurs* sur place lors
des trois compétitions de la Série mondiale 2019

984

aux Championnats
du monde

245

aux Relais
mondiaux

126

aux Championnats du
monde de Cross-country

Couverture de World Athletics dans les principaux médias (les 20 premiers pays)

14 janvier 2019 – 14 octobre 2019

Les cinq principaux

événements

thèmes

porte-parole

Championnats du monde de Doha

Tricherie et dopage

Seb Coe

Ligue de diamant

Égalité et inclusion

Rune Anderson

Réunions du Conseil

Compétitions et résultats

Jon Ridgeon

Jeux panaméricains de Lima
(uniquement la couverture
de l'athlétisme)

Hyperandrogénie

Ximena Restrepo

Relais mondiaux Yokohama

Réintégration de la Russie

Dahlan Al Hamad

Conférences de presse 2018 v 2019

9 → 12

Communiqués de presse 2018 v 2019

201 → 227

Campagnes de relations publiques au niveau mondial 2018 v 2019

24 → 73

courses organisées, dans

24 → 73

pays différents, plus de

12k → 65k

enfants et coureurs participant

Forums pour les médias

3

forums en Asie et en
Amérique du Sud avec

47

la présence des médias de 47 FM

Forums et colloques pour les athlètes

3

3 forums pour les athlètes avec

180

athlètes d'élite

16

colloques sur les médias sociaux avec

100

athlètes d'élite

3.5 Marketing et Commercial

Nouvelle marque

L'une des priorités en 2019 était la révision de la marque IAAF, puis le lancement et le déploiement du nouveau nom et du nouveau logotype. La révision se concentrait sur la refonte de la marque afin qu'elle soit facilement identifiable, attrayante et qu'elle présente un visage plus positif, moderne et pertinent de l'athlétisme mondial. L'identité de la marque a été développée et affinée après consultation auprès du Conseil, des Fédérations membres, des athlètes et d'autres intervenants clés. Cela a abouti à l'approbation par le Conseil d'un nouveau nom « World Athletics » et d'une nouvelle identité visuelle en juin 2019. Le nouveau nom « World Athletics », renvoie une image moderne, plus créative et positive de l'Athlétisme, dans la droite ligne du programme de restructuration et de réforme de la gouvernance de ces quatre dernières années.

Le déploiement de cette nouvelle image de marque a débuté en octobre, après les Championnats du monde d'athlétisme Doha 2019 et après l'approbation par le Congrès du changement de dénomination sociale de l'Association pour « World Athletics ». Ceci s'accompagne du lancement du nouveau site Internet de World Athletics (www.worldathletics.org).

Partenariats

DENTSU ATHLETICS

Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu continue à travailler en partenariat pour accroître les revenus commerciaux, ce qui inclut des réunions trimestrielles du Bureau directeur de World Athletics-Dentsu, ainsi que des réunions conjointes des sous-groupes chargés des opérations, des ventes, des médias et de la marque. Le Bureau directeur s'est réuni quatre fois en 2019 et a fait un rapport lors de chaque réunion du Conseil sur les progrès réalisés en termes de stratégie commerciale. Après la mise en place du nouveau Bureau exécutif et la révision de ses attributions, le Bureau directeur fait désormais rapport au Bureau exécutif.

Affiliés commerciaux de World Athletics et des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

PARTENAIRES OFFICIELS

En 2019, les partenaires de premier plan de World Athletics étaient ASICS, QNB, Seiko et TDK.

QNB, la plus grande institution financière du Moyen-Orient et d'Afrique, a signé en tant que Partenaire officiel au niveau mondial dans le cadre d'un contrat de quatre ans par lequel QNB soutiendra toutes les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme du 1^{er} janvier 2019 à la fin 2022. Dans le cadre de ce partenariat, QNB avait une exclusivité pour apposer sa marque sur tous les dossards des athlètes féminines participant aux Championnats du monde d'athlétisme Doha 2019.

Des accords ont été renouvelés pour 10 ans avec ASICS, Seiko et TDK, en vertu desquels ils continueront à être partenaires de World Athletics jusqu'à la fin de 2029.

FOURNISSEUR OFFICIEL

La relation avec le fournisseur officiel Mondo a été prolongée jusqu'en 2023.

PARTENAIRES MÉDIAS

Les accords avec TBS, partenaire officiel média de World Athletics, ont été prolongés de 10 ans jusqu'à la fin 2029.

L'UER et ESPN sont les partenaires officiels de distribution médiatique de World Athletics.

Les partenaires officiels de World Athletics sont affichés sur le site Internet ([cliquez ici](#)).

LIGUE DE DIAMANT : NOUVEAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX

World Athletics est le principal actionnaire de la Ligue de diamant et a obtenu un nouveau sponsor titre pour la Ligue de diamant, à savoir Wanda (un grand groupe chinois). World Athletics a signé un contrat de 10 ans avec le Groupe Wanda et a également obtenu un accord de distribution des droits médiatiques pour la Ligue de diamant pour une période de cinq ans (de 2025 à 2029) avec Infront. Infront distribuera également les droits médiatiques du Circuit continental pour les 10 prochaines années. Dans le cadre de ce partenariat, Wanda a notamment le droit de co-organiser les Cérémonies de remise des trophées de l'athlétisme et de financer un nouvel événement annuel en Chine. L'investissement de Wanda dans la Ligue de diamant a également permis à World Athletics de réorienter les fonds vers d'autres domaines du sport.

Partenariats non commerciaux

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Le partenariat de cinq ans établi en 2018 entre World Athletics et le PNUE pour lutter contre le problème de la pollution de l'air qui provoque sept millions de décès par an dans le monde continue d'évoluer grâce au projet sur la qualité de l'air. Grâce au travail des départements Communications et Santé et Sciences, des appareils de surveillance de la qualité de l'air sont désormais installés dans cinq grandes villes. Nos recherches ont également été étendues pour couvrir les performances des athlètes au regard de la qualité de l'air lors des Relais mondiaux de World Athletics, Yokohama 2019, tandis que la mesure de la qualité de l'air lors des marathons à l'aide d'une unité mobile a également été lancée.

WORLD ATHLETICS PRODUCTIONS

World Athletics Productions, une coentreprise entre World Athletics et ITN Productions, a été formée fin 2017, pour la diffusion hôte et la production médiatique.

World Athletics Productions a assuré le contrôle de toutes les responsabilités de la diffusion hôte des compétitions de la Série mondiale de 2019 (Championnats du monde de cross-country à 2019, Relais mondiaux à Yokohama et Championnats du monde d'athlétisme à Doha) avec succès et en réalisant l'objectif d'innover en matière de couverture. Un nombre record de diffuseurs ont pris le relais de World Athletics Productions pour les compétitions susmentionnées de la Série mondiale :

- **Championnats du monde de cross-country de World Athletics, Aarhus 2019** : un succès du point de vue de la diffusion, avec plus de diffuseurs que jamais qui ont assuré la couverture et se sont impliqués vraiment dans la nature unique et stimulante du parcours.
- **Relais mondiaux de World Athletics, Yokohama 2019** : World Athletics Productions a remporté un prix de l'industrie pour sa couverture avec la toute première production à distance au monde d'une compétition d'athlétisme, posant ainsi les bases de futurs événements. TBS a également enregistré un nombre record de téléspectateurs pendant les deux jours de la compétition, avec une moyenne de 15 millions de téléspectateurs par jour.
- **Championnats du monde de World Athletics, Doha 2019** : les premiers Championnats du monde en tant que diffuseur hôte ont été organisés avec succès, engageant les diffuseurs détenteurs de droits de manière nouvelle et plus que jamais auparavant. De nouvelles innovations telles que les nouveaux graphiques à l'écran ont été très bien accueillies. Les chiffres d'audience ont également été excellents compte tenu du passage en septembre et octobre où nous étions en compétition avec d'autres grands événements sportifs dans le monde, avec 900 millions d'heures d'audience dans le monde.





RAPPORTS DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

4. Rapports des Commissions et Groupes de travail

Les Commissions et Comités suivants, créés et nommés en mars 2016, ont terminé leur mandat en septembre 2019, lors du Congrès de Doha 2019.

- Comités
 - Comité de cross-country
 - Comité de marche
 - Comité technique
 - Comité féminin

- Commissions
 - Commission des athlètes
 - Commission des entraîneurs
 - Commission des compétitions
 - Commission du développement
 - Commission d'audit et des finances
 - Commission Santé et Sciences
 - Commission des relations internationales
 - Commission juridique
 - Commission des vétérans
 - Commission des courses sur route
 - Commission pour la promotion des valeurs

Des comptes rendus et des exposés sur les travaux de ces Comités et Commissions ont été présentés au Congrès de 2019 et ne sont donc pas repris dans le présent rapport.

Les nouvelles structure et approche adoptées pour les Commissions et les Groupes de travail sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2019, conformément aux Statuts 2019 et aux Règles de gouvernance. La nouvelle approche repose sur les principes des réformes en matière de gouvernance et d'intégrité convenus lors du Congrès extraordinaire de décembre 2016.

Nouvelles Commissions 2019-2023

Quatre commissions permanentes ont été établies par le Conseil pour s'aligner sur les quatre piliers clés de la stratégie de World Athletics, comme suit :

- Commission des athlètes;
- Commission des compétitions;
- Commission du développement;
- Commission de la gouvernance.

La Commission des compétitions et la Commission du développement sont légèrement différentes, par leur nature et leur portée, de celles qui existaient auparavant sous les mêmes appellations. La Commission des athlètes poursuit ses travaux d'une portée similaire à la précédente tandis que la nouvelle Commission de la gouvernance s'appuie sur les travaux de l'ancien Groupe de travail pour la réforme de la gouvernance et de l'intégrité. De plus amples détails sont fournis dans le résumé ci-dessous concernant chaque commission.

En plus des Commissions, des Groupes de travail seront créés par le Conseil pour mener des projets ou des tâches spécifiques dans un délai défini et court, sur une base ad hoc.

Le processus de candidature visant à identifier, recruter et sélectionner les membres des Commissions des compétitions, du développement et de la gouvernance a été lancé en octobre 2019 sous la supervision du Panel de nomination. Un dossier de candidature a été distribué à toutes les Fédérations membres et un appel à candidatures a également été publié sur le site Internet de World Athletics. Le Panel des nominations a examiné et évalué toutes les candidatures afin de veiller à ce que, en principe, chaque commission soit composée de personnes ayant une expérience et des compétences pertinentes dans le domaine du mandat de la commission. Le Panel de nomination a également examiné la composition recommandée pour chaque Commission, y compris les membres issus des diverses Associations continentales, une représentation d'au moins 30 % de chaque sexe, et les représentants de la Commission des athlètes.

Au total, 153 candidatures ont été reçues pour l'ensemble des Commissions (78 % d'hommes et 22 % de femmes).

Sur recommandation du Panel de nomination, pour les nominations des membres des Commissions des compétitions, du développement et de la gouvernance, y compris de chaque Président(e) de Commission, le Conseil a approuvé les nominations le 12 mars 2020 pour un mandat d'environ quatre ans qui prendra fin à la clôture du Congrès de World Athletics de 2023.

Les travaux de la Commission des compétitions, de la Commission du développement et de la Commission de la gouvernance viennent à peine de commencer. Par conséquent, les rapports qui suivent donnent donc un aperçu de leur mandat respectif et de leur plan quadriennal, qui sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#). Aucune réunion n'a eu lieu, ni aucune activité entreprise pour ces trois Commissions en 2019.

De plus amples détails sont fournis pour la Commission des athlètes après l'élection de six membres lors des Championnats du monde d'athlétisme Doha 2019 et l'approbation par le Conseil des six membres désignés en octobre 2019. Ainsi, une réunion plénière de la Commission des athlètes a pu avoir lieu avant la réunion du Conseil en novembre 2019 pour élire le président et le vice-président de la Commission, en tant que représentants de la Commission des athlètes siégeant au Conseil.



4.1 Commission des athlètes

La Commission des athlètes est chargée de conseiller le Conseil sur toutes les questions liées à l'athlétisme du point de vue de l'athlète. La Commission est responsable, entre autres, de :

- Promouvoir et défendre les droits et les intérêts des athlètes en athlétisme au niveau mondial
 - Conseiller et éduquer les athlètes sur les questions liées à l'athlétisme
 - Soutenir la création de Commissions des athlètes dans les Associations continentales et les Fédérations membres aux fins de fournir le point de vue des athlètes dans leur processus décisionnel respectif.
- Iñaki GOMEZ (CAN), élu pour le mandat 2017- 2021 *
 - Adam KSZCZOT (POL), élu pour le mandat 2017-2021 *
 - Bernard LAGAT (USA), élu pour le mandat 2019- 2023
 - Aisha PRAUGHT-LEER (JAM), élu pour le mandat 2019-2023
 - Thomas RÖHLER (GER), élu pour le mandat 2017-2021*
 - Olga RYPAKOVA (KAZ), nommé pour le mandat 2019-2023
 - Akani SIMBINE (RSA), nommé pour le mandat 2019-2023
 - Ivana SPANOVIC (SRB), élue pour le mandat 2017-2021 *
 - Katerina STEFANIDI (GRE), élue pour le mandat 2019-2023
 - Bingtian SU (CHN), nommé pour le mandat 2019-2023
 - Marie-Josée TA LOU (CIV), nommée pour le mandat 2019-2023
 - Benita WILLIS (AUS), élue pour le mandat 2017- 2021*

Composition (2019-2023)

Les membres de la Commission des athlètes ont été soit élus par les athlètes accrédités pour les Championnats du monde d'athlétisme de 2017 et 2019 (12 membres élus, dont six élus en 2017 et six élus en 2019), soit nommés par le Conseil en novembre 2019 (six membres nommés). Le mandat de chaque membre dure environ quatre ans. La Commission est composée de représentants de manière à garantir une diversité géographique, de genre et de discipline d'athlétisme. La Commission des athlètes est composée des 18 membres suivants :

Président

- Renaud LAVILLENIE (FRA), élu pour le mandat 2019-2023

Vice-présidente

- Valerie ADAMS (NZL), élue pour le mandat 2019-2023

Autres membres

- Kevin BORLEE (BEL), élu pour le mandat 2019- 2023
- Milcah Chemos CHEYWA (KEN), nommé pour le mandat 2019-2023
- Kim COLLINS (SKN), élu pour le mandat 2017- 2021 *
- Majd Eddin GHAZAL (SYR), nommé pour le mandat 2019-2023

**En raison du report des Championnats du monde de World Athletics Oregon 21 à juillet 2022, le mandat de ce membre de la Commission des athlètes a été prolongé d'environ un an jusqu'à la confirmation par le Conseil des six membres de la Commission des athlètes qui seront élus lors des Championnats du monde en 2022.*

La Commission des athlètes a tenu sa première réunion le 20 novembre 2019. Lors de cette réunion, les membres de la Commission ont officiellement confirmé Renaud Lavillénie (FRA) comme Président et Valerie Adams (NZL) comme Vice-présidente (et deuxième représentante de la Commission des athlètes siégeant au Conseil).

Les membres de la Commission des athlètes ont été nommés pour siéger dans les trois autres commissions (Développement, Compétition et Gouvernance). Les travaux de la Commission des athlètes seront intrinsèquement liés à ceux de la Commission des compétitions et de la Commission de la gouvernance. Ils contribueront également aux travaux de la Commission de la gouvernance.

Mandat

Le mandat de la Commission ([disponible ici](#)) précise le rôle, la composition, les fonctions et les responsabilités de la Commission, ainsi que les procédures de réunion et de rapport. Le Conseil a approuvé le mandat le 30 juillet 2020.

Plan quadriennal

Le plan quadriennal de la Commission des athlètes ([disponible ici](#)) vise à représenter, défendre et communiquer le point de vue et la voix des athlètes au sein de World Athletics, car elle dirige, régit et développe l'athlétisme sous toutes ses formes dans le monde entier. En outre, le plan est destiné à protéger les athlètes à tous les niveaux de participation et à veiller à l'intégrité de l'athlétisme.

Le plan fournit également le cadre nécessaire aux mesures visant à accroître l'engagement des athlètes et des fans pour promouvoir et célébrer l'athlétisme. Le plan quadriennal de la Commission des athlètes s'aligne sur le plan stratégique de World Athletics.

Il sera révisé et mis à jour régulièrement; il s'agit d'un document de travail qui définit la feuille de route pour les quatre prochaines années. En résumé, le plan quadriennal de la Commission des athlètes portera sur certains domaines clés :

- Base de données des coordonnées des athlètes
- Système de quotas et de qualification pour le cross-country aux Jeux olympiques
- Système de qualification pour les compétitions de la Série mondiale, y compris les Championnats du monde en salle de Nanjing (2021) et les Championnats du monde d'athlétisme en Oregon (2022)
- Collaboration avec l'Unité d'intégrité de l'athlétisme et le département Santé et Sciences de World Athletics pour élaborer des campagnes visant à préserver l'intégrité des athlètes.
- Association avec le département Communication pour mettre en place des stratégies éducatives et promotionnelles destinées aux jeunes athlètes.



4.2 Commission des compétitions

Le rôle de la Commission des compétitions est de dispenser des conseils et une expertise au Conseil sur des questions importantes pour :

- Définir le format, les qualifications, le programme et l'organisation de toutes les compétitions internationales de World Athletics, y compris les nouvelles compétitions ; et
- Respecter les normes techniques et opérationnelles les plus élevées en matière de compétition internationale.

Composition (2019-2023)

Les membres de la Commission des compétitions ont été nommés par le Conseil le 12 mars 2020 jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2023. Les membres de la Commission sont :

- Raul CHAPADO (ESP), Président
- Antti PIHLAKOSKI (FIN) Membre du Conseil
- Anna RICCARDI (ITA), Membre du Conseil
- Julio GOMEZ GAITAN (COL), Membre
- Siddig IBRAHIM (SUD), Membre
- David KATZ (USA), Membre
- Cydonie MOTHERSILL (CAY), Membre
- Akani SIMBINE (RSA), Membre (représentant de la Commission des athlètes)
- Trevor SPITTLE (NZL), Membre
- Katerina STEFANIDI (GRE), Membre (représentante de la Commission des athlètes)
- Ellen van LANGEN (NED), Membre
- Mariko YAMADA (JPN), Membre

Mandat

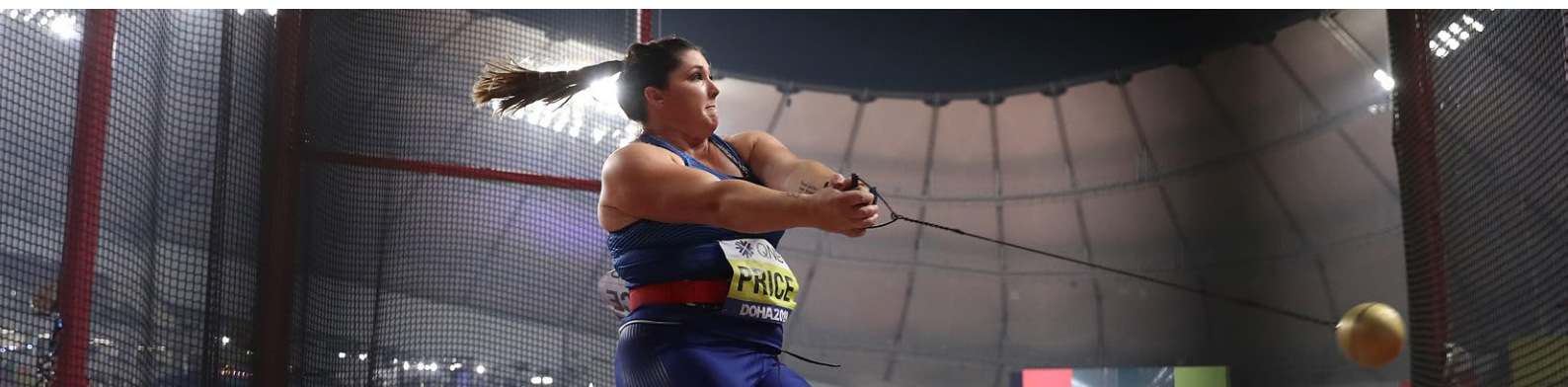
Le mandat de la Commission précise le rôle, la composition, les fonctions et les responsabilités de la Commission, ainsi que les procédures de réunion et de rapport. Le Conseil a approuvé le mandat le 30 juillet 2020.

Plan quadriennal

Le plan quadriennal de la Commission des compétitions s'appuie sur le travail de la précédente Commission des compétitions et se concentre sur la concrétisation Plan stratégique de World Athletics au sein du système de compétition ; dans les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme, les circuits de meetings d'une journée et les autres compétitions.

En outre, le plan vise à s'assurer des changements pertinents des règles et règlements en conformité avec la mission du Plan stratégique de World Athletics. Le Plan établit également le cadre des travaux visant à coordonner le travail à tous les niveaux de l'athlétisme, tant au sein de World Athletics que des FM et d'autres acteurs clés du sport.

Le mandat et le plan quadriennal de la Commission sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).



4.3 Commission du développement

Le rôle de la Commission du développement est de dispenser des conseils et proposer une expertise au Conseil sur les questions importantes pour :

- Soutenir la croissance, le développement et l'administration de l'athlétisme au niveau mondial, continental et national.
- Développer des partenariats et soutenir le rôle et le lien entre le sport et la responsabilité sociale.

Composition (2019-2023)

Les membres de la Commission du développement ont été nommés par le Conseil le 12 mars 2020 pour un mandat jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2023. Les membres de la Commission sont :

- Geoff GARDNER (NFI), Président de la Commission
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre du Conseil
- Sergey BUBKA (UKR) Membre du Conseil
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre du Conseil
- Nick BITEL (GBR), Membre
- Carlos CAVALHEIRO (BRA), Membre
- Kim COLLINS (SKN), Membre (représentant de la Commission des athlètes)
- Frank HENSEL (GER), Membre
- Annette PURVIS (NZL), Membre
- Donna RAYNOR (BER), Membre
- Edith SKIPPINGS (TKS), Membre
- Tendai TAGARA (ZIM), Membre

Mandat

Le mandat de la Commission précise le rôle, la composition, les fonctions et les responsabilités de la Commission, ainsi que les procédures de réunion et de rapport. Le Conseil a approuvé le mandat le 30 juillet 2020.

Plan quadriennal

Le plan quadriennal de la Commission de développement vise à soutenir la croissance, le développement et l'administration de l'athlétisme, sous toutes ses formes, au niveau mondial, continental et national, par des actions spécifiques destinées à renforcer les compétences et les capacités des fédérations membres et des principaux secteurs concernés, à accroître les niveaux de participation, de la base à l'élite et dans toutes les tranches d'âge, et à utiliser l'athlétisme pour aider à résoudre des problèmes sociaux tels que la santé, le bien-être, la criminalité et l'inclusion sociale.

Le Plan définit la volonté de World Athletics d'offrir des programmes de soutien et d'éducation de niveau mondial afin d'obtenir des résultats mesurables pour nos Fédérations membres et nos athlètes, et plus particulièrement l'éducation en ligne (par le biais de l'apprentissage en ligne) pour engager et améliorer les nouvelles compétences, et soutenir le développement des entraîneurs et des officiels existants, offrant ainsi des opportunités et des voies claires pour la progression, la fidélisation et la participation soutenue dans notre sport.

Le mandat et le plan quadriennal de la Commission sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

4.4 Commission de la gouvernance

Le rôle de la Commission de la gouvernance est de dispenser des conseils et une expertise au Conseil sur les questions nécessaires pour :

- Garantir des pratiques de bonne gouvernance au sein de World Athletics, ses Associations continentales et ses Fédérations membres; et
- Respecter les normes d'intégrité les plus élevées, notamment en veillant à ce que la bonne gouvernance et les pratiques de conformité à l'éthique soient intégrées et contrôlées au sein de World Athletics, ses Associations continentales et ses Fédérations membres.

La Commission est également chargée d'examiner et de faire rapport au Conseil sur ses avis et recommandations concernant l'ensemble des Règles et Règlements (à l'exception des Règles techniques) avant qu'elles ne soient soumises au Conseil pour approbation.

Composition (2019-2023)

Les membres de la Commission de la gouvernance ont été nommés par le Conseil le 12 mars 2020 pour un mandat jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2023. Les membres de la Commission sont :

- Francis DODOO (GHA), Président
- Sylvia BARLAG (NED), Membre du Conseil
- Helio GESTA DE MELO (BRA), Membre du Conseil
- Carlota CASTREJANA (ESP), Membre
- Dagmar FREITAG (GER), Membre
- Iñaki GOMEZ (CAN), Membre (représentant de la Commission des athlètes)
- David GRACE (AUS), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Leung Hong (Alex) SHUN (HKG), Membre
- Sirje LIPPE (EST), Membre
- Ronald RUSSELL (ISV), Membre
- Norman WAIN (USA), Membre

Mandat

Le Mandat de la Commission décrit le rôle, la composition, les fonctions et les responsabilités de la Commission, ainsi que les procédures de réunion et de rapport. Il a été approuvé par le Conseil le 30 juillet 2020.

Plan quadriennal

Le Plan quadriennal de la Commission de la gouvernance vise à soutenir la réalisation d'objectifs clés tels que faciliter l'alignement des Fédérations membres et des Associations continentales sur la structure de gouvernance et les réformes d'intégrité de World Athletics et surveiller la structure de gouvernance, de conformité à l'éthique et d'intégrité de World Athletics afin d'envisager toute modification appropriée pour se conformer à la bonne gouvernance.

En outre, dans le but d'améliorer la structure de gouvernance de World Athletics, le Plan fournit un aperçu des domaines prioritaires à examiner et pour lesquels il convient de formuler des recommandations au Conseil. Ces domaines comprennent, sans s'y limiter, la révision des Statuts et de l'ensemble des Règles et Règlements (à l'exception des Règles techniques), les bonnes pratiques et procédures liées aux organes de gouvernance, la conformité à l'éthique et l'éducation, ainsi qu'une évaluation de la gouvernance, du respect de l'éthique et des audits d'intégrité.

Le mandat et le plan quadriennal de la Commission sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).

4.5 L'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes

L'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes a été créée par le Conseil à la fin de l'année 2017 afin d'élaborer une stratégie visant à promouvoir une représentation équilibrée des sexes à tous les niveaux du sport. Elle avait également pour but spécifique de constituer un vivier solide et durable et d'accroître le nombre d'aspirantes dirigeantes pour atteindre les objectifs minimaux en matière d'égalité des sexes fixés dans les Statuts. Le présent rapport est un récapitulatif des activités et des réalisations de l'Équipe spéciale en 2019.

Composition

L'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes est composée des membres suivants :

- Stephanie HIGHTOWER (USA), Présidente de la Commission
- Ximena RESTREPO (CHI), Membre
- Beatrice AYIKORU (UGA), Membre
- Annette PURVIS (NZL), Membre
- Kelly SOTHERTON (GBR), Membre
- May EL KHALIL (LBN), Membre
- Nuala WALSH (IRL), Membre
- Evelyn LOPEZ (PUR), Membre

Activités et réalisations

- Lors du Congrès de 2019, les exigences minimales en matière de genre ont été dépassées avec l'élection de la première femme vice-présidente et de huit femmes membres du Conseil (l'objectif minimum de sept femmes a été dépassé résultant en une représentation féminine de 31 % au Conseil, soit une augmentation de 22 % entre 2015 et 2019).
- Les Associations continentales revoient leurs critères et obtiennent une représentation féminine accrue au sein des Conseils continentaux, quatre des six Associations continentales ayant modifié leur constitution afin de définir des objectifs minimaux plus élevés en matière de genre et d'obtenir des niveaux accrus de représentation féminine à la suite des élections continentales de 2019.
- Organisation d'un séminaire pilote sur le leadership féminin en collaboration avec UK Athletics à Londres en 2018 et utilisation de cette expérience en 2019 pour élaborer des documents standardisés sur le leadership féminin, qui seront diffusés aux Associations continentales et aux Fédérations membres.
- Organisation du tout premier forum sur l'égalité des sexes lors des Championnats du monde de World Athletics, Doha 2019, avec plus de 70 participants issus de différentes Fédérations membres.
- Supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une formation à l'intention des intervenantes des séminaires sur le leadership féminin en novembre 2019. Un séminaire de cinq jours avec 18 participantes issues des six Régions continentales a été organisé pour former des intervenantes influentes qui ont depuis lors animé des ateliers sur le leadership féminin dans les Centres continentaux de développement, dont le contenu était adapté à chaque Région.
- Soutien en faveur d'une visibilité et d'une attention accrues pour les femmes dans l'athlétisme, notamment par la publication d'articles mensuels axés sur des femmes inspirantes dans le sport qui occupent différentes fonctions de direction, allant de l'entraînement et des officiels techniques à l'administration, aux médias et à l'organisation d'événements.
- Création d'une page Facebook «[Empower Women in Athletics](#)» (autonomiser les femmes dans l'athlétisme) pour aider à créer un réseau et disposer d'une plate-forme pour poster des informations pertinentes et d'un forum de débat.
- Meilleure visibilité des actions de World Athletics en matière d'égalité des sexes et des travaux/résultats de l'Équipe spéciale, notamment par des présentations lors de forums internationaux en 2019 tels que le Forum sur l'égalité des sexes du CIO et la conférence «Everything in Sport».

Le travail de l'Équipe spéciale se poursuivra en 2020. Son champ d'action reflète désormais l'importance accrue accordée à la supervision et au suivi des actions et initiatives convenues afin de garantir qu'elles ne sont pas seulement mises en œuvre, mais qu'il existe des cadres durables pour soutenir l'égalité des sexes aujourd'hui et à l'avenir. Cette approche permettra de transférer et d'intégrer les responsabilités en matière d'équité entre les sexes au sein de World Athletics et de ses Commissions, ainsi que d'autres organes de gouvernance, le cas échéant.

4.6 Panel d'examen des questions de nationalité

Créé en 2018 par le Conseil, le Panel d'examen des questions de nationalité est composé de :

- Hiroshi YOKOKAWA (JPN), Président du Panel
- Geoff GARDNER (NFI), Membre du Conseil
- Márton GYULAI (HUN), Membre
- Catherine JORDAN (BAR), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Rozle PREZELJ (SLO), Membre
- Miguel CARRIZOSA GALIANO (PAR), Membre
- Brian ROE (AUS), Membre
- M'Hammed RHAZLANE (MAR), Membre

À la demande d'une Fédération membre, le Panel détermine l'admissibilité d'un athlète à participer, au nom de la Fédération membre, à des compétitions de représentation nationale conformément aux Règles et Règlements applicables. En 2019, le Panel a pris 35 décisions qui sont [résumées ici](#).

4.7 Groupes de travail

Aucun groupe de travail n'a été créé par le Conseil entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2019.

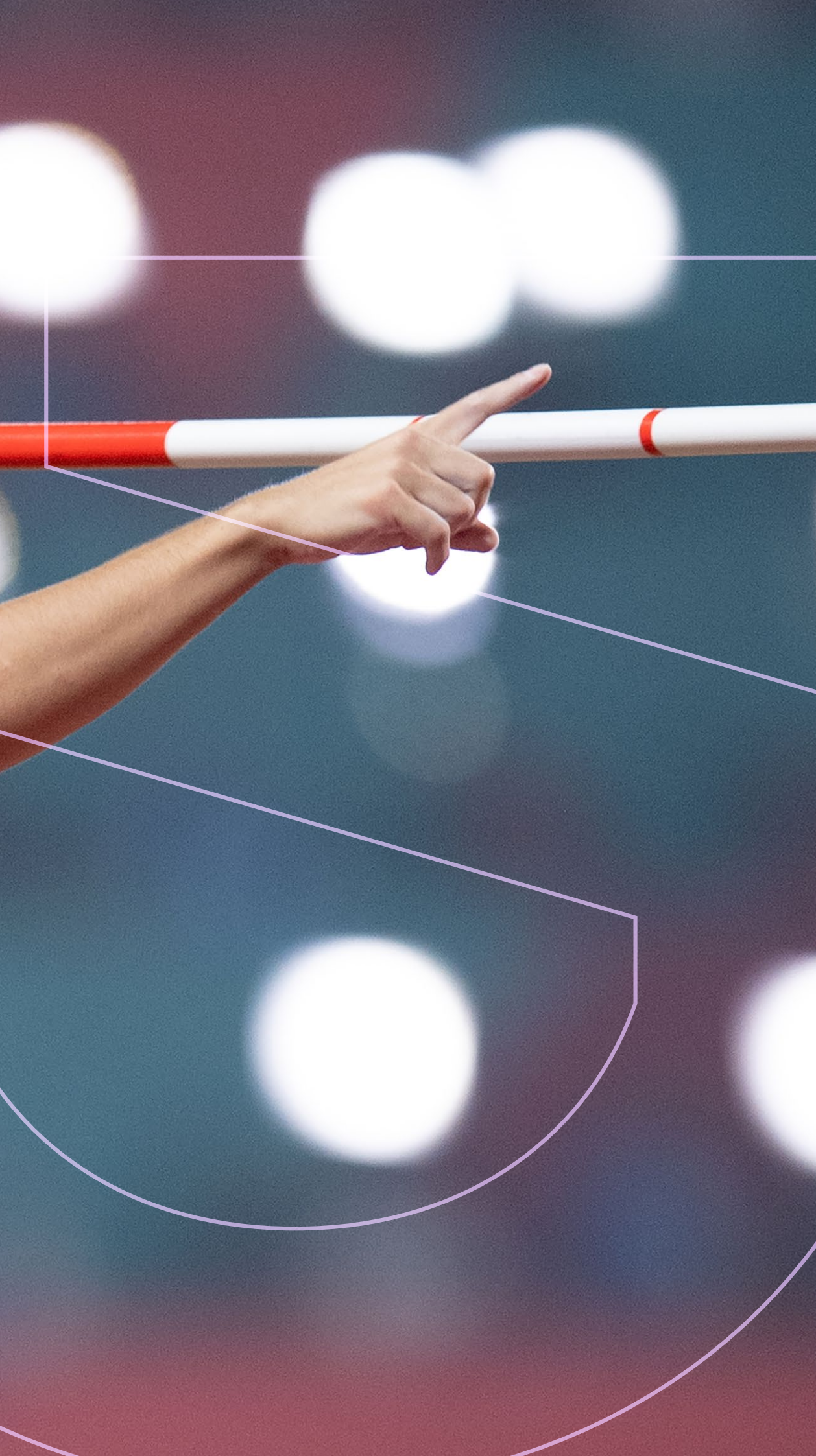




TDK

PLANTIS

DOHA2019



RAPPORTS D'AUDIT

5.1 Audit financier

Le budget 2019 et les projections sur trois ans jusqu'en 2022 ont été approuvés par le Conseil à la fin de 2018.

L'audit financier pour 2019 a été effectué par Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY), et les états financiers vérifiés complets pour 2019, qui ont été approuvés par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre de ce rapport annuel, sont joints en annexe A; les détails de notre politique de rémunération étant joints en annexe B.



5.2 Audits non financiers

Les audits non financiers (gouvernance et conformité éthique) pour 2019 ont également été entrepris par EY, QSA effectuant de manière indépendante l'audit de conformité de l'UIA au programme sur l'intégrité et l'antidopage. Un résumé des audits non financiers de 2019 (gouvernance et conformité à l'éthique, et antidopage et intégrité) est fourni ci-dessous. Ces audits ont été approuvés par le Conseil et font partie de ce rapport.

EY et QSA ont été désignés par le Congrès de 2019 comme les auditeurs non financiers pour 2019 et 2020.

Audit de gouvernance et de conformité éthique

Les Statuts 2019 de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des auditeurs pour effectuer un audit des états financiers annuels (Article 79.2) et un audit de certaines responsabilités énoncées dans les Règles et Règlements de World Athletics (Article 79.3).

EY a été nommé par le Congrès de World Athletics en 2019 comme auditeur pour effectuer certaines procédures convenues afin d'aider World Athletics à se conformer aux dispositions des Statuts et à publier un rapport final.

L'objet du rapport est de présenter les résultats des contrôles effectués par EY à la demande de World Athletics, spécifiquement en relation avec l'Article 79.3(a), appelé Audit non financier sur la gouvernance et l'adhésion aux principes éthiques.

L'audit non financier des programmes antidopage et d'intégrité au titre de l'Article 79.3(b) est réalisé par une autre société, QSA.

Les procédures convenues ne sont pas les mêmes que celles d'un audit classique. La raison pour laquelle les procédures d'audit convenues sont réalisées différemment est due à la

nature particulière des dispositions des Statuts, des Règles et des Règlements. Les procédures convenues sont exécutées conformément à la norme ISRS 4400 « Missions d'exécution de procédures convenues », qui fournit des orientations pour permettre au comptable professionnel d'exécuter les procédures d'audit auxquelles le comptable professionnel, l'entité et tout tiers approprié ont consenti et de faire rapport sur les constatations factuelles. Bien que des procédures d'audit soient mises en œuvre dans ce type de mission, EY n'exprime pas d'opinion ou de conclusion générale. EY a effectué ces procédures à l'usage exclusif du Bureau exécutif et décline toute responsabilité ou obligation à l'égard de tout autre tiers.

Les procédures mises en œuvre sont déterminées par World Athletics et comprennent l'examen des preuves de conformité au regard de certaines dispositions des Statuts, Règles et Règlements et couvrent l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Dans le cadre des procédures convenues, EY a rencontré un certain nombre d'employés de World Athletics afin de comprendre les activités au cours de l'exercice et d'obtenir des preuves de conformité aux dispositions énoncées dans les Statuts, Règles et Règlements. EY a ensuite présenté son rapport détaillé comprenant ses conclusions et recommandations au Comité d'audit, des risques et des finances du Bureau exécutif.

Après avoir discuté avec EY des conclusions et des recommandations, le Bureau exécutif considère qu'il n'y a pas eu de conclusions et/ou de recommandations suffisamment importantes pour mériter d'être signalées et suivra la mise en œuvre des recommandations au cours de l'année 2020.

Audit antidopage et d'intégrité

L'audit mené par QSA avait pour but d'évaluer le respect par World Athletics de ses programmes antidopage et d'intégrité, tels que définis dans les Statuts, les Règles et les Règlements (Code de conduite en matière d'intégrité, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, Règles antidopage, Règlement antidopage, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites [violations sans lien avec le dopage], Règles relatives à la manipulation de compétitions sportives, Règles du Tribunal disciplinaire et Règles relatives aux litiges et procédures disciplinaires) pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'audit a porté sur la gestion par l'UIA des programmes d'intégrité au nom de World Athletics en matière de lutte contre le dopage, de manipulation des résultats des compétitions, de corruption, de paris, de manipulation liée à l'âge, de changement d'allégeance et d'autres violations du Code de conduite en matière d'intégrité. Elle comprenait également l'évaluation du respect par le Tribunal disciplinaire de ses fonctions.

L'audit a été mené et géré conformément aux sections applicables de la norme ISO19011 - Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management, en utilisant deux listes de vérification différentes. La première était une liste détaillée pour le domaine de la gouvernance, dans laquelle des preuves de conformité ont été recueillies pour chaque critère et la seconde était une liste de vérification plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage et à la lutte contre les manquements à l'éthique dans l'athlétisme.

L'audit a mis en évidence la capacité de l'UIA à identifier les critères applicables fixés par World Athletics (ainsi que par l'AMA), et par conséquent, à développer et adapter ses processus pour satisfaire à ces critères. L'UIA et le personnel de World Athletics impliqué dans l'intégrité de l'athlétisme sont compétents et conscients des objectifs de l'organisation et des risques en jeu. Le personnel est également conscient des conséquences de tout manquement aux normes et aux règles.

L'audit a débouché sur certaines constatations qui n'ont en rien compromis l'opinion générale sur le respect des critères établis par World Athletics.



Annexe A – États financiers vérifiés 2019

Dirigeants et conseillers professionnels	
PRÉSIDENT	
Sebastian COE	(GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)

PREMIER VICE-PRÉSIDENT	
Sergey BUBKA	(UKRAINE)

VICE-PRÉSIDENTS	
Nawaf AL SAUD	(ARABIE SAOUDITE)
Geoff GARDNER	(ÎLE NORFOLK)
Ximena RESTREPO	(COLOMBIE)

MEMBRES DU CONSEIL	
Valerie ADAMS	(NOUVELLE-ZÉLANDE)
Dahlan AL HAMAD	(QATAR)
Beatrice AYIKORU	(OUGANDA)
Sylvia BARLAG	(PAYS-BAS)
Willie BANKS	(ÉTATS-UNIS)
Raul CHAPADO	(ESPAGNE)
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAROC)
Robin Sapong EUGENIO	(ÎLES MARIANNES DU NORD)
Helio GESTA DE MELO	(BRÉSIL)
Alberto JUANTORENA DANGER	(CUBA)
Hamad KALKABA MALBOUM	(CAMEROUN)
Abby HOFFMAN	(CANADA)
Dobromir KARAMARINOV	(BULGARIE)
Renaud LAVILLENIE	(FRANCE)

Dirigeants et conseillers professionnels	
Antti PIHLAKOSKI	(FINLANDE)
Anna RICCARDI	(ITALIE)
Mike SANDS	(BAHAMAS)
Adille J. SUMARIWALLA	(INDE)
Nan WANG	(CHINE)
Hiroshi YOKOKAWA	(JAPON)

DIRECTEUR GÉNÉRAL	Jon RIDGEON
-------------------	-------------

AUDITEURS	Ernst & Young Audit Conseil & Associés
-----------	--

PRINCIPALES INSTITUTIONS BANCAIRES	BARCLAYS BANK
	COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE



DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2019

En plus des dispositions de base en matière d'information financière énoncées dans les Statuts de World Athletics (« l'Association »), le Bureau exécutif s'engage à élaborer des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle de la situation de l'Association à la fin de chaque exercice financier. Cela comprend l'excédent ou la perte et le tableau de flux de trésorerie de l'Association.

Dans le cadre de la préparation de ces états financiers consolidés, le Bureau exécutif considère que l'Association a utilisé des méthodes comptables appropriées conformément aux notes A et B des états financiers consolidés, qu'elles ont été appliquées de manière cohérente et qu'elles sont étayées par des appréciations et des estimations raisonnables, que toutes les normes comptables jugées applicables ont été suivies et que la préparation des états financiers consolidés sur une base dite « de continuité d'exploitation » est appropriée.

Le Bureau exécutif a la responsabilité de veiller à ce que l'Association tienne des registres comptables qui présentent avec une précision raisonnable la situation financière de l'Association.

Le Bureau exécutif a la responsabilité générale de prendre les mesures dont il dispose raisonnablement pour préserver les actifs de l'Association et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Approuvé par le Bureau exécutif

Et signé au nom de World Athletics
du 31 août 2020



Sebastian Coe
Président



Vineesh Kochhar
Directeur des opérations

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

À l'intention du Bureau exécutif de World Athletics,

AVIS

Nous avons vérifié les états financiers consolidés de World Athletics qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2019,
- le compte de résultat consolidé pour l'exercice écoulé,
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice écoulé,
- le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice écoulé, et
- les notes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle, dans tous les aspects essentiels, du bilan consolidé de l'Association (World Athletics et ses filiales) ainsi que de ses résultats financiers consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice écoulé, conformément aux principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

BASE SUR LAQUELLE REPOSE L'AUDIT

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur dans le cadre de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie (Code de l'IESBA) ainsi qu'aux dispositions éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés à Monaco. En outre, nous avons exercé nos attributions en matière d'éthique conformément à ces dispositions et au Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OBSERVATION

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés, qui décrit la première application des IFRS et les principaux impacts dans le contexte de la transition aux IFRS. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

AUTRES INFORMATIONS

Les informations additionnelles comprennent les informations autres que les états financiers et notre rapport d'audit y afférent.

La direction est responsable de ces informations additionnelles. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les informations additionnelles et nous n'exprimons aucune forme de conclusion avec quelque assurance à leur sujet. Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les informations additionnelles et, ce faisant, d'examiner si ces informations additionnelles sont en contradiction avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons acquises lors de l'audit ou si elles semblent être matériellement erronées. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons que ces informations additionnelles comportent une inexactitude significative, nous sommes tenus de le signaler. À cet égard, nous n'avons aucun élément à signaler.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE LA GOUVERNANCE CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation impartiale des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'UE, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci soient le fruit de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la méthode de la continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la supervision de la procédure de compte rendu financier menée par l'Association.

RESPONSABILITÉS DES AUDITEURS POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit qui exprime notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne constitue pas une garantie qu'un audit effectué conformément aux ISA détectera toujours une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, elles peuvent raisonnablement être susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De même :

- Nous identifions et évaluons le risque d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ce risque, et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou la neutralisation du contrôle interne.
- Nous tâchons de comprendre les mécanismes de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances ; le but n'étant pas d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- Nous tirons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, nous déterminons s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus de mettre en relief dans le rapport d'audit les informations correspondantes fournies dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de notre auditeur. Toutefois, des événements ou des circonstances futures peuvent entraîner la cessation de l'activité de l'Association.

- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers donnent une image fidèle des transactions et événements sous-jacents.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des activités commerciales au sein de l'Association pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Association. Nous restons seuls responsables de l'opinion formulée dans le cadre de cet audit.

Nous communiquons avec les personnes responsables de la gouvernance concernant, entre autres, la portée de l'audit, le calendrier et les résultats significatifs, ce qui comprend toute lacune significative dans le contrôle interne que nous aurions identifiée au cours de notre audit.

RESTRICTION D'UTILISATION DE NOTRE RAPPORT

Ce rapport est adressé au Bureau exécutif de l'Association. Nous n'assumons ou n'endossons aucune responsabilité à l'égard d'un tiers qui pourrait utiliser ce rapport.

Ce rapport est régi et interprété conformément au droit monégasque. Les tribunaux de Monaco sont seuls compétents pour toute réclamation ou litige concernant la lettre de mission ou le présent rapport, et toute question qui en découle. Chaque partie renonce irrévocablement à tout droit qu'elle pourrait avoir de s'opposer à ce qu'une action soit intentée devant l'un de ces tribunaux et de prétendre que l'action a été intentée devant une instance inappropriée ou que ces tribunaux ne sont pas compétents.

Monaco, le 07 Septembre 2020

Auditeurs Indépendants
ERNST & YOUNG Audit Conseil & Associés



Sandrine Arcin



États financiers consolidés conformément aux IFRS

Informations sur l'association et les événements importants au cours de l'exercice

I. Généralité.....	75
II. À Propos De World Athletics.....	75
III. Nouvelle Image De Marque.....	76
IV. Partenaires Officiels De World Athletics.....	77

États financiers consolidés

État Consolidé Du Résultat Global.....	78
Autres Éléments Du Résultat Global.....	79
Bilan Consolidé.....	80
État Consolidé Des Flux De Trésorerie.....	81
État Consolidé Des Variations Des Capitaux Propres.....	82

Principales méthodes comptables

A. Informations Générales Et Déclaration De Conformité.....	84
B. Base De La Préparation Des États Financiers.....	84
C. Principes Et Périmètre De Consolidation.....	85
D. Conversion Des Devises.....	86
E. Immobilisations Corporelles.....	86
F. Comptes De Régularisation Et Provisions.....	87
G. Débiteurs.....	87
H. Produits.....	87
I. Frais Opérationnels.....	88
J. Produits Et Charges Financiers.....	88
K. Gestion Des Risques Financiers.....	88
L. Continuité De L'exploitation.....	89
M. Politique De Comptabilité.....	89
N. Estimations Et Jugements Comptables Critiques.....	90

Notes sur l'état consolidé du résultat global

1. Adoption Des IFRS Pour Les États Financiers Consolidés.....	91
2. Produits Des Droits De Diffusion Et De Sponsoring.....	102
3. Autres Revenus D'activités.....	102
4. Compétition Et Événements.....	103
5. Subventions Et Développement.....	104
6. Affaires Juridiques Et Conformité.....	106
7. Administration.....	107
8. Produits Financiers.....	107
9. Charges Financières.....	107
10. Investissements En Fonds Propres.....	108

Notes sur le bilan consolidé

11. Immobilisations Corporelles.....	110
12. Créances Commerciales Et Autres Créances.....	111
13. Actifs Contractuels.....	111
14. Trésorerie Et Équivalents De Trésorerie.....	112
15. Capitaux Propres.....	112
16. Avantages Postérieurs À L'emploi Et Obligations Similaires.....	112
17. Passifs Financiers À Court Et À Long Terme.....	113
18. Dettes Commerciales.....	114
19. Autres Dettes Et Charges À Payer.....	114

Divulgations additionnelles

20. Gestion Des Risques Financiers.....	115
21. Engagements Supplémentaires, Passifs Éventuels Et Événements Hors Bilan.....	115
22. Évènements Post Bilan.....	115
23. Parties Liées.....	116

Informations sur l'association et les événements importants au cours de l'exercice

I. Généralité

World Athletics (anciennement connue sous le nom d'Association internationale des fédérations d'athlétisme) est une association à but non lucratif, dont les membres sont des Fédérations nationales qui représentent l'athlétisme dans chaque pays du monde.

Son objectif est d'établir une coopération juridique et amicale entre tous les membres au profit de l'athlétisme. En plus des règlements régissant les compétitions internationales, World Athletics établit des règles, favorise le développement mondial de l'athlétisme et diffuse des informations techniques et autres à ses entités affiliées.

II. À Propos De World Athletics

L'athlétisme est l'un des sports les plus anciens au monde. Il n'a cessé de s'adapter au fil des siècles, offrant un sport aussi dynamique qu'enrichissant.

Le 17 juillet 1912 à Stockholm, après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques dans la capitale suédoise, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a été fondée en tant qu'organe régissant le sport de l'athlétisme à l'échelle mondiale.

Au cours des 10 décennies qui ont suivi, l'athlétisme a connu de nombreux changements reflétant l'évolution politique et socio-économique du monde entier. Même le nom de l'IAAF a changé, devenant en 2001 l'« Association internationale des fédérations d'athlétisme » pour refléter l'émergence du sport professionnel qui n'existait pas en 1912. En 2019, le nom a été une nouvelle fois changé pour « World Athletics ».

World Athletics a été fondée pour répondre au besoin d'une autorité mondiale en matière de gouvernance, d'un programme de compétition, d'un matériel technique standardisé et d'une liste des records du monde officiels. Autant de mesures qui restent d'actualité.

Cependant, dans un monde en constante évolution, les fédérations sportives internationales telles que World Athletics doivent être proactives dans leurs démarches visant à toucher de nouveaux publics et à trouver de nouvelles villes hôtes pour leurs événements. Il est également fondamental de comprendre que l'athlétisme n'est plus seulement une question de haut niveau, de médailles d'or et de records. L'athlétisme est aussi synonyme de « sport pour tous » et il convient de faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse le pratiquer.

Cela comprend, bien sûr, une discipline aussi passionnante que la course sur route, grâce à laquelle un grand nombre de personnes dans le monde entier ont un contact direct avec le monde de l'athlétisme. Il ne faut pas non plus oublier l'athlétisme dans les écoles du monde entier, un milieu dans lequel World Athletics tient à garantir un haut niveau de participation dès l'âge de sept ans, mais aussi chez les adolescents, chez qui le manque de pratique sportive se ressent particulièrement.

En dépit des avantages de l'athlétisme pour les collectivités et la société, World Athletics est consciente que ce sport doit galvaniser l'attention du public dans un monde de plus en plus varié et complexe où les médias et les produits de divertissement sont omniprésents. Cela signifie que l'athlétisme et tous ceux qui en font partie doivent se pencher sur des thématiques plus larges touchant à la responsabilité sociale, à l'environnement et à tout ce qui contribue à faire progresser l'athlétisme en tant que force permettant de créer un monde meilleur.

Les disciplines de l'athlétisme sont parmi les plus anciennes de toutes les compétitions sportives connues de l'humanité. En effet, « courir, sauter et lancer » sont les formes naturelles et universelles d'expression physique chez l'homme. Ce sport offre également des valeurs plus larges qui nous aident à relever les défis de la vie.

World Athletics adapte ses programmes de compétition afin de refléter le vaste éventail d'activités auxquelles le public a accès. Attirer, développer et surtout retenir les jeunes, tant comme acteurs que comme spectateurs, est essentiel si l'on veut que l'athlétisme conserve son attrait. En outre, il est tout aussi important de maintenir les liens étroits que l'athlétisme entretient avec le mouvement de l'athlétisme vétérans ainsi qu'avec la course de fond et la course de montagne.

Les Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu tous les deux ans, sont le point culminant de notre Série mondiale d'athlétisme, qui comprend également des compétitions en salle, des compétitions pour les moins de 20 ans, des relais, des courses de fond, des courses de marche athlétique et des courses sur route; chacune de ces compétitions se déroulant selon un cycle de quatre ans.

L'athlétisme est également le sport phare des Jeux olympiques. Il s'agit du principal sport en stade des Jeux, au cœur du succès de chaque édition des Jeux olympiques d'été. L'histoire de l'athlétisme et celle des Jeux olympiques sont étroitement liées et World Athletics est extrêmement fière de ce lien.

Les Championnats du monde de World Athletics et les Jeux olympiques continuent de remplir les stades et d'attirer des milliards de téléspectateurs.

Le potentiel marketing de chaque édition des Championnats du monde de World Athletics est excellent, seuls les Jeux olympiques d'été et la Coupe du monde de la FIFA sont plus importants en termes de portée et d'impact au niveau mondial. Les prochains Championnats du monde de World Athletics se dérouleront à Eugene, aux États-Unis (2022) et à Budapest, en Hongrie (2023).

Les autres compétitions de la Série mondiale d'athlétisme proposent une variété intéressante en termes de nature, de taille et de portée. Cela sous-entend différentes exigences en matière de logistique, de budget et d'installations, permettant aussi de répondre aux ambitions et aux ressources des villes, grandes et petites, de la plupart des plus de 200 fédérations nationales membres pour leur permettre d'organiser des événements.

Preuve de la capacité du sport à innover et à répondre aux demandes en constante évolution, une nouvelle compétition par équipes passionnante, les Relais mondiaux de World Athletics, a été lancée en 2014 à Nassau, aux Bahamas, et a été organisée à trois autres reprises, la dernière édition ayant eu lieu à Yokohama.

Cette variété s'étend au-delà des championnats. En 2010, une nouvelle structure de compétition mondiale d'une journée a été dévoilée. La plus importante des compétitions de ce type est la Ligue de diamant, qui regroupe 14 meetings d'athlétisme sur invitation en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis. Le Circuit continental, composé de meetings d'une journée labellisés or, argent et bronze, organisés dans les six régions continentales de World Athletics, constitue le deuxième niveau de compétition internationale de haut niveau aux côtés des compétitions du Challenge mondial. Toutes ces compétitions se déroulent dans de grands stades et attirent des téléspectateurs du monde entier.

Alors que World Athletics entre dans son deuxième siècle d'existence en tant qu'organe directeur officiel de l'athlétisme, son objectif est de continuer à améliorer ce sport dynamique afin d'offrir de nouvelles et passionnantes perspectives aux athlètes et aux spectateurs. Après quatre années de réforme, qui ont abouti à deux révisions des statuts de l'association, le sport s'efforce de faire en sorte que chaque domaine de l'athlétisme soit examiné, testé et soutenu de manière à viser l'excellence.

III. Nouvelle Image De Marque

Le Conseil de l'IAAF a approuvé la nouvelle dénomination et le nouveau logo de l'organe directeur mondial lors de la 217^e réunion du Conseil de l'IAAF, qui s'est clôturée le 8 juin 2019 à Monaco.

Le nouveau nom, « World Athletics », repose sur la restructuration de l'organisation et le programme de réforme de la gouvernance des quatre dernières années pour proposer un visage moderne, plus créatif et positif pour le sport. La nouvelle marque, a convenu le Conseil, rend le sport davantage accessible à un public plus large tout en permettant à Word

Athletics de communiquer plus clairement sa mission en tant que leader du sport le plus participatif au monde.

La nouvelle image de marque a commencé son déploiement en octobre après les Championnats du monde de l'IAAF Doha 2019 et à la suite de l'approbation par le Congrès du changement de dénomination sociale de la Fédération.

Le visuel se compose de trois éléments principaux : le «W» de World Athletics, qui est également le symbole des bras d'un athlète levés en signe de victoire; le «A» de Athletics, qui représente également l'objectif d'un athlète qui se prépare pour les échéances à venir; et un arc qui recouvre l'ensemble pour symboliser la communauté de l'athlétisme qui se rassemble. Le logo comprend également la courbe d'une piste d'athlétisme qui adopte une trajectoire ascendante, symbolisant le désir de repousser continuellement les limites. Le logo se décline pour incarner l'énergie présente dans les quatre disciplines de l'Association d'athlétisme : la course, le saut, le lancer et la marche.

Le processus de changement d'image de marque a débuté en janvier 2018. L'IAAF avait alors invité cinq agences internationales de communication visuelle et de marketing à rebondir sur le dossier décrivant le projet de changement de marque. Une équipe interne a retenu un nombre restreint d'agences dont les travaux ont été soumis à un processus de consultation au cours duquel les Fédérations membres, les partenaires, les athlètes et les diffuseurs ont donné leur avis avant qu'une version finale ne soit présentée au Conseil.

IV. Partenaires Officiels De World Athletics

Partenaires de World Athletics



Partenaire média de World Athletics



Partenaires de World Athletics pour la diffusion médiatique



Fournisseur de World Athletics



États Financiers Consolidés

État Consolidé Du Résultat Global

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2019	2018 retraité
Produits			
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	2	43 855	42 402
Autres produits	3	7 289	2 807
Total des produits		51 144	45 210
Charges			
Compétition et événements	4	29 546	33 861
Subventions et développement	5	15 385	14 586
Affaires juridiques et conformité	6	14 853	15 729
Administration	7	8 051	8 286
Total des charges		67 835	72 462
Pertes d'exploitation		(16 691)	(27 252)
Produits financiers	8	400	505
Charges financières	9	(1 070)	(765)
Résultat financier (Pertes)		(671)	(259)
Part des pertes sur les investissements en capitaux propres	10	(63)	(98)
Pertes pour l'année		(17 424)	(27 609)

Autres Éléments Du Résultat Global

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2019	2018 retraité
Pertes pour l'année		(17 424)	(27 609)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat Gains (pertes) actuariel(le)s sur les obligations de prestations de retraite	16	130	(9)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat lorsque certaines conditions spécifiques seront remplies Différences de conversion des devises		-	-
Autres produits/(charges) globales		130	(9)
Pertes globales totales pour l'année		(17 295)	(27 618)



Bilan Consolidé

en milliers de dollars américains (USD)	Note	31 déc. 2019	31 déc. 2018 retraité	01 jan 2018 retraité
Actifs				
Actifs incorporels		328	172	-
Immobilisations corporelles	11	6 571	7 527	7 590
Actifs financiers à long terme		205	108	108
Placement à la valeur de consolidation	10	109	172	269
Actifs à long terme		7 212	7 979	7 967
Créances commerciales	12	496	332	280
Paiements anticipés et créances fiscales	12	1 070	936	1 340
Autres créances	12	7 950	1 827	8 560
Actifs contractuels	13	9 344	4 550	8 396
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	34 302	50 820	62 786
Actifs circulants		53 161	58 465	81 363
Total des actifs		60 373	66 445	89 331
Fonds de réserve		10 000	10 000	10 000
Fonds propres		36 287	63 766	83 805
Pertes pour l'année		(17 424)	(27 609)	(20 030)
Total des capitaux propres et des réserves (fonds généraux)	15	28 862	46 157	73 775
Passif				
Dettes commerciales	18	4 483	2 656	2 796
Autres dettes et charges à payer	19	17 138	9 141	8 040
Passifs financiers	17	282	271	287
Produits différés		1 119	-	-
Passif à court terme		23 021	12 067	11 122
Provisions	16	1 102	1 105	1 078
Passifs financiers	17	3 003	3 285	3 298
Produits différés		4 385	3 831	58
Passifs à long terme		8 490	8 220	4 434
Total du passif		31 511	20 288	15 556
Total du passif et des réserves		60 373	66 445	89 331

État Consolidé Des Flux De Trésorerie

en milliers de dollars américains (USD)	Note	2019	2018 retraité
Activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		(17 424)	(27 609)
Produit/(charge) financier(e) net(te)	8,9	674	260
Amortissements	11	1 063	955
Investissements dans des filiales (non consolidées)	10	63	98
Augmentation/(Diminution) des provisions pour obligations de retraite	16	(3)	27
(Augmentation)/Diminution des créances	12	(4 844)	11 159
(Augmentation)/Diminution des charges constatées d'avance et des produits à recevoir		-	-
(Augmentation)/Diminution des actifs contractuels	13	(4 794)	3 846
Augmentation/(Diminution) des dettes	18,19	9 708	1 194
Flux de trésorerie net utilisé par les activités d'exploitation		(15 558)	(10 370)
Activités d'investissement			
(Achat)/vente d'immobilisations corporelles	11	(106)	(892)
(Achat)/vente d'actifs incorporels		(155)	(172)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		(261)	(1064)
Produits des nouveaux prêts/emprunts		-	142
Remboursement des prêts/emprunts		(378)	(287)
Intérêts reçus		106	91
Intérêts payés		(428)	(478)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(700)	(532)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(16 519)	(11 966)
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au 1er janvier	14	50 820	62 786
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(16 518)	(11 965)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		34 302	50 820

État Consolidé Des Variations Des Capitaux Propres

en dollars américains (USD)	Note	Fonds de réserve	Autres réserves Transfert de revenus	Total des fonds propres
Solde au 31 décembre 2017 - comme indiqué précédemment		10 000	54 802	64 802
IFRS 16 - première application nette d'impôts	4	-	(136)	(136)
IFRS 15 - première application nette d'impôts	1	-	10 486	10 486
Autres impacts de la première application des IFRS	1		(1 378)	(1 378)
Solde au 1er janvier 2018 – retraité		10 000	63 775	73 775
Affectation du revenu net			-	-
Pertes actuarielles sur les obligations de prestations de retraite, nettes d'impôts		-	(9)	(9)
Autres charges globales de l'exercice		-	(9)	(9)
Pertes pour l'année			(27 609)	(27 609)
Pertes globales totales pour la période		-	(27 618)	(27 618)
Au 31 décembre 2018		10 000	36 157	46 157
Affectation du revenu net			-	-
Gain actuariel sur les obligations de prestations de retraite, net d'impôts			130	130
Autres éléments du résultat global pour la période		-	130	130
Pertes pour l'année			(17 424)	(17 424)
Pertes globales totales pour la période		-	(17 295)	(17 295)
Au 31 décembre 2019		10 000	18 862	28 862



Principales Méthodes Comptables

Premier Rapport Annuel Dans Le Cadre Des IFRS

L'exercice financier clos le 31 décembre 2019 représente la première période dans le cadre des IFRS couverte par le rapport annuel. Les états financiers consolidés annuels précédents ont été préparés selon des méthodes comptables déterminées par l'IAAF. Les chiffres comparatifs au 31 décembre 2018 et au 1er janvier 2018 ont été retraités pour être conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Pour un résumé des effets liés à l'adoption des IFRS sur nos états financiers consolidés, voir la note 1 - Adoption des IFRS pour les états financiers consolidés. Cette note fournit plus de détails sur les ajustements les plus significatifs des capitaux propres, du résultat net, du résultat global et des flux de trésorerie.

Tous les chiffres ont été arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. Par conséquent, certains totaux peuvent ne pas sembler se sommer correctement.

A. Informations Générales Et Déclaration De Conformité

Les états financiers consolidés de World Athletics pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante : [ici](#).

Les états financiers sont accompagnés des informations jugées significatives conformément au Règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante : [ici](#).

Comme World Athletics n'a, par le passé, jamais préparé d'états financiers en conformité avec les IFRS, il s'agit des premiers dans le cadre de ce référentiel. En conséquence,

comme l'exige la norme IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière », l'Association a appliqué les normes en vigueur au 31 décembre 2019 pour toutes les périodes présentées.

B. Base De La Préparation Des États Financiers

Depuis le 1er janvier 2018, l'Association applique les IFRS. Veuillez noter que les IFRS ont introduit les nouvelles normes suivantes au cours de la période, normes que nous avons également appliquées :

IFRS 9

Cette norme définit les règles en termes de :

- Classification et évaluation des instruments financiers (phase 1);
- Dépréciation des instruments financiers due au risque de crédit (phase 2); et
- Comptabilité de couverture, à l'exclusion des opérations de macro-couverture (phase 3).

Les dispositions de classification et d'évaluation de l'IFRS 9, ainsi que son nouveau modèle de dépréciation, sont appliquées rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 (impact sur les capitaux propres).

L'Association présente donc ses états financiers de 2019 sans ajuster les données de 2017 au format de l'IFRS 9. L'Association n'applique pas la phase 3, qui est facultative.

L'impact de la nouvelle méthodologie comptable pour la détermination de la provision pour dépréciation des créances commerciales et des actifs contractuels n'a pas entraîné de changement significatif dans la provision pour dépréciation des créances commerciales. Selon la nouvelle politique, une provision pour pertes sur créances attendues est comptabilisée sur la base des pertes sur créances attendues sur la durée de vie dans les cas où le risque de crédit sur les créances commerciales et autres a augmenté de manière

significative depuis la comptabilisation initiale. Dans les cas où le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative, l'Association évalue la provision pour pertes à un montant égal à la perte de crédit attendue sur 12 mois. Cette évaluation est effectuée sur une base collective en tenant compte des informations prospectives. Les créances commerciales en souffrance depuis plus d'un an et les créances commerciales à risque spécifique sans espoir raisonnable de recouvrement sont dépréciées et donc provisionnées dans leur intégralité, sauf si des informations fiables permettant de conclure le contraire sont disponibles. L'Association ne présente pas ses pertes de valeur séparément dans l'état des résultats, mais dans les notes y afférentes.

IFRS 15

L'Association a adopté la norme IFRS 15 « Produits tirés des contrats conclus avec des clients » à partir du 1er janvier 2018, ce qui a entraîné des changements de méthodes comptables et des ajustements des montants comptabilisés dans les états financiers. Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 15, l'Association a adopté les nouvelles règles de manière rétrospective et a retraité les chiffres comparatifs pour l'exercice 2018.

Selon la norme IFRS 15, les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré à un client, pour le montant auquel le vendeur est censé avoir droit.

À cet effet, la norme établit un modèle en cinq étapes, permettant à l'entité de déterminer quand et à quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés :

- Identification du contrat conclu avec le client ;
- Identification des obligations de performance au sein du contrat ;
- Évaluation du prix de la transaction ;
- Attribution du prix de la transaction entre les différentes obligations de performance prévues dans le contrat ;
- Comptabilisation du revenu une fois que l'obligation de performance est satisfaite (soit à une date donnée soit étalée dans le temps)

L'analyse de l'IFRS 15 et l'identification de ses effets sont décrites dans la note spécifique 1.

IFRS 16

Cette nouvelle norme, publiée début 2016 et adoptée par l'UE le 31 octobre 2017, est entrée en vigueur le 1er janvier 2019, une adoption anticipée étant possible. L'Association a décidé d'adopter cette nouvelle norme de manière anticipée à partir du 1er janvier 2018.

Selon la norme IFRS 16, pour qu'un contrat puisse être qualifié de contrat de location, il faut à la fois l'identification d'un actif et le contrôle par le preneur du droit d'utiliser cet actif.

Pour le preneur, les contrats de location simple et les contrats de location-financement seront comptabilisés sur la base d'un modèle unique, avec reconnaissance au bilan :

- D'un actif représentant le droit d'utiliser l'objet loué pendant la durée du contrat de location ;
- Compensé par un passif au titre de l'obligation de paiement des loyers ;
- D'un amortissement linéaire de l'actif et une charge d'intérêt dans le compte de résultat selon la méthode du solde dégressif.

L'Association a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 16, les nouvelles règles ont été adoptées rétrospectivement avec l'effet cumulé de l'application initiale de la nouvelle norme comptabilisée au 1er janvier 2018.

Les données comparatives de l'exercice d'ouverture ont été retraitées. Voir la note 1 ci-dessous pour plus de détails sur l'impact du changement de méthode comptable.

C. Principes Et Périmètre De Consolidation

L'Association a consolidé ses filiales, c'est-à-dire les entités contrôlées directement ou indirectement par l'Association. L'Association contrôle une entité lorsque (i) elle est exposée ou a des droits sur des rendements variables provenant de son implication dans l'entité, et (ii) elle a la capacité d'affecter ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les filiales sont comptabilisées selon la méthode de consolidation intégrale à partir de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et jusqu'à ce que l'Association perde le contrôle de la filiale.

Les entités sur lesquelles l'Association exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. L'Association est généralement présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient au moins environ 50 % des droits de vote de l'entité. L'Association exerce une influence notable sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de cette entité, mais n'a pas le pouvoir d'exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement comptabilisée au coût, puis ajustée pour refléter les changements dans l'actif net de l'entreprise associée ou de la coentreprise (joint venture).

Le périmètre de consolidation comprend World Athletics, Diamond League AG partiellement détenue par World Athletics (35,20 %) et World Athletics Productions Ltd en tant que participations mises en équivalence.

Il a été déterminé que World Athletics exerce une influence notable sur les deux entités et, en conclusion, ces participations doivent être comptabilisées comme des participations mises en équivalence.

Par ailleurs, World Athletics détient une participation de 6 % dans Athletics Australia (Nitro/AUS) et a conclu que cette participation non consolidée devrait être comptabilisée à sa juste valeur dans les autres éléments du résultat global, ce qui n'a pas d'incidence significative sur les états financiers de l'Association.

D. Conversion Des Devises

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, la devise fonctionnelle de l'Association.

Les transactions effectuées dans des devises autres que le dollar américain sont converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires dont la devise n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains au cours de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

E. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les gains et les pertes sur la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée telle qu'indiquée ci-dessous :

Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Améliorations locatives	jusqu'à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans

Les contrats de location conclus par l'Association sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 (Contrats de location). L'Association comptabilise un actif de droit d'utilisation et un passif de location pour tous ses contrats de location, à l'exception (i) des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur et (ii) des contrats de location à court terme (12 mois ou moins). Les paiements effectués au titre des contrats de location non comptabilisés au bilan sont comptabilisés comme une charge d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Au début d'un contrat de location, le passif pour les paiements futurs est actualisé au taux d'emprunt marginal, qui est un taux sans risque ajusté pour refléter le profil de risque spécifique de World Athletics. Comme les paiements de location sont répartis sur la durée du bail, l'Association applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

Les paiements utilisés pour déterminer le passif des futurs paiements de location excluent les éléments non liés à la location, mais comprennent des paiements fixes que l'Association s'attend à verser au bailleur sur la durée estimée de la location.

F. Comptes De Régularisation Et Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque World Athletics a une obligation légale ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds ou des avantages économiques seront nécessaires pour éteindre l'obligation et lorsqu'une estimation fiable des sorties de fonds futures peut être effectuée.

Toute charge à payer non consommée dans les deux ans suivant la date de comptabilisation doit être reprise dans le compte de résultat consolidé, sauf si des circonstances particulières justifient le maintien du solde au bilan.

Les dettes ne portent pas intérêt et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais sont indiqués dans les notes aux états financiers, à moins que la possibilité d'une sortie de ressources économiques soit faible.

G. Débiteurs

Les créances commerciales sont des montants dus par les clients pour des services fournis dans le cadre de l'activité ordinaire. Elles sont toutes classées comme circulantes (à court terme). Les créances commerciales sont comptabilisées initialement au montant de la contrepartie qui est inconditionnelle, à moins qu'elles ne contiennent des éléments de financement importants, lorsqu'elles sont comptabilisées à leur juste valeur. L'Association détient les créances commerciales dans le but de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et les évalue donc ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

H. Produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'Association en tirera un avantage économique et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits liés à World Athletics se composent principalement des éléments suivants :

- Droits de télévision (c'est-à-dire droits médiatiques)
- Droits commerciaux (c'est-à-dire le sponsoring)
- Valeur en nature
- Certification technique

Le paiement de la part des partenaires de diffusion exclusifs est reçu deux fois par an et couvre les droits de diffusion de toutes les compétitions de World Athletics pour l'année. L'accord actuellement en vigueur a été signé en avril 2018 et couvre la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Les revenus du sponsoring commercial sont divisés en trois parties. La première partie correspond aux droits commerciaux et les factures annuelles s'élèvent à 11 millions de dollars par an. La deuxième partie concerne les droits télévisuels au Japon et génère un revenu de 7 millions de dollars par an.

La troisième partie correspond à la commission basée sur la valeur en nature dans le cadre des contrats de sponsoring. La valeur en nature sous forme de produits et de services fournis par les sponsors pour une utilisation lors des événements est comptabilisée en tant que résultat dans l'état consolidé du résultat global. Les commissions sur la valeur en nature dues au partenaire commercial de l'Association sont comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

En 2018, un amendement à l'accord pour la période 2020-2029 a été signé. Ce nouvel accord prévoit une garantie minimale de 130 millions de dollars sur la période de 10 ans. L'accord avec le sponsoring commercial comprend également une clause de partage des bénéfices.

Les obligations de performance sont identifiées comme étant le droit d'accès à la propriété intellectuelle et, à ce titre, les revenus sont comptabilisés de manière linéaire.

En ce qui concerne la comptabilisation des revenus de la participation aux bénéfiques, la direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la participation aux bénéfiques directement attribuable à l'exercice financier et la comptabilise dans la période où elle est perçue.

Les certifications techniques fournies par World Athletics pour les infrastructures sportives sont effectuées à un instant « T » avec une durée de certification de 3 ou 5 ans. Les revenus générés par les certifications techniques sont comptabilisés au moment où la certification technique est octroyée.

Les obligations de performance ont été déterminées pour chaque contrat et la méthode de reconnaissance des revenus pour chaque contrat a été déterminée en conséquence conformément aux principes de la norme IFRS 15.

I. Frais Opérationnels

Les dépenses totales sont les sorties brutes de bénéfiques économiques qui découlent de l'activité ordinaire d'organisation d'un événement ainsi que des activités administratives de World Athletics.

Le total des dépenses comprend principalement les éléments suivants : contributions aux Fédérations membres, Unité d'intégrité de l'athlétisme, dépenses liées aux événements (dépenses directes dans le cadre des événements, diffusion et médias, marketing, promotion, publications, hospitalité et autres dépenses liées à l'événement, service informatique, salaires et avantages du personnel, amortissement et dépréciation des actifs à long terme).

Les dépenses relatives à un événement futur sont reportées et comptabilisées dans le compte de résultat consolidé lorsque l'événement en question a lieu.

J. Produits Et Charges Financiers

Les positions des produits et des charges financiers sont les suivantes :

- Les produits financiers, qui comprennent les revenus d'intérêts des actifs portant intérêts, ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés ;
- Les charges financières, qui comprennent les pertes de change réalisées et non réalisées ainsi que les frais bancaires et les éventuels frais d'intérêt.

K. Gestion Des Risques Financiers

Le programme global de gestion des risques de l'Association se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser tout effet négatif potentiel sur les performances financières de l'Association.

Le Comité de direction fournit des principes pour la gestion globale des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

L'Association opère au niveau international et est exposée au risque de change découlant de transactions libellées en d'autres devises que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Association.

Les produits et les charges d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de l'Association sont affectés par la fluctuation des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'Association estime que l'impact en termes absolus d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % de ce taux sur son résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'aurait pas été significatif.

Au cours des périodes présentées, l'Association n'a effectué aucune opération de couverture.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle de l'Association. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi qu'à l'exposition au crédit des clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit sur les créances est fortement atténué par la qualité du client.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux dépôts et aux instruments financiers courants n'est pas significatif compte tenu de la qualité des institutions financières cocontractantes.

(c) Risque de liquidité

La Direction suit les prévisions glissantes des besoins de liquidités de l'Association sur une base trimestrielle afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels. L'évolution des dépenses est équilibrée par les produits engagés afin de garantir le maintien d'une liquidité suffisante.

World Athletics bénéficie de contrats commerciaux et de diffusion à long terme qui lui confèrent une certaine souplesse dans la gestion de ses besoins de trésorerie opérationnels. En outre, le Dividende olympique perçu tous les quatre ans permet à l'Association de lisser ses dépenses à long terme. En raison de la Covid-19, le Dividende olympique de Tokyo 2020 a déjà été retardé et pourrait être encore retardé, réduit ou annulé.

Afin de se prémunir contre l'impact financier de la Covid-19, la Direction a procédé à un examen détaillé des activités qui ont ralenti pendant cette période et rationalise les dépenses afin

d'équilibrer la réduction d'activité. L'avenir lié à la Covid-19 reste toutefois très incertain. Si la Covid-19 devait entraîner l'annulation des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, une rationalisation plus importante des dépenses serait nécessaire, à moins que des revenus supplémentaires ou d'autres sources de liquidités ne soient identifiés.

L. Continuité De L'exploitation

Le Conseil de World Athletics, après avoir mené les enquêtes appropriées, considère que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son activité dans un avenir proche et qu'il convient donc d'adopter le principe de la continuité de l'exploitation pour l'établissement des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Dans le cadre de l'évaluation de la continuité de l'exploitation, le Conseil a examiné si les ressources en liquidités du Groupe étaient suffisantes.

M. Politique De Comptabilité

Les obligations en matière de prestations de retraite concernent les salariés de Monaco. Selon la législation monégasque, l'Association est tenue de verser une pension de retraite sur la base de dispositions légales, ou sur la base des dispositions de la convention collective de travail si celles-ci sont plus avantageuses que les dispositions légales. Pour les salariés monégasques, la pension est calculée sur les douze derniers mois de rémunération brute, à l'exclusion des primes et autres rémunérations complémentaires. L'obligation qui est payée au moment du départ en retraite du salarié est comptabilisée au bilan au titre des régimes de retraite à prestations définies. Il s'agit de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de référence. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle de l'obligation à prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées en utilisant les taux d'intérêt des obligations d'entreprises de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, et qui ont des termes se rapprochant des termes de l'obligation correspondante.

Le coût financier net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au solde net de l'obligation à prestations définies. Dans le compte de résultats, ce coût est inclus dans les charges liées aux prestations versées au personnel.

Les gains et pertes de réévaluation résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent, directement dans les autres éléments du résultat global. Ils sont inclus dans les bénéfices non distribués dans l'état des variations des capitaux propres et dans le bilan.

N. Estimations Et Jugements Comptables Critiques

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations comptables qui, par définition, seront rarement égales aux résultats réels. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des politiques comptables de l'Association.

La présente note donne un aperçu des domaines qui ont nécessité un degré plus élevé de jugement ou de complexité, et des éléments qui sont davantage susceptibles d'être ajustés de manière significative en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient fausses. Des informations détaillées sur chacune de ces estimations et jugements sont incluses dans d'autres notes, ainsi que des informations sur la base de calcul pour chaque poste concerné des états financiers.

- Estimation des prestations postérieures à l'emploi et des autres prestations destinées au personnel. L'Association a l'obligation de verser certaines prestations de retraite à certains employés. Le coût de ces prestations et la valeur actuelle dépendent de plusieurs facteurs, notamment des augmentations de salaire et des taux d'actualisation. La Direction apprécie ces facteurs pour déterminer les obligations nettes en matière de retraite (voir note 16).
- Les droits télévisuels et les obligations de performance des droits commerciaux. La Direction exerce son jugement pour déterminer l'obligation de performance unique, qui est définie comme le droit d'accès à la propriété intellectuelle.
- Prévision de participation aux bénéfices pour l'exercice clos. La direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la part des bénéfices directement attribuable à l'exercice et lorsque les critères de comptabilisation ont été remplis.
- Montant de la valeur en nature pour l'exercice clos inclus dans le résultat. La Direction est tenue d'estimer la juste valeur de toute valeur en nature des biens ou services reçus au cours de l'exercice et de comptabiliser ces montants en produits et en charges. La détermination de la juste valeur oblige la Direction à exercer un jugement important. Dans le cas où la juste valeur ne peut être raisonnablement estimée, aucune valeur n'est comptabilisée.
- Périmètre de consolidation concernant Diamond League AG, une société basée en Suisse, détenue à 35,2 % par World Athletics. World Athletics a déterminé qu'elle n'avait pas le contrôle de cette entité, World Athletics étant le principal actionnaire avec 35,2 %, et 14 autres actionnaires détenant le solde de 64,8 %. En se basant sur les processus de décision et la structure de propriété passés, World Athletics a démontré que les décisions ont toujours été prises à l'unanimité et que World Athletics n'exerce aucun contrôle, même dans les opérations quotidiennes.
- L'impact opérationnel et les répercussions financières de la pandémie de coronavirus en cours sont encore indéterminables.

Notes sur l'état consolidé du résultat global

1. Adoption Des IFRS Pour Les États Financiers Consolidés

A) OBJECTIF

L'objectif de ces IFRS est de garantir que les premiers états financiers d'une entité sous le régime des IFRS contiennent des informations de haute qualité qui :

1. Sont transparentes pour les utilisateurs et comparables sur toutes les périodes présentées;
2. Fournissent un point de départ approprié pour une comptabilité conforme aux Normes internationales d'information financière (IFRS); et
3. Peuvent être générées à un coût qui ne dépasse pas les bénéfices.

B) DESCRIPTION

L'Association a adopté les IFRS pour ses états financiers consolidés annuels à partir du 1er janvier 2018. Ces états financiers consolidés sont les premiers états financiers consolidés annuels de l'Association préparés conformément aux IFRS. Pour toutes les périodes allant jusqu'à l'exercice financier clos le 31 décembre 2017 inclus, l'Association a préparé ses états financiers consolidés conformément aux anciennes Conventions comptables de l'IAAF.

La présente note explique comment le passage des anciennes Conventions comptables de World Athletics aux normes IFRS a affecté les capitaux propres déclarés de l'Association au 1er janvier 2018 et au 31 décembre 2018, ainsi que l'état du résultat global, l'état des autres éléments du résultat global et les flux de trésorerie pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2018. Les références aux Conventions comptables de World Athletics dans la présente note renvoient aux principes comptables antérieurs de World Athletics applicables à l'Association pour les périodes considérées allant jusqu'à l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2017 inclus. Ces conventions comptables utilisées par le passé ont été conçues

pour répondre aux exigences de la direction en matière de rapports et ont simplifié certains domaines de la comptabilité et de divulgation.

L'IFRS 1 - Première adoption des normes internationales d'information financière, exige qu'un premier adoptant applique rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de sa première période de rapport annuel (31 décembre 2019 pour l'Association). La norme IFRS 1 prévoit également certaines exemptions facultatives pour les premiers adoptants et exige certaines exemptions obligatoires à l'application rétrospective complète. La plupart de ces exemptions, qu'elles soient facultatives ou obligatoires, doivent être appliquées au début de la période comparative requise (la date de transition). La date de transition de l'Association vers les IFRS est le 1er janvier 2018.

C) EXEMPTIONS DE L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE COMPLÈTE DES NORMES IFRS

Les exceptions obligatoires couvrent les domaines dans lesquels l'application rétrospective des exigences des IFRS est jugée inappropriée.

Conformément aux exemptions obligatoires de l'application rétrospective des IFRS, l'état consolidé de la situation financière au 1er janvier 2018 ne reflète pas toutes les estimations, sauf si les bases adoptées ne sont pas conformes aux IFRS, et toute application de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. Cela inclut la classification et l'évaluation des actifs financiers et les exigences en matière de dépréciation des actifs financiers.

Les exemptions facultatives couvrent les normes pour lesquelles le Bureau international des normes comptables (IASB) considère que l'application rétrospective pourrait s'avérer trop difficile ou pourrait entraîner un coût susceptible de dépasser les bénéfices éventuels pour les utilisateurs.

Dans le cadre de l'IFRS 1, l'Association a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes pour préparer son état de la situation financière d'ouverture à partir de la date de transition.

1. Contrats de location - L'Association a choisi d'appliquer les IFRS de manière prospective pour les contrats de location à partir de la date d'application de l'IFRS 16, le 1er janvier 2018.
2. Contrats de clients - Un premier adoptant n'est pas tenu de retraiter les contrats qui ont été conclus avant la première période présentée.
3. Prestations de retraite - L'Association a choisi de présenter les obligations au titre des prestations définies, le déficit et les ajustements liés à l'expérience sur les obligations au titre des prestations de retraite de manière prospective à partir de la date de transition, en établissant progressivement les données pour présenter les quatre années d'informations comparatives requises par les IFRS.



RAPPROCHEMENTS DES CAPITAUX PROPRES ET DU RÉSULTAT NET GAAP (IAAF) AUX IFRS

Les rapprochements suivants illustrent les différences d'évaluation et de comptabilisation dans le retraitement des capitaux propres et du résultat net présentés selon les anciennes méthodes comptables de l'IAAF par rapport aux normes IFRS pour les dates et la période indiquées.

En milliers de dollars américains (USD)	Note	Fonds propres et fonds de réserve 01/01/2018	Résultat 2018	Réserve et autres réserves	Fonds propres et fonds de réserve 31/12/2018
Normes GAAP World Athletics		64 802	(19 555)	-	45 247
Prestations de retraite		(1 078)	(19)	(9)	(1 105)
Première application de l'IFRS 15 - net d'impôts	1	10 486	(7 292)	-	3 195
Première application de l'IFRS 16 - net d'impôts	2	(136)	(119)	-	(255)
Autres postes	3	(300)	(625)	-	(925)
Normes IFRS		73 775	(27 609)	(9)	46 158

Les rapprochements suivants illustrent les reclassements et les retraitements des anciennes méthodes comptables de l'IAAF vers les nouvelles normes IFRS au moment du bilan d'ouverture et au moment du compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

RETRAITEMENTS AU BILAN À L'OUVERTURE LE 1ER JANVIER 2018

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2017	IFRS 15	IFRS 16	Retraites	Autre	1er janv. 2018
Actifs						
Actifs incorporels	-					-
Immobilisations corporelles	4 141		3 449			7 590
Actifs financiers à long terme	-				108	108
Placement à la valeur de consolidation	269					269
Actifs à long terme	4 411	-	3 449	-	108	7 967
Créances commerciales	280					280
Paiements anticipés et créances fiscales	1 340					1 340
Autres créances	8 968				(408)	8 560
Actifs contractuels	-	8 396				8 396
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 786					62 786
Actifs circulants	73 375	8 396	-	-	(408)	81 363
Total des actifs	77 785	8 396	3 449	-	(300)	89 331
Fonds de réserve	10 000					10 000
Fonds propres	74 832	10 486	(136)	(1 078)	(300)	83 805
Pertes pour l'année	(20 030)					(20 030)
Total des capitaux propres et des réserves (fonds généraux)	64 802	10 486	(136)	(1 078)	(300)	73 775
Passif						
Dettes commerciales	2 796					2 796
Autres dettes et charges à payer	8 040					8 040
Passifs financiers	-		287			287
Produits différés	691	(691)				-
Passif à court terme	11 526	(691)	287	-	-	11 122
Provisions	-			1 078		1 078
Passifs financiers	-		3 298			3 298
Produits différés	1 457	(1 399)				58
Passifs à long terme	1 457	(1 399)	3 298	1 078	-	4 434
Total du passif	12 984	(2 090)	3 585	1 078	-	15 556
Total du passif et des réserves	77 785	8 396	3 449	-	(300)	89 331



RETRAITEMENTS AU BILAN POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2018, comme rapporté précédemment	IFRS 15	IFRS 16	Retraites	Autre	31 déc. 2018 retraité
Actifs						
Actifs incorporels	-				172	172
Immobilisations corporelles	4 227		3 300			7 527
Actifs financiers à long terme	-				108	108
Placement à la valeur de consolidation	472				(300)	172
Actifs à long terme	4 698	-	3 300	-	(20)	7 979
Créances commerciales	332					332
Paiements anticipés et créances fiscales	1 733				(797)	936
Autres créances	1 934				(108)	1 827
Actifs contractuels	-	4 550				4 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 820					50 820
Actifs circulants	54 820	4 550	-	-	(905)	58 465
Total des actifs	59 519	4 550	3 300	-	(925)	66 445
Fonds de réserve	10 000					10 000
Fonds propres	54 802	10 486	(136)	(1 086)	(300)	63 766
Pertes pour l'année	(19 555)	(7 292)	(119)	(19)	(625)	(27 609)
Total des capitaux propres et des réserves (fonds propres)	45 248	3 195	(255)	(1 105)	(925)	46 158
Passif						
-						
Dettes commerciales	2 656					2 656
Autres dettes et charges à payer	9 141					9 141
Passifs financiers	-		271			271
Produits différés	557	(557)				-
Passif à court terme	12 353	(557)	271	-	-	12 067
Provisions	-			1 105		1 105
Passifs financiers	-		3 285			3 285
Produits différés	1 919	1 912				3 831
Passifs à long terme	1 919	1 912	3 285	1 105	-	8 220
Total du passif	14 272	1 355	3 556	1 105	-	20 288
Total du passif et des réserves	59 520	4 550	3 300	(0)	(925)	66 445



RETRAITEMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018

en milliers de dollars américains (USD)	2018	IFRS 15	IFRS 16	Retraites	Autre	IFRS 2018
Produits						
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	44 762	(2 360)				42 402
Autres produits	2 749	58				2 807
Total des produits	47 511	(2 302)	-	-	-	45 210

Charges						
Compétition et événements	28 246	4 990			625	33 861
Subventions et développement	14 586					14 586
Affaires juridiques et conformité	15 729					15 729
Administration	8 279		4	2		8 286
Total des charges	66 840	4 990	4	2	625	72 462

Pertes d'exploitation	(19 329)	(7 292)	(4)	(2)	(625)	(27 252)
Produits financiers	505					505
Charges financières	(634)		(115)	(16)		(765)
Résultat financier (pertes)	(128)	-	(115)	(16)	-	(259)
Part des pertes sur les investissements en capitaux propres	(98)					(98)
Pertes pour l'année	(19 555)	(7 292)	(119)	(19)	(625)	(27 609)

Les éléments suivants expliquent les principaux retraitements des capitaux propres et du résultat net résultant du changement de méthodes comptables lors de l'adoption des IFRS.

1. IFRS 15 - PRODUITS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS

en milliers de dollars américains (USD)	Fonds généraux et fonds de réserve 01/01/2018	Résultat 2018	Fonds de réserve et autres réserves	Fonds généraux et fonds de réserve 31/12/2018
IFRS 15 - Certification - Produits différés	2 090	58	-	2 148
IFRS 15 - Impact de l'ouverture de la participation aux bénéfices	8 396	(8 396)	-	-
IFRS 15 - Impact de la participation aux bénéfices pour l'exercice fiscal 2018	-	4 550	-	4 550
IFRS 15 - Valeur en nature (6 232 000 \$), pas d'impact sur le compte de résultat	-	-	-	-
IFRS 15 - Droits de diffusion	-	(3 503)	-	(3 503)
Impacts de l'application de la norme IFRS 15	10 486	(7 292)	-	3 195

COMPTABILISATION DES DROITS DE DIFFUSION ET DES DROITS COMMERCIAUX :

Les droits de diffusion et les droits commerciaux sont décrits plus haut dans les états financiers. L'application de la norme IFRS 15 sur ce volet a entraîné un changement de comptabilisation de la part de participation aux bénéfices, qui est applicable à notre contrat de droits commerciaux. Auparavant, la participation aux bénéfices était comptabilisée lorsqu'elle était confirmée et payée par le tiers, c'est-à-dire pas sur une base annuelle. Cependant, une approche en cinq étapes a permis d'identifier une obligation de performance, qui est atteinte chaque année, sur la base de l'excédent réalisé chaque année par l'événement lié à ces droits. Ainsi, la participation aux bénéfices est désormais comptabilisée sur une base annuelle, sur la base de l'excédent réalisé au cours de l'année concernée dans le cadre de la contrainte de contrepartie variable.

Ce nouveau schéma de comptabilisation a conduit à la comptabilisation d'un actif contractuel au 1er janvier 2018 de

\$ 8 396k (bénéfices non distribués de la contrepartie), qui a été entièrement annulé et payé au cours de l'exercice 2018, ainsi qu'à la comptabilisation de \$4 550k concernant la part de participation aux bénéfices de 2018.

VALEUR EN NATURE :

Également inclus dans le contrat de droits commerciaux, une contribution en nature est renseignée. Il s'agit de la valeur en nature sous forme de produits et de services fournis par les sponsors pour être utilisés lors d'événements qui n'avaient pas été reconnus comme des produits ou des charges dans le compte de résultat. Les commissions sur la valeur en nature dues au partenaire commercial de la Fédération ont été comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

L'application de la norme IFRS 15 a conduit à la comptabilisation de cette valeur en nature en tant qu'autres produits et charges pour les biens et services reçus par World Athletics. La nouvelle méthode de comptabilisation n'a pas

d'incidence sur les capitaux propres d'ouverture (montant brut des produits et des charges de 6 232 000 \$) et n'a d'incidence que sur la présentation du montant brut dans le compte de résultat.

AUTRES PRODUITS - SYSTÈME DE CERTIFICATION WORLD ATHLETICS :

Le système de certification a conduit, dans les états financiers précédents, à la reconnaissance de produits différés. En effet, les certifications fournies par World Athletics sont effectuées à un moment donné avec une durée de certification de 3 ou 5 ans. La reconnaissance des revenus était basée sur la durée de la certification. Cette partie reportée était traitée comme

un produit différé, même si l'obligation de performance était atteinte lors de la délivrance de la certification. L'application de l'approche en cinq étapes de l'IFRS 15 a conduit à la comptabilisation de ce produit à un moment donné.

Cette nouvelle approche de comptabilisation a eu un impact sur les capitaux propres à la date de transition de \$ 2090k (réduction en contrepartie des produits différés, correspondant à la part différée au 1er janvier 2018) et un impact sur l'exercice 2018 de \$58 k de produits complémentaires.



2. IFRS 16 - CONTRATS DE LOCATION

Les impacts de l'IFRS 16 - Contrats de location sont décrits dans la note 11.

Voici un résumé de la comptabilisation des actifs (droit d'utilisation) et des passifs financiers. Quatre contrats de location sont pris en considération :

Contrat #	Description	Loyers mensuels (milliers de \$)	Date de début du contrat	Date de fin de contrat
1	Siège de Monaco	19	01/01/2017	31/03/2030
2	Logement d'entreprise	8	01/12/2018	30/11/2021
3	Logement d'entreprise	2	01/01/2017	31/12/2022
4	Archives de World Athletics	1	01/01/2017	31/12/2029

Le bail du siège de Monaco peut être prolongé de 15 ans après 2030.

Montants comptabilisés dans le bilan (en milliers de \$)	2019	2018	2017
Droit d'utilisation des biens	2 923	3 300	3 449
Dettes de location	3 287	3 556	3 585

Montants comptabilisés dans le compte de résultat (en milliers de \$)	2019	2018	2017
Charge d'amortissement du droit d'utilisation des biens	(380)	(291)	(296)
Frais d'intérêt	(106)	(115)	(130)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2017 et la dette au titre des contrats de location comptabilisée au 1er janvier 2018 :

en milliers de \$	
Engagements de location-exploitation communiqués au 31 décembre 2017	3 014
Ajout/(retrait) : ajustements résultant d'un traitement différent des options de prolongation et de résiliation	571
Total	3 585

Ces passifs ont été évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt du preneur applicable à chaque contrat au 1er janvier 2019. Le taux relatif au contrat le plus important (siège de Monaco) appliqué au 1er janvier 2019 était de 3,71 %.

3. AUTRES

Ces ajustements concernent principalement des actifs comptabilisés selon des méthodes comptables antérieures qui ne satisfont pas aux exigences des IFRS et qui ont donc été imputés sur leur période de référence.

2. Produits Des Droits De Diffusion Et De Sponsoring

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018 retraité
Droits de diffusion	14 725	14 725
Droits commerciaux	18 000	18 138
Droits commerciaux (participation aux bénéfices)	4 794	4 550
Valeur en nature	6 336	4 990
Total des produits provenant des droits de diffusion et des droits commerciaux	43 855	42 402

3. Autres Revenus D'activités

En milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Remboursement du Tribunal arbitral du sport	274	-
Remboursement de la Fédération russe d'athlétisme	3 378	-
Contribution du Comité international olympique aux Centres continentaux de développement	250	250
Système de certification World Athletics	1 831	1 337
Unité d'intégrité de l'athlétisme - Courses sur route labellisées	1 001	-
Autres revenus	555	1 221
Total des produits provenant des autres activités	7 289	2 807

Les autres produits comprennent les sommes reçues dans une multitude de domaines divers; la plus grande partie pour 2019 concerne le remboursement des frais judiciaires et des frais liés à l'Équipe de travail découlant de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme.

Les revenus de certification concernent les fonds provenant de régions du monde entier dans lesquelles World Athletics travaille à mesurer et évaluer la conformité des pistes et du matériel utilisés dans les compétitions d'athlétisme.

En novembre 2019, World Athletics a annoncé que 2,5 millions de dollars avaient été investis dans le programme d'intégrité des courses sur route 2020 grâce à des contributions provenant de 165 courses à label, de représentants d'athlètes (managers) et d'athlètes. Ce programme spécifique comprend des contrôles hors compétition très étendus sur un groupe de 300 coureurs professionnels spécialistes de la course sur route, des initiatives de renseignement et d'enquête, et la formation des athlètes et de leur personnel d'encadrement.

4. Compétition Et Événements

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Championnats du monde	3 393	9 882
Diamond League	4 551	4 555
Challenge et Meetings à permis de l'IAAF	1 265	1 298
Autres charges (Compétition et événements)	1 027	1 480
Soutien des organisations internationales	260	313
Frais de personnel et consultants	2 291	2 128
Compétition et événements	12 787	19 655
Commissions sur la valeur en nature	7 052	5 769
Services informatiques	2 961	2 435
Diffusion	1 699	1 475
Marketing	789	665
Partenariats commerciaux	486	504
Communication et publications	3 145	2 882
Santé et Sciences	627	476
Total compétition et événements	29 546	33 861

Cette section inclut les dépenses pour nos compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) et comprend les coûts des départements qui travaillent au plus près de nos événements.

Nos compétitions de la WAS se déroulent sur une base semestrielle. En 2018, nous avons organisé cinq compétitions de la WAS contre trois en 2019. Cela explique la réduction des dépenses globales liées aux événements pour 2019. En 2019, nous avons organisé nos Championnats du monde à Doha.

Le total pour cette section comprend nos dépenses annuelles pour le soutien que nous accordons à Diamond League AG («DLAG»). Nous sommes le principal actionnaire de DLAG, et cette contribution a été constante au cours des 10 dernières années.

Le soutien que nous apportons au Circuit continental, au Circuit mondial en salle, au Challenge des épreuves combinées, au Challenge de marche et au Challenge du lancer du marteau est également inclus dans le tableau ci-dessus.

Les dépenses des autres départements mentionnés ci-dessus sont constantes entre 2018 et 2019 et aucun élément significatif n'est à signaler.

5. Subventions Et Développement

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Opérations des Centres continentaux de développement (a)	2 386	2 416
Éducation	66	301
Publications (New Studies in Athletics)	0	14
Autres postes	691	314
Frais de personnel	1 225	1 101
Subvention pour l'administration des Associations continentales (b)	1 450	1 450
Subvention pour les compétitions (c)	2 781	2 532
Subvention pour les Fédérations membres (d)	1 740	1 705
Dividende olympique pour l'athlétisme (e)	4 799	4 530
Programme continental, soutien exceptionnel et pistes	247	223
Total des subventions et développements	15 385	14 586

Cette section inclut les dépenses de World Athletics pour le développement du sport et le soutien que nous offrons à nos Régions continentales et nos Fédérations membres. Ces montants sont constants entre 2018 et 2019 et il n'y a pas eu de changement significatif dans la manière dont nous effectuons ces décaissements.

Centres continentaux de développement (a) : le Programme de développement de World Athletics est passé d'un concept centralisé à un concept décentralisé. Les Associations continentales sont considérées comme les mieux placées pour déterminer la politique de développement dans leurs régions respectives.

La vision à long terme de la coopération décentralisée au développement comprend, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Des acteurs clés compétents dans le domaine de l'athlétisme
- Une participation accrue en athlétisme
- Une communauté d'athlétisme engagée
- Des infrastructures adéquates pour l'athlétisme
- Une administration efficace de l'athlétisme

Subvention pour l'administration des Associations continentales (b) : versées annuellement, elles sont destinées à aider les Associations continentales à fonctionner et à assurer :

- Le maintien d'un bureau permanent en tant que siège;
- Le paiement des loyers, des commodités, d'Internet, des services de téléphonie, du site Internet, des fournitures de bureau, des salaires du personnel, des réunions institutionnelles, etc.

Les **subventions pour les compétitions (c)** sont versées annuellement pour soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental, y compris :

- Les compétitions régionales et internationales
- Les championnats continentaux

Les **subventions aux Fédérations membres (d)** sont versées chaque année pour permettre aux FM d'exercer leur activité, de remplir leurs obligations de base en tant que membres affiliés et de conserver leur statut de membre en règle. Ces subventions couvrent :

- L'administration de la FM (y compris le matériel de bureau et les équipements de communication)
- L'organisation de championnats (championnats nationaux)
- Le transport pour les compétitions et les camps d'entraînement
- Les dépenses pour les tenues et l'équipement

Le **Dividende olympique pour l'athlétisme (e)** est une subvention basée sur la présentation d'un projet. Elle permet de fournir aux Fédérations membres un soutien adapté pour répondre aux besoins de développement stratégique à long terme. Cette subvention permet aux FM de réaliser les objectifs suivants :

- Construire de nouvelles installations ou améliorer les installations existantes, y compris la maintenance
- Organiser des cours et des formations
- Fournir du matériel
- Soutenir les changements structurels/organisationnels au sein de la FM conformément aux bonnes pratiques de gouvernance
- Soutenir l'élaboration et la réalisation de compétitions
- Soutenir les athlètes (entraînement, compétition, détection des talents)
- Soutenir les projets pour la jeunesse et les projets au niveau local (participation de masse et projets scolaires)



6. Affaires Juridiques Et Conformité

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Congrès	430	-
Conseil et Bureau exécutif de World Athletics	1 514	1 498
Comités de World Athletics	64	76
Commissions de World Athletics	272	286
Bureau d'éthique indépendant - World Athletics	400	1 255
Associations consultatives de World Athletics	21	68
World Athletics : cérémonie de remise des trophées, forums et expositions itinérantes	810	1 593
Réunions des associations internationales	158	227
Frais de personnel	459	434
Gouvernance	4 128	5 437
Unité d'intégrité de l'athlétisme	8 316	8 645
Affaires juridiques	2 409	1 647
Total affaires juridiques et conformité	14 853	15 729

Cette section comprend les dépenses de World Athletics pour les activités de gouvernance, les dépenses liées aux affaires juridiques et la réglementation et les dépenses liées à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

Ces dépenses entre 2018 et 2019 sont relativement similaires et montrent que nous continuons à nous efforcer de rendre notre sport plus transparent. Ce total comprend les dépenses liées à notre Congrès bisannuel qui s'est tenu en 2019 et les dépenses associées à notre Conseil et à notre Bureau exécutif.

L'UIA est un organisme indépendant créé par World Athletics qui gère toutes les questions d'intégrité (liées ou non au dopage) pour le sport de l'athlétisme. Son budget annuel est approuvé par le Bureau exécutif de World Athletics. Ces questions étaient autrefois examinées par le Bureau d'éthique, ce qui explique la réduction significative de 2018 à 2019 des charges imputables au Bureau d'éthique.

L'augmentation des dépenses juridiques en 2019 provient principalement de l'augmentation des frais liés à des cas de litiges encourus au cours de l'année.

7. Administration

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Administration	6 342	6 657
Amortissements	1 063	955
Patrimoine	646	673
Total de l'administration	8 051	8 286

Cette section comprend les dépenses de nos départements administratifs tels que les finances, les ressources humaines et le patrimoine, ainsi que les frais de personnel qui y sont associés. Les dépenses telles que les frais d'audit, de location, de téléphonie, de transport et de traduction sont toutes incluses ici.

Le total est resté constant entre 2018 et 2019. Il est la preuve de nos efforts permanents pour continuer à maximiser nos dépenses en faveur de la croissance de l'athlétisme et maintenir nos dépenses administratives au minimum.

8. Produits Financiers

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018
Change	225	414
Intérêts	175	91
Produits financiers	400	505

Cela inclut nos produits financiers au cours de l'année, principalement liés aux impacts multidevises de nos activités commerciales.

9. Charges Financières

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018 retraité
Change	604	271
Frais bancaires	321	362
Frais d'intérêt	128	115
Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi	17	16
Charges financières	1 070	765

Cela comprend les frais financiers et bancaires encourus au cours de l'année.

10. Investissements En Fonds Propres

en milliers de dollars américains (USD)	2019	2018 retraité
Influence significative		
Valeur comptable au 1er janvier	172	269
Part des bénéfices/(pertes) sur les investissements en fonds propres	(63)	(98)
Investissements en fonds propres au 31 décembre	109	172

Les investissements en fonds propres sont liés à Diamond League AG, une société suisse, détenue en partie par World Athletics (35,2 %) et à World Athletics Productions Ltd, détenue en partie par World Athletics (50 %).

En outre, World Athletics détient une participation de 6 % dans Nitro Athletics Australia, qui est détenue pour une valeur nulle.

en milliers de dollars américains (USD)	World Athletics Productions Ltd	Diamond League AG
Actif circulant	5 094	379
Passif à court terme	4 769	142
Produits	15 223	10 844
Profit/(pertes)	453	(252)



Notes sur le bilan consolidé

11. Immobilisations Corporelles

Le droit d'utilisation des biens détaillé ci-dessous concerne principalement les locaux de bureaux loués.

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

en milliers de dollars américains (USD)	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Véhicules automobiles	Droit d'utilisation d'un bien	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2017 - comme indiqué précédemment	514	1 312	4 119	82	-	6 027
Droit d'utilisation - IFRS 16					3 745	3 745
Solde au 1er janvier 2018 - tel que retraité	514	1 312	4 119	82	3 745	9 772
Additions	86	276	388	-	142	892
Solde au 31 décembre 2018	600	1 588	4 508	82	3 887	10 664
Additions	20	70	16	-	-	106
Solde au 31 décembre 2019	620	1 657	4 523	82	3 887	10 770
Amortissements cumulés						
Solde au 31 décembre 2017 - comme indiqué précédemment	142	778	897	70	-	1 886
Droit d'utilisation IFRS 16					296	296
Solde au 1er janvier 2018 - tel que retraité	142	778	897	70	296	2 182
Amortissements	53	220	378	13	291	955
Solde au 31 décembre 2018	195	998	1 275	82	586	3 137
Amortissements	62	224	397	-	380	1 063
Solde au 31 décembre 2019	257	1 222	1 672	82	966	4 199
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2018	405	589	3 233	0	3 300	7 527
Au 31 décembre 2019	363	435	2 852	0	2 921	6 571

12. Créances Commerciales Et Autres Créances

	31 Dec 2019			31 Dec 2018	31 Dec 2017
En milliers de dollars américains (USD)	Brut	Provision	Net	Net	Net
Créances commerciales	728	232	496	332	280
Créances commerciales	728	232	496	332	280

	31 Dec 2019			31 Dec 2018	31 Dec 2017
En milliers de dollars américains (USD)	Brut	Provision	Net	Net	Net
Créances sur les directeurs	2	-	2	2	3
Autres créances	8 662	715	7 948	1 824	8 557
Autres créances et actifs circulants	8 664	715	7 950	1 827	8 560
Paiements anticipés	404	-	404	250	578
Créances fiscales (TVA)	666	-	666	687	762
Paiements anticipés et créances fiscales	1 070	-	1 070	936	1 340

Les créances commerciales et autres créances non encore échues ne sont pas considérées comme dépréciées. La principale raison de l'augmentation des autres créances en 2019 est le solde de \$5 010k à recevoir de Doha pour l'organisation de nos Championnats du monde en 2019. En outre, des paiements anticipés de \$735k pour notre programme d'intégrité de courses sur route 2020 et \$525k reçus à titre d'avance pour les billets de Tokyo 2020 sont inclus ici.

Les provisions pour créances douteuses se sont élevées à \$947k en 2019, contre \$1 467k en 2018. La réduction de \$520k est liée à la reprise d'une provision liée à la Fédération russe d'athlétisme qui a été perçue au cours de l'année.

13. Actifs Contractuels

en milliers de dollars américains (USD)	31 Dec 2019	31 Dec 2018
Part des bénéfices des droits commerciaux	9 344	4 550
Total des actifs contractuels	9 344	4 550

Les actifs contractuels correspondent à la créance liée à la participation aux bénéfices des droits commerciaux. Le montant de \$9 344k est lié aux revenus de la participation aux bénéfices perçus pour la période 2018-2019. Au 31 décembre 2018, le solde était de \$4 550k, ce qui correspond à l'estimation qui a été communiquée par notre partenaire pour les droits commerciaux.

14. Trésorerie Et Équivalents De Trésorerie

Au 31 décembre 2019, ce poste comprenait des liquidités en banque pour un montant de \$34 302k. Il n'y a pas de placements à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

en milliers de dollars américains (USD)	31 Dec 2019	31 Dec 2018	31 Dec 2017
Dollars américains	33 105	49 016	61 275
Autres devises	1 184	1 791	1 499
Comptes de dépôt et comptes courants	34 289	50 807	62 774
Dollars américains	1	1	-
Autres devises	12	12	12
Encaisse	13	13	12
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	34 302	50 820	62 786

15. Capitaux Propres

La variation des capitaux propres de 2018 à 2019 est due à une perte nette de \$17 424k.

16. Avantages Postérieurs À L'emploi Et Obligations Similaires

en milliers de dollars américains (USD)	Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi
Solde au 1er janvier 2018 – retraité	1 078
Coûts opérationnels	2
Charges financières	16
Autres charges globales	9
Solde au 31 décembre 2018	1 105
Coûts opérationnels	109
Charges financières	17
Autres charges globales	(130)
Solde au 31 décembre 2019	1 102

Les principales hypothèses actuarielles étaient les suivantes :

- Les hypothèses concernant la mortalité future sont établies sur la base de conseils actuariels, conformément aux statistiques publiées et à l'expérience acquise dans la région. Ces hypothèses se traduisent par une espérance de vie moyenne en années pour un retraité qui prend sa retraite à l'âge de 67 ans.
- Probabilité de départ avant l'âge de la retraite pour les employés actuels.
- Taux d'actualisation financière de 1,55 % et taux d'augmentation des salaires de 5,01 % pour l'obligation de pension au 31 décembre 2018.
- Taux d'actualisation financière de 0,75 % et taux d'augmentation des salaires de 5,01 % pour l'obligation de pension au 31 décembre 2019.

17. Passifs Financiers À Court Et À Long Terme

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Passifs financiers à court terme	282	271
Passifs financiers à long terme	3 003	3 285
Total des dettes de location	3 285	3 556

Le solde des passifs financiers comme indiqué ci-dessus est composé des dettes de location conformément à l'IFRS 16.

Sur le total à payer de \$3 285k, le montant dû dans les 12 prochains mois est de \$282k; le montant dû entre 1 et 5 ans est de \$1 115k et le montant dû au-delà de 5 ans est de \$1 888k.

18. Dettes Commerciales

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Dettes commerciales	4 483	2 656	2 796
Dettes commerciales	4 483	2 656	2 796

Les dettes commerciales comprennent les cotisations pour les dépenses de fonctionnement régulières encourues par l'Association. Les autres montants comprennent les dettes commerciales régulières induites par les consultants, les voyages et l'utilisation des technologies.

19. Autres Dettes Et Charges À Payer

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017
À payer aux directeurs	57	13	568
Autres dettes	16 070	8 223	6 502
Charges à payer	1 010	904	854
Dettes fiscales	1	-	116
Dettes commerciales	17 138	9 141	8 040

Les montants des dettes additionnelles sont nettement plus élevés en 2019 pour un total de \$7 744k correspondant aux primes versées aux athlètes dans le cadre des Championnats du monde de Doha. Ce montant a été versé en 2020.



Divulgations Additionnelles

20. Gestion Des Risques Financiers

The different types of financial risks and their impacts are detailed in note K of this document.

21. Engagements Supplémentaires, Passifs Éventuels Et Événements Hors Bilan

Il n'existe aucun engagement supplémentaire, passif éventuel ou événement hors bilan dont la Direction a connaissance et qui mériteraient d'être présentés dans une section dédiée.

22. Evènements Post Bilan

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a reclassé l'épidémie de Covid-19 en pandémie. On considère qu'il s'agit d'un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'est donc pas inclus. En conséquence, la situation financière et les résultats des opérations au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été ajustés pour refléter les changements liés à la pandémie.

En conséquence de la pandémie, un certain nombre d'événements sportifs inscrits à notre calendrier ont été reportés. À l'heure actuelle, aucune compétition de la Série mondiale d'athlétisme n'a été annulée et nous sommes convaincus que les coûts engagés à ce jour en rapport avec des événements futurs restent recouvrables lorsque les événements sont reprogrammés.

L'Association bénéficie toujours d'engagements de revenus à long terme et dispose de suffisamment de liquidités et de réserves pour poursuivre ses activités quotidiennes et faire face à ses obligations futures lorsqu'elles viendront à échéance. Voir les sections Liquidité et Continuité d'exploitation à la page 89 pour plus d'information.

23. Parties Liées

En vertu des directives des IFRS, sont considérés comme des parties liées les membres du Bureau exécutif, les membres du Conseil, le Président, le Directeur général, Diamond League et IAAF Productions Ltd.

en milliers de dollars américains (USD)	31 déc. 2019
Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président et Directeur général	1 100
Allocations	1 049
Autres prestations (logement)	9
Autres prestations à long terme (retraite)	41

Les montants versés en 2019 à IAAF Productions Ltd s'élevaient à \$1 118k, principalement en raison du remboursement des salaires et des frais de bureau. Au 31 décembre 2019, la somme due à World Athletics Productions Ltd s'élevait à \$150k.

Le montant versé à Diamond League en 2019 s'élevait à \$4 551k, principalement pour couvrir les coûts liés à l'organisation des meetings de la Ligue de diamant. Au 31 décembre 2019, le montant dû à Diamond League était de 0 \$.

En 2019, l'IAAF a enregistré un montant de \$157k à payer à Complete Leisure Association, pour les services et l'espace de travail d'un assistant exécutif du président pendant le temps passé à Londres dans le cadre des affaires de World Athletics, fourni au prix coûtant conformément à un accord de détachement.



Annexe B – Politique de rémunération de World Athletics 2019

Poste au sein de WA	Honoraires et frais
Bureau exécutif (honoraires de base pour tous les membres, y compris le Président et les Vice-présidents)	22 500 USD par an
Président d'un Comité du BE (rémunération supplémentaire)	2 500 USD par an
Président	250 000 USD par an (plus honoraires de base de l'EB ci-dessus)
Conseil (tous les membres, y compris les membres du BE)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une indemnité de 6 000 USD par an (sauf pour les Présidents continentaux pour qui l'indemnité est de 3 000 USD en raison de l'indemnité supplémentaire) Voyage, repas et hébergement pris en charge par World Athletics (voyage basé sur le tarif aérien en classe affaires plus une indemnité journalière pour chaque jour de voyage [12 heures])
Conseil (Présidents continentaux)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une allocation de 3 000 USD par an et : <ul style="list-style-type: none"> • 12 000 USD par an (si la personne habite dans la même ville que le siège de l'Association continentale) • 18 000 USD par an (si la personne n'habite pas dans la même ville que le siège de l'Association continentale)
Commissions (membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD Voyage, repas et logement pris en charge
Groupes de travail (membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD Voyage, repas et logement pris en charge
Membres du Bureau de l'UIA (membres indépendants et honoraires supplémentaires pour les membres du Conseil)	15 000 USD par an
Président du Bureau de l'UIA	25 000 USD par an

Annexe C – Étude de cas sur la subvention DOA

Mauritius Athletics Association (Maurice)



OBJECTIF PRINCIPAL :

Développement des structures nationales d'athlétisme

OBJECTIFS SOUS-JACENTS :

1. Augmenter le nombre d'entraîneurs détenteurs du CECS niveau I
2. Augmenter le nombre d'Officiels techniques nationaux par la mise en place du TOECS
3. Prendre en charge l'entraînement d'athlètes talentueux sélectionnés
4. Mettre en œuvre le programme Kids' Athletics dans plus de 250 écoles du pays

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

1. Nombre d'entraîneurs détenteurs du CECS niveau I
2. Progression des athlètes (sur la base des meilleures performances personnelles antérieures)
3. Nombre d'écoles et d'élèves engagés dans le programme Kids' Athletics

Au cours de ce projet de quatre ans, sept centres d'entraînement régionaux ont été ouverts à Maurice. L'un des principaux objectifs de ces centres était de fournir les installations et les infrastructures nécessaires au développement des athlètes, des entraîneurs, des officiels techniques et des assistants administratifs. La subvention DOA a permis d'équiper

les centres avec du matériel supplémentaire et nouveau. La subvention a également permis de soutenir la mise en place d'un programme d'entraînement et de compétition pour des athlètes sélectionnés et d'un programme complet de formation et d'activités pour les entraîneurs, les officiels et les administrateurs. En outre, la subvention DOA a été utilisée pour augmenter le nombre d'écoles participant au programme Kids' Athletics.

Voici quelques-uns des résultats obtenus à la suite des quatre années de subvention :

- Les athlètes qui s'entraînent dans les centres ont montré de meilleurs niveaux de performance et un certain nombre d'entre eux ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe nationale. La progression des athlètes est attribuée à l'entraînement dans les centres ainsi qu'aux compétitions régulières qui sont désormais organisées entre les centres où les athlètes sélectionnés s'affrontent et les athlètes des autres îles de l'océan Indien.
- Des formations CECS et TOECS niveau I ont été organisées, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'entraîneurs et d'officiels qualifiés à Maurice. Cela a contribué à améliorer la qualité des prestations et l'expérience des athlètes, en particulier dans les catégories U12 à U18.
- 251 écoles ont participé au programme Kids' Athletics. Dans le cadre de ce programme, des athlètes talentueux ont été repérés chez les U12, U14, U16 et U18 pour participer aux compétitions nationales sponsorisées par la Banque de Maurice.

Palestine Athletic Federation (Palestine)



OBJECTIF PRINCIPAL :

Sensibiliser les Palestiniens à l'athlétisme et développer un système de compétition

OBJECTIFS SOUS-JACENTS :

1. Augmenter le nombre d'entraîneurs et d'officiels qualifiés en dispensant trois formations CECS et TOECS par an
2. Soutenir la progression des athlètes de talent par la tenue d'un camp d'entraînement annuel
3. Accroître les niveaux de participation des athlètes actifs en leur offrant de nouvelles opportunités de compétition
4. Établir une coopération avec les établissements d'enseignement pour réaliser des activités communes d'ici la fin du projet

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

1. Nombre d'entraîneurs et de juges-arbitres
2. Bonnes relations de travail avec le ministère de l'Éducation pour promouvoir la diffusion de l'athlétisme
3. Niveaux de participation des athlètes féminines
4. Amélioration des performances dans les compétitions régionales et internationales (nombre de records personnels)

Ce projet de deux ans et la subvention DOA ont permis à la Fédération de développer ses capacités techniques, administratives et organisationnelles. La subvention DOA a également été utilisée pour organiser de nouvelles

compétitions nationales pour différents groupes d'âge, ainsi que pour développer et mettre en place un programme de détection des talents.

La subvention DOA a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Des formations CECS et TOECS de niveau I ont été organisées, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'entraîneurs et d'officiels qualifiés.
- La Fédération a engagé un entraîneur d'athlétisme étranger pour former l'équipe palestinienne à faire en sorte que les athlètes bénéficient d'un entraînement spécialisé, ce qui a permis d'augmenter les niveaux de performance.
- De nouvelles compétitions telles que les Championnats annuels de semi-marathon et le Festival d'athlétisme pour les enfants (Kids' Athletics Festival) ont été introduits, ce qui a permis d'accroître les niveaux de participation et d'implication en athlétisme.
- En 2019, à la fin du projet, le nombre total d'athlètes actifs en Palestine atteignait les 2000 athlètes tandis que le nombre d'athlètes féminines est passé de 12 en 2018 à 70 en 2019 (dans la catégorie U20 et senior). Le développement des athlètes féminines a également été soutenu par la mise en place d'un camp d'entraînement réservé aux femmes en 2019.
- Un partenariat a été établi avec le ministère de l'Éducation et un programme de détection des talents a été mis en œuvre avec le soutien et l'investissement du Ministère. La Fédération a également établi des partenariats avec des universités pour organiser des Championnats universitaires pour les femmes et les hommes.

Belarus Athletic Federation (Belarus)



OBJECTIF PRINCIPAL :

Détection des talents en athlétisme dans la République du Belarus et formation dans des établissements d'enseignement spécialisés

OBJECTIFS SOUS-JACENTS :

1. Promouvoir l'athlétisme dans les écoles
2. Permettre aux enfants de tout le pays, en particulier dans les milieux ruraux, de prendre part à l'athlétisme et leur offrir des possibilités de participation durable et compétitive
3. Détecter et sélectionner des enfants talentueux pour l'Académie d'athlétisme

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

1. Nombre d'enfants pratiquant l'athlétisme
2. Nombre d'enfants et degré d'intérêt dans les villages où se pratique l'athlétisme
3. Nombre d'étudiants à l'Académie des talents sous la supervision d'entraîneurs expérimentés

Le projet « 300 talents pour la Reine » a été lancé en 2015 avec le soutien du ministère de l'Éducation et du ministère des Sports et du Tourisme de la République du Belarus. Il se déroule en quatre étapes sur une base annuelle :

- Étape 1 : tester les capacités physiques des enfants dans les écoles sous la direction des enseignants et identifier et sélectionner les meilleurs dans chaque région ;

- Étape 2 : tester les meilleurs enfants sélectionnés lors de l'étape 1 sous la supervision d'entraîneurs d'athlétisme pour une sélection finale de 300 talents (43 par région) ;
- Étape 3 : organiser un camp d'entraînement d'une semaine dans les régions, y compris dans la ville de Minsk, pour les talents sélectionnés afin de les préparer à l'étape finale ;
- Étape 4 : organisation d'une compétition d'athlétisme à laquelle participent les 300 talents représentant chacun leur région.

Un total de 75 000 USD provenant de la subvention DOA a été investi sur une période de trois ans (25 000 USD par an) pour contribuer à l'organisation de 21 camps d'entraînement lors de la phase 3 du projet (sept par an). L'investissement du DOA a représenté 30 % du budget total du projet, le ministère de l'Éducation et le ministère des Sports et du Tourisme ayant apporté une contribution supplémentaire de 175 000 USD.

IMPACT :

- Chaque année, environ 200 000 écoliers ont été impliqués dans le projet et ont fait l'expérience de la pratique de l'athlétisme. Au total, plus de 225 000 enfants ont participé en 2019.
- En 2019, le grand gagnant du projet « 300 talents pour la Reine » venait d'une région du Belarus où il n'y a traditionnellement pas de culture athlétique et qui n'avait jamais participé à l'athlétisme auparavant. Cela montre que l'initiative prise par la Fédération d'athlétisme du Belarus permet d'encourager la pratique de l'athlétisme dans d'autres régions du pays.

Federación Peruana de Atletismo (Pérou)



OBJECTIF PRINCIPAL :

Développer et améliorer les performances des athlètes péruviens dans les disciplines de lancer

OBJECTIFS SOUS-JACENTS :

1. Qualifier des athlètes dans les épreuves de lancer aux Jeux panaméricains de 2019
2. D'ici la fin de 2019, disposer d'une équipe d'athlètes participant à des épreuves de lancer lors de compétitions continentales dans toutes les catégories d'âge
3. Faire en sorte que les athlètes atteignent les minima des épreuves de lancer en vue des Championnats du monde d'athlétisme et des Jeux olympiques de 2020

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

1. Progression des athlètes juniors et seniors (performances, condition physique, etc.)
2. Nouvelles installations de lancer
3. Nombre d'entraîneurs et niveau de qualification
4. Nombre d'athlètes participant au programme de développement des talents dans le domaine des lancers

Ce projet de quatre ans a été consacré au développement des disciplines du lancer au Pérou. Ce projet est né d'un manque d'athlètes participant aux compétitions de lancer dans le pays et d'une pénurie d'entraîneurs, d'équipements et d'installations de lancer. En conséquence, avec le soutien de la subvention DOA, les installations d'entraînement et de compétition pour les épreuves de lancer ont été rénovées et

de nouveaux équipements ont été acquis, dont trois cages, des marteaux, des javelots, des disques et des poids. Les nouvelles installations et les nouveaux équipements ont permis d'organiser des entraînements et des compétitions de plus haut niveau dans le pays, tout en offrant aux jeunes athlètes la possibilité de découvrir et de s'essayer aux épreuves de lancer.

En plus des installations et des équipements, la subvention a également servi à remplir les objectifs suivants :

- L'organisation de sept camps d'entraînement et d'ateliers techniques dans chacune des différentes disciplines de lancer. Ces camps d'entraînement ont été organisés à travers le pays dans les différentes régions, y compris dans les zones les plus reculées. Ils ont également servi à repérer les jeunes talents du lancer dans les catégories U18 et U20.
- La formation CECS niveau II dispensée à 10 entraîneurs et CECS niveau III à six entraîneurs afin d'accroître l'encadrement spécialisé dans le domaine des lancers.
- Plus de 70 athlètes ont participé au programme de développement des talents. Une lanceuse de marteau a été finaliste aux Championnats panaméricains U20 de 2019 et aux Jeux panaméricains de 2019.

er World Cross Country
Aarhus 201

56
SEIKO





World Championships™

UGANDA

1111
Cheptegai

CHEPTEGEI

AARHUS 2019



©World Athletics 2020

6-8, Quai Antoine 1er, BP 359
MC 98007 Monaco Cedex